

La Terre

DE CHEZ NOUS

ORGANE OFFICIEL de l'U. C. C. et de la Coopérative Fédérée

— Membre de l'A. B. C. —

Vol. XI, numéro 11

La contrebande du français et du calcul



TORT ou à raison, les cours postsecondaires qui s'organisent présentement ne soulèvent guère d'enthousiasme. Les raisons de cette réaction défavorable sont connues ; il n'est pas besoin d'y insister.

Nous sommes d'avis cependant qu'on aurait tort de ne pas chercher à tirer le meilleur parti d'une entreprise imparfaite. On aurait doublement tort de faire porter tout le poids de l'insuccès sur les épaules de tel ou tel fonctionnaire qui, le plus souvent, est animé des meilleures dispositions et dont le devoir d'état, ne l'oublions pas, consiste à obéir à ses supérieurs, même s'il est forcé pour cela de se mettre dans l'eau bouillante.

x x x

Tout le monde admet — et l'expérience de l'an dernier le prouve — que

les cours postsecondaires agricoles, pour des raisons diverses, doivent comporter des leçons de langue et de calcul. Ce sont des matières fondamentales.

Or l'entente Bilodeau-Rogers exclut formellement l'enseignement de ces matières. Le professeur de technique agricole pourra, il est vrai, "tricher la couronne" et introduire dans son enseignement quelques rudiments de langue sous forme de dictées, et quelques notions de calcul sous le titre de comptabilité agricole. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour savoir d'avance que cette correction sera nettement insuffisante.

En l'occurrence, il ne reste qu'une issue : organiser, partout où la chose sera possible, des leçons de culture générale qui coïncideront avec les cours abrégés d'agriculture. Il s'agirait en somme de profiter du fait que les jeu-

nes seront réunis pour compléter le programme d'études.

Il va de soi que les personnes qui donneront ces leçons supplémentaires n'auront droit à aucune rémunération, à moins que les élèves ou la commission scolaire ou la municipalité leur accordent un modeste dédommagement. Néanmoins, nous connaissons une foule de gens qui consentiront à le faire volontiers, notamment les membres du clergé. La chose se pratique depuis plusieurs années pour les cours à domicile de l'U. C. C.; la recette aura la même efficacité pour les cours postsecondaires.

Il s'agit en somme d'organiser à côté des cours Bilodeau-Rogers la **contrebande du français et du calcul**. Elle sera moins dommageable que celle du "Miquelon". Beaucoup de gens, à commencer par les membres du clergé, se feront un jeu de la pratiquer.

Gérard FILION

L'une des mille manières de perdre de l'argent...



ESCOUANT l'escarcelle, un homme en haillons mendiait au coin de la rue. Un passant survient, reconnaît le quémendeur et l'interpelle :

— "Comment, c'est vous qui mendiez après avoir écrit un livre sur les mille manières de faire de l'argent !" —

Et, le solliciteur impertubable de répondre : "C'est l'une des mille manières..."

Fondée ou non, l'anecdote a sa valeur. Il y a, en effet, bien des manières de s'enrichir, mais il faut choisir les bonnes.

D'un autre côté, il y a aussi beaucoup de manières de s'appauvrir et chacun peut choisir sa façon de tirer le diable par la queue. Si quelqu'un toutefois recherche un sûr moyen de se ruiner rapidement ou de végéter, c'est de se livrer au commerce des produits de mauvaise qualité.

On doit admettre que la classification trouve aujourd'hui de plus fidèles adeptes qu'autrefois et que le producteur, harcelé par la concurrence, se préoccupe davantage de la qualité. Mais, par contre, — et c'est un euphémisme, — il reste des exceptions lamentables.

Voulez-vous un exemple ? En voulez-vous dix ? Vous n'avez qu'à visiter les entrepôts où l'on reçoit les volailles abattues. Vous constaterez alors qu'il n'y a pas d'exagération lorsque l'on cite certains cas frappants.

Et voici l'un d'eux. Un cultivateur de X... a envoyé ces jours-ci 61 dindes abattues à la Coopérative Fédérée de Montréal. Imaginez le classement :

8 dans la catégorie C,
25 dans la catégorie D,
28 hors de tout classement.

En 15 jours, en trois semaines, ces dindons, bien alimentés, bien engraisés, auraient presque doublé leur poids et surtout ils auraient été classés de façon à quadrupler leur prix. On ne peut demander au détaillant, d'abord, et au consommateur ensuite de n'acheter que des carcasses et des peaux violacées. Aucun de nous n'aurait consenti à mettre sur sa table au jour de l'An l'un de ces 28 dindons qu'il a fallu revendre à un prix dérisoire.

L'organisme de vente n'est pas en faute. On peut bourrer une volaille abattue, mais on ne lui refait pas de la graisse et des muscles. Dans le cas mentionné, il est donc arrivé que les 28 dindons ont dû être vendus à 8 sous la livre et il faut encore considérer que ce fut là un prix très avantageux dans les circonstances.

Maintenant faisons un rapide calcul :
28 dindes de 6 livres à \$0.08 sous la livre donnent \$13.44.

28 dindes de 8 livres à \$0.22 sous la livre donnent \$49.28.

Parce que l'éleveur ne s'est pas donné la peine, comme on dit, de finir ses produits, il a très sûrement perdu \$35.84. Il aurait suffi d'engraisser convenablement les 61 dindons avant l'abatage pour enregistrer un profit au lieu d'une perte considérable. La crainte d'engager quelques sous a fait perdre près d'une centaine de piastres.

Il y a là quelque chose d'attristant. La famille d'un cultivateur s'est donné la peine

d'élever des dindons. On a surveillé les couvées, l'éclosion, la croissance. Il a fallu voir à l'alimentation, aux courses des oiseaux, à leur abri. Il a fallu finalement les préparer pour le marché. Après tant d'ennuis et de travaux de toutes sortes, ne rien retirer ou à peu près, n'est-ce pas pitoyable ?

D'un mauvais exemple tirons une bonne leçon.

Trop nombreux encore sont ceux qui perdent de l'argent parce qu'ils ne se donnent pas la peine d'engraisser leurs volailles avant de les livrer au marché. N'abattez ni vos poulets ni vos dindons s'ils n'ont, selon l'expression de chez nous, "que la peau et les os". Tirez de votre travail une juste rémunération et un raisonnable profit en retardant la vente de quelques semaines, même si Noël est tout proche, et en vous donnant la peine de convertir quelques livres de grain en quelques livres de chair.

L'une des mille manières de perdre de l'argent, c'est de vendre des produits d'une qualité si pauvre qu'ils ne peuvent être classés. Et si vous préférez pratiquer l'une des mille manières d'amasser de l'argent, faites le contraire !

Dominique BEAUDIN

Le travail paysan

La terre est plus exigeante que tous les patrons et les heures de travail n'y sont pas réglées par un syndicat, mais par le soleil, les saisons et les intempéries.

POUR LES EQUIPES D'ETUDES DE L'U. C. C.

LE PROBLEME RURAL

3ième leçon. Numéros 4-9

NOTE : Ce serait une excellente coutume à introduire de commencer la soirée d'équipe par une courte prière : "Je vous salue, Marie" et une invocation à Saint-Isidore.

Première partie : Répétition de la leçon précédente.

Cette répétition peut se faire soit en demandant à un ou deux membres (avertis d'avance) de faire une causerie de quelques minutes sur la leçon précédente, soit en reprenant le questionnaire qui se trouve à la fin du commentaire de la leçon précédente. On ne doit pas passer à la leçon suivante tant que les équipiers auront quelque chose à dire sur les numéros précédents.

Deuxième partie : Etude des numéros 4, 9.

André, (chef d'équipe) — Alfred, voudrais-tu nous expliquer les numéros 4 et 5 ?

Alfred. — Nos évêques nous disent qu'ils ont cru que c'était le temps de nous écrire pour nous encourager et nous défendre, parce qu'ils croient que nous avons envie de nous réveiller.

Baptiste. — En effet, depuis quelques années, on dirait qu'un mouvement se dessine dans toute la classe agricole vers l'organisation professionnelle. L'U.C.C. existe depuis 14 ans, les fermières sont en train de se fédérer en association provinciale et professionnelle ; des cercles de jeunes gens et de jeunes filles s'organisent un peu partout ; depuis quelques années, il y a un mouvement remarquable vers les caisses populaires et les coopératives. Ces signes et d'autres encore dénotent un réveil chez les cultivateurs de la province.

Alfred. — Profitant de ces dispositions favorables, nos évêques espèrent nous aider à prendre le bon chemin, à nous pousser tous vers un beau et bon but, à nous garder catholiques, à sauver et relever pour toujours l'agriculture et les habitants dans notre pays. Voilà ce que je comprends dans le numéro 4

Numéro 5

Dans le numéro 5, nos évêques nous avertissent qu'il ne faut pas être surpris de les voir s'intéresser à nous. En faisant cela, ils ne font qu'obéir au Pape Pie X qui écrivait aux évêques du monde entier :

"Il faut prendre à cœur les intérêts du peuple, en particulier "ceux de la classe ouvrière et agricole", en s'efforçant d'améliorer "leurs conditions économiques", ce qui veut dire : en rendant notre agriculture plus payante qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Puis le Pape ajoute : "Les prêtres doivent aider les catholiques qui ne sont pas prêtres à fonder des institutions pour aider les classes laborieuses"

Ces institutions, nous en connaissons quelques-unes : elles existent déjà dans certaines

paroisses : la caisse populaire, la buanderie coopérative, le syndicat coopératif d'achat et de vente.

Baptiste. — Il y en a bien d'autres : les caisses scolaires pour apprendre l'économie à nos enfants dès leur bas âge ; les caisses-dotation, les allocations familiales, le prêt au mariage, les magasins coopératifs, l'institution permanente des cours postsecondaires, la restauration des industries domestiques, l'assurance-vie, l'assurance-incendie, l'assurance-bétail, l'assurance-automobile, et le reste, et le reste.

Pierre. — Mais, à ce compte-là, mes vieux, ça va nous prendre au moins cent ans, à tout mettre ça sur pied et nous mourrons avant d'en voir la moitié debout.

Baptiste. — Ça dépend. Une paroisse sans association et sans cercle d'étude ne pourrait organiser toutes ces institutions, même en plusieurs siècles. Avec un cercle d'étude, sans l'organisation des équipes, ce serait l'affaire de deux générations au moins. Avec les équipes d'étude, si ce qu'on dit du mouvement d'Antigonish est vrai, il y aura moyen de réaliser tout cela en 10 ans. Ainsi la plupart d'entre nous, même ceux qui commencent à descendre la côte, nous verrons cela ; nous bénéficierons de ces institutions. Mais il est certain que toutes ces organisations donneront leur plein rendement seulement dans une vingtaine d'années. Ce sont donc nos enfants et nos descendants qui profiteront surtout de ces organisations, qui leur procureront plus d'aisance, plus de stabilité et plus de bonheur. Après tout, nos enfants ne sont-ils pas notre raison de vivre ? N'est-ce pas pour eux que nous travaillons ? Ils sont quelque chose de nous-mêmes ; nous leur avons donné la vie ; ils seront notre continuation, notre survie et ils nous seront reconnaissants de leur avoir organisé ces institutions.

Pierre. — Arrête, Baptiste ; mes yeux commencent à devenir humides et j'ai oublié mon mouchoir !

André. — Puisque tu es si bien monté, Baptiste, explique-nous donc le numéro 6.

Numéro 6.

Baptiste. — Dans ce numéro, nos évêques répondent d'avance à ceux qui prétendent que le clergé ne doit pas se mêler d'affaires temporelles, d'agriculture, d'organisations agricoles.

Au contraire, le clergé manquerait à son devoir en se désintéressant de ces questions, puisque la pauvreté et la misère sont la cause de bien des misères spirituelles, de bien des péchés qui damnent les âmes : tels que le vol, la jalousie, l'ignorance des commandements de Dieu, les manquements à la messe et la perte de la foi.

André. — C'est bien ça ! Et toi, Napoléon, tu n'as pas encore parlé. Pourrais-tu nous expliquer le numéro 7 ?

Numéro 7.

Napoléon. — Dans ce numéro, nos évêques nous rappellent que ce n'est pas d'aujourd'hui que l'Eglise respecte les cultivateurs et s'efforce de les aider. Le fondateur de l'Eglise lui-même, Notre Seigneur, a proclamé que Dieu le Père, son Père, "est un agriculteur". Quand il a voulu instituer le sacrement des sacrements, celui qui est le gage de notre résurrection, il a pris des pains des cultivateurs des grains de blé pour en faire le Pain de Vie. Et pour notre Congrès eucharistique national, on a dû aller chercher du blé chez un habitant pour faire la sainte hostie que près d'un million de personnes ont adorée.

Baptiste. — Tu parles aussi bien qu'un curé !

Napoléon. — Ce n'est pas tout. De tout temps l'Eglise catholique a compris et enseigné que la prospérité de l'agriculture est nécessaire à un pays, que l'agriculture sert de base à toute la société, qu'elle fait la richesse d'un peuple, que, sans elle, aucune société humaine ne peut vivre, se maintenir, subsister.

Dans leurs encycliques les Papes ont toujours pris la défense des classes laborieuses et

(Suite à la page 16)

Principes coopératifs et Syndicats coopératifs d'achat

IV - La Ristourne

Pas de coopération sans coopérateurs,
Pas de coopérateurs sans éducation coopérative.

Après avoir déduit les dépenses d'administration, etc., UNE COMPAGNIE A FONDS SOCIAL RESTITUE A SES ACTIONNAIRES LES BENEFICES QUE LEURS ACTIONS ONT RAPPORTES A LA SOCIETE. Supposons que le taux du dividende réglé par le conseil d'administration est de dix pour cent (10%) Alfred X... a souscrit des actions au montant de cent dollars (\$100.), il touche dix dollars (10.) de dividende. Paul D... a des actions pour la valeur de douze cents dollars (\$1200.) il reçoit cent vingt dollars de dividendes. Ces deux actionnaires peuvent être tout à fait étrangers à l'entreprise. Cela ne fait rien. ILS Y ONT PLACE LEUR ARGENT, C'EST TOUT. La compagnie fonctionne avec ce capital, et, il est normal qu'elle paie les dividendes proportionnellement aux actions.

Dans la distribution des profits, un syndicat coopératif d'achat, de même que toute autre entreprise de coopération, ne procède pas de la même façon qu'une compagnie à fonds social.

Abstraction faite des bénéfices versés aux réserves et pour défrayer les dépenses, etc., LE SYNDICAT COOPERATIF D'ACHAT RESTITUE AUX MEMBRES LES BENEFICES QUE LEURS TRANSACTIONS ONT PROCUREES A LA SOCIETE. Ce retour de profits aux membres s'appelle RISTOURNE. Supposons que le taux de la ristourne établi par le bureau de direction du syndicat est de 8%. Joseph B... a acheté au syndicat coopératif des produits pour la valeur de six cents dollars (\$600.) ; il recevra à la fin de l'année une ristourne de quarante-huit dollars (\$48.). Arthur L... a acheté pour neuf cents dollars (\$900.) de son syndicat ; sa ristourne à la fin de l'année sera de soixante-douze dollars (\$72.). Ces deux membres sont intéressés à leur syndicat parce qu'ils y achètent les produits dont ils ont besoin. Ils ont pris des parts dans leur entreprise coopérative. Cela ne fait rien. Ils achètent leurs produits par l'intermédiaire de leur syndicat coopératif, c'est tout. C'est par les achats que font les membres que le syndicat coopératif fonctionne et, il est normal, qu'il accorde les ristournes proportionnellement au chiffre d'affaire de chaque membre.

Ici on est tenté de poser une objection : si le syndicat coopératif d'achat s'appuie surtout sur les transactions de ses membres, peut-on y acheter sans en être membre ? A première vue la question paraît un peu embarrassante mais elle se résout facilement.

Il faut dire d'abord que nous tenons à ce que TOUS LES CULTIVATEURS qui font affaire avec un syndicat coopératif d'achat en soient membres. Pourquoi ? Pour trois raisons :

1° Parce que tous les membres d'une entreprise coopérative doivent fournir une part des capitaux nécessaires à son bon fonctionnement.

2° Parce que tous ceux qui y font des transactions ont avantage à avoir le droit de vote et leurs profits qu'ils sont exposés à perdre en n'étant pas membres.

3° Parce que ce principe enlève la tentation aux membres de manquer à l'équité coopérative en empêchant les ristournes aux non membres.

Cependant les portes du syndicat sont ouvertes à tous. Et ceux qui ne peuvent en devenir membres immédiatement ont le droit d'acheter leurs produits au syndicat coopératif. Mais voici ce qui distingue un membre d'un non membre. Le membre retire une ristourne annuelle basée sur son chiffre d'affaire avec sa société. Sa ristourne lui est remise ordinairement sous forme d'argent. Le non membre a droit aussi à une ristourne proportionnelle à son chiffre d'affaire avec le syndicat coopératif. Mais au lieu de lui remettre sa ristourne en argent, on la lui crédite toujours dans les livres du syndicat jusqu'à ce qu'elle constitue une part. De cette façon le non membre devient membre sans déboursier un centime de son porte-monnaie.

Le succès des organisations coopératives est dû pour une large part à ce principe de la ristourne basée sur le chiffre d'affaires des membres avec la société. Et c'est pour cette raison qu'il faut le maintenir.

Jean BLANCHET

Pour les chefs d'équipes

Si votre équipe étudie la Lettre pastorale sur le Problème rural, vous n'êtes pas obligé de vous en tenir uniquement à ce sujet dans vos soirées. Quand vous avez fini l'étude des numéros indiqués pour chaque leçon, vous pouvez fort bien discuter d'autres sujets, par exemple vos problèmes locaux, ou un article important de "La Terre de Chez Nous" : celui sur "LES COURS POSTSCOLAIRES", numéro du 30 novembre, page 1, ou celui sur la Tempérance à la page 3 du même numéro. C'est au chef d'équipe surtout que revient la tâche de prévoir ce qui intéressera ses équipiers et mettra de la vie dans les soirées.

TAIT-FAVREAU LIMITEE

L. FAVREAU, O.O.D., Président

OPTOMETRISTE-OPTICIEN OFFICIEL

DE L'U. C. C.

LE SPECIALISTE

Optométriste
LORENZO FAVREAU
O.O.D.

et ses assistants

OPTOMETRISTES-OPTICIENS LICENCIES

"Bacheliers en Optométrie"

Bureau du Centre : MONTREAL

265, rue Ste-Catherine E.

Tél. : LA. 6703

Bureau du Nord :

6890, rue Saint-Hubert

Tél. : CA. 9344

Bureau de

St-Lambert

270, Ave Victoria - Tél. : 791

D'UNE GERBE A L'AUTRE...

Le concours de l'U.C.C.

Le concours de propagande de l'U.C.C. durera jusqu'en septembre 1939. Les directeurs de l'association professionnelle l'ont organisé afin d'aider chaque union diocésaine et chaque cercle dans sa propagande. Cet objectif ne devrait pas être perdu de vue. Il est évident que le concours réussira dans la mesure même où chaque groupement de l'U.C.C. fera sa part. S'il en est autrement, ce sera un fiasco. Voilà un sujet dont il faudra dire quelques mots dès la prochaine séance du cercle. Il s'agit de conserver les anciens membres et d'en recruter de nouveaux. Chaque membre de l'U.C.C. devrait cette année amener un autre membre à l'association professionnelle. Il n'y a là rien d'impossible. Votre union a dû faire quelque chose pour vous; à votre tour, faites quelque chose pour elle.

La fête de l'Indépendance

La fête de l'Indépendance du Canada a été célébrée pour la première fois dimanche dernier, à Montréal. Le fait vaut d'être souligné. Le statut de Westminster qui reconnaît la souveraineté canadienne a reçu la sanction royale le 11 décembre 1931. C'est cet anniversaire qui a été commémoré dans la métropole par une foule très nombreuse et très enthousiaste. Sous la direction de M. l'abbé Groulx, de M. Edouard Montpetit, de M. Maxime Raymond, M.P., de M. André Laurendeau, les assistants ont adopté des résolutions pour réclamer l'abolition des appels au conseil privé, l'adoption d'un drapeau particulier au Canada, la nomination d'un Canadien comme vice-roi, la détermination de la nationalité canadienne, etc. Il n'est pas un Canadien qui puisse s'opposer à ces mesures de bon sens à moins d'avoir dans les veines du "sang de navet"!

Mieux que toute prévision

Quand le gouvernement fédéral a décidé de garantir pour le blé de l'Ouest un prix minimum de \$0.80 le boisseau, beaucoup ont pensé qu'il n'aurait pas à fournir plus de trente millions. Il semble à peu près sûr maintenant que cette somme formidable sera doublée. On parle très communément de cinquante millions et, tout récemment, le premier ministre de l'Ontario affirmait que le superbe cadeau qu'Ottawa fait à l'Ouest au nom de l'Est coûterait soixante-quinze millions. Cela veut dire que chaque citoyen canadien, après avoir payé son pain et ses taxes habituelles, devra encore remettre à l'Etat une somme de \$7.50 pour acheter de l'Ouest quelques poches de blé qu'il ne recevra jamais. A ce compte, les trois millions d'habitants de la province de Québec devraient verser plus de vingt millions et avoir un droit théorique à près de 30,000,000 boisseaux de blé. Cette lourde contribution est manifestement injuste pour l'Est et, en particulier, pour les cultivateurs de chez nous. En nous l'imposant, les gouvernants font plus pour la sécession que tous les séparatistes les plus convaincus réunis.

D. B.

Québec, le 14 décembre 1938

LA VOIX DE NOS EVEQUES

II

Avez-vous eu la patience de lire jusqu'au bout notre précédent article sur le problème rural? J'ose l'espérer. Alors vous en êtes convaincu; le problème rural vous intéresse, à quelle classe que vous apparteniez? Même du point de vue de votre propre intérêt, vous ne pouvez raisonner et agir comme s'il ne regardait que les "habitants"...

Mais êtes-vous pour cela décidé à étudier la lettre collective de Nos Seigneurs les évêques? Êtes-vous prêt à accepter leurs suggestions sur la façon de travailler au relèvement de notre classe paysanne? Je vous pose la question, car il ne manque pas de gens prétendus sérieux pour affirmer que "les affaires temporelles, ça ne regarde pas les évêques"; et vous seriez peut-être tout disposé à admettre, comme bien d'autres, qu'à plus forte raison "ils ne connaissent rien dans les questions agricoles".

S'il faut en croire ces bonnes gens, en effet, l'Eglise doit s'occuper des âmes et... pas d'autre chose. Elle devrait alors enseigner le catéchisme, administrer les sacrements, présider aux cérémonies du culte et laisser le reste aux soins des laïques. Vous avez peut-être envie de vous ranger de leur côté. Et je vous comprends car, à première vue, rien ne semble plus raisonnable.

C'est bien cela, en effet: l'Eglise a pour mission de conduire les âmes au ciel; l'Etat, lui doit veiller au bonheur matériel des citoyens en favorisant de toutes ses forces la prospérité et la paix. Mais permettez que je vous rappelle cette grave vérité. Justement parce que l'Eglise a charge des âmes, elle ne peut pas se désintéresser des affaires temporelles. Voici pourquoi. Ces âmes vivent dans des corps de chair et le salut ou la perdition de ces âmes dépendra de l'usage qu'elles auront fait des biens temporels, comme de toutes les choses créées. Ainsi l'usage des biens créés, comme tous les actes de l'homme, doit se rapporter à la fin dernière, au salut éternel; et, pour cela, la possession et l'usage des biens créés tombent sous la loi morale, dont l'Eglise est la gardienne.

C'est ainsi. Puisqu'on doit se sauver ou se damner avec des biens temporels, l'Eglise ne peut se désintéresser de l'usage qu'on en fait. Au contraire, c'est son devoir, et donc son droit, de nous enseigner à en user selon les intérêts de notre âme et conformément aux volontés de Dieu.

Voilà pourquoi, depuis des siècles, l'Eglise s'est préoccupée du sort matériel de ses enfants. Dès le temps même des Apôtres, elle avait organisé la communauté chrétienne, où les biens de chacun servaient à soulager la misère des autres. Plus tard, quand elle convertit les peuples barbares, elle s'occupa d'améliorer leur condition

matérielle: c'est elle qui, par ses monastères surtout, implanta en Europe l'agriculture et les arts, devenant ainsi la grande civilisatrice des temps modernes.

Au moyen âge, elle avait même présidé à l'organisation de cet admirable système corporatif que les sociétés contemporaines tentent de restaurer pour échapper à la ruine.

Ainsi l'Eglise a toujours favorisé le progrès matériel des peuples. Aussi bien elle n'a jamais exigé la pauvreté comme condition de salut. Elle n'interdit donc pas non plus la possession de la richesse. Elle en recommande seulement le détachement; surtout, elle en veut un usage conforme aux règles de la justice et de la charité.

La raison fondamentale de cette conduite, nous la trouvons dans un principe énoncé par les Docteurs et reconnu par l'Eglise, à savoir que "certain minimum de bien-être matériel rend plus facile la pratique des vertus morales et chrétiennes". La lettre de Nos Seigneurs les Evêques y insiste en rappelant dans son préambule: "La misère temporelle, Nous ne le savons que trop, engendre bien des misères spirituelles, entre autres l'ignorance, l'envie, l'injustice, la négligence des devoirs religieux, l'affaiblissement sinon la perte de la foi". Ils ont donc "conscience de demeurer dans leur rôle propre", comme ils l'affirment, "car le bien des âmes est grandement intéressé".

Notre glorieux Pontife Pie XI lui-même, dans sa récente encyclique sur le communisme, avait déclaré nettement que "les biens de la nature et de l'industrie doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance". Car le Pape l'affirme dans la même phrase: "un certain degré d'aisance et de culture, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu mais, au contraire, en facilite singulièrement l'exercice". L'Eglise est donc bien dans son rôle quand elle énonce des directives sur les moyens de posséder ou de répartir équitablement la richesse, car elle le fait toujours par unique souci des âmes à elle confiées.

Aujourd'hui plus que jamais, son intervention s'impose sur le terrain social et économique. C'est le Pape Benoît XV lui-même qui le déclarait en 1920: "C'est précisément sur ce terrain que le salut des âmes est en danger". Depuis le siècle dernier, en effet, la formation des grandes industries et la concentration de puissants capitaux entre les mains d'un petit nombre d'individus ont créé un état de choses nouveau et des plus dangereux. D'un côté, c'est le capitalisme ambitieux, égoïste, brutal; de l'autre, c'est l'immense majorité de ceux qui peinent pour un maigre salaire, qui

se démoralisent et s'aigrissent dans les angoisses de ce que Pie XI a appelé "une misère imméritée".

De là naissent les haines de classes, les instincts de violence, les menaces de révolution qui mettent en péril les vertus chrétiennes, non moins que l'ordre social lui-même.

Le résultat le plus évident de cet état de choses, c'est l'envahissement de la doctrine communiste. Elle profite, en effet, de la misère des classes pauvres. Sous le prétexte de vouloir les libérer de leur servitude, elle les attire vers le faux idéal d'un matérialisme sans cœur et sans foi. Car il faut bien le savoir: ce que le communisme vise en premier lieu, ce n'est pas le relèvement des classes opprimées, mais l'abolition de toute religion et de toute morale.

Voilà pourquoi les chefs religieux ne peuvent se désintéresser des problèmes d'ordre temporel, surtout aujourd'hui qu'ils mettent directement en péril le salut des âmes.

Mais l'Eglise avait dès longtemps pressenti ce danger. Aussi, depuis cinquante ans surtout, la voyons-nous proposer au monde une doctrine sociale catholique qui protège les droits de l'individu et de la famille, sans porter atteinte à ceux de l'Etat.

C'est pourquoi encore elle a invité ses évêques et son clergé à favoriser les organisations professionnelles où les travailleurs de toute catégorie doivent s'unir pour la protection de leurs droits communs.

Et ces enseignements ne sont pas restés lettre morte en notre province. Depuis trente ans surtout, nous avons vu surgir une foule d'œuvres de caractère apparemment profane et patronnées cependant par nos évêques et leur clergé, parce que toutes ces œuvres avaient pour but "d'élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture qui facilite l'exercice de la vertu". Mentionnons seulement l'organisation des Syndicats ouvriers et patronaux, l'association professionnelle des cultivateurs (U.C.C.), les sociétés diocésaines de colonisation.

Dans notre catholique province, le pouvoir civil a toujours reconnu et souvent sollicité cette intervention de l'Eglise dans les questions d'ordre public où la morale est intéressée. C'est ainsi qu'à l'automne de 1934 le gouvernement réclamait l'appui et les lumières de nos évêques en les convoquant à un grand congrès de colonisation; on sait qu'à la suite de cette rencontre se formèrent nos sociétés diocésaines qui font une œuvre économique-sociale des plus utiles. Autre exemple encore, l'heureuse intervention de Son Eminence le Cardinal Villeneuve qui, au mois d'août 1937, à la demande du pouvoir civil, mettait fin à la grève des industries textiles et réglait du même coup l'une des plus graves crises sociales jamais vues en notre pays.

Je m'arrête. Cet article aura atteint son but si vous voulez bien en retenir les trois conclusions suivantes:

- 1) Les chefs de l'Eglise catholique ont le droit et le devoir d'intervenir dans la conduite des affaires temporelles toutes les fois que le sort des âmes spirituelles y est intéressé;
- 2) De nos jours surtout, ces âmes courent un réel danger par suite des fausses doctrines économiques qui divisent les esprits et les classes;
- 3) La doctrine sociale de l'Eglise et l'influence de ses chefs restent encore pour nous le guide le plus sûr dans le règlement de nos problèmes sociaux.

La prochaine fois, nous terminerons ce long préambule (enfin!) en examinant pour quelles raisons la sollicitude de nos Evêques se tourne présentement vers la classe agricole et le problème rural.

(Séminaire de Nicolet)

Magister

VOS CONTRIBUTIONS sont-elles payées ?

L'union catholique des cultivateurs aimerait pouvoir servir ses membres et, avec eux, toute la classe agricole sans réclamer un sou. Elle aimerait pouvoir supprimer sa cotisation et n'avoir plus à la solliciter...

Malheureusement le gouvernement fédéral refuse de lui fournir des timbres gratuitement; les marchands s'obstinent à vouloir faire payer leur papeterie; les chemins de fer ne tolèrent pas que les directeurs de l'U. C. C. voyagent sans billet; l'ancien propriétaire trouverait malhonnête que le prix convenu pour son immeuble ne soit pas versé, etc. En d'autres termes, l'U. C. C. ne "vit pas de l'air du temps".

Par contre, la contribution qu'elle exige est très modique. La plupart des syndicats ouvriers réclament de leurs membres une cotisation de \$12.00 par année. Ici nous demandons \$2.00 dont l'un paye l'abonnement au journal. Est-ce vraiment trop exiger?

C'est une question de loyauté et de fierté personnelle. Un membre de l'U. C. C. reçoit des services de son cercle et de son association. Il n'est pas mesquin, il n'est pas avare, ... et alors il reste qu'il doit payer sa cotisation sans lésiner au moment où elle est due.

D. B.

NOS CERCLES AU TRAVAIL

Officiers DE L'U. C. C.

President: M. Abel Marlon, Ste. Edwidge;
Aumônier: R. P. Léon Lebel, S. J.;
1er vice-président: M. Samuel Audette, Landrienne;
2ème vice-président: M. G. H. St-Cyr, Nicolet;
Secrétaire général: M. Gérard Fillon, L.S.C.;
Directeur général de la Mutuelle-Vie: M. Thérèse Belzile, L. S. C.;
Rédacteur de la "Terre de Chez Nous": M. Dominique Beaudin;
Conseiller juridique: Me Wilfrid Guérin, N.P.

Trois-Pistoles

La séance du 14 novembre a été couronnée de succès. Les assistants étaient nombreux et ont écouté les conférenciers avec attention et profit. Au nombre de ces derniers, il faut mentionner M. l'abbé Alphonse Belzile, aumônier diocésain et M. Omer Fillon, propagandiste régional. Ils ont traité plus particulièrement des Caisses populaires, du crédit agricole et de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. Seize équipes d'études ont été formées dans la paroisse et leurs chefs ont été nommés.

Cyprien Giroux,
secrétaire

Saint-Camille (Wolfe)

Le cercle local a tenu son assemblée générale annuelle le 20 novembre et a élu son bureau de direction pour 1938-39. Au nombre des questions traitées, il faut mentionner la propagande et l'organisation des équipes d'étude. La séance a été présidée par M. Napoléon Bellerose.

Le secrétaire,

Saint-Arsène

Le 13 décembre, à l'issue de la messe paroissiale, une grande réunion agricole a été tenue ici. Le cercle de l'U.C.C. qui l'avait convoquée peut se réjouir de son succès. La salle était comble. Dames et demoiselles étaient nombreuses. L'assemblée a été présidée par M. Alfred Rioux et M. Apollinaire Roy, propagandiste, a présenté les conférenciers. Des membres de la J.A.C., MM. Lucien Dumont, Maurice Bérubé, et Roger Cayouette, ont prononcé d'excellentes allocutions. Ils ont montré une belle connaissance de leur sujet et beaucoup de maîtrise. L'assistance les a chaleureusement applaudis. L'aumônier diocésain, M. l'abbé Alphonse Belzile, était parmi nous et a fort intéressé l'assistance en parlant successivement d'organisation professionnelle, de principes coopératifs, de caisses populaires et scolaires. M. le curé remercia les conférenciers et l'assemblée se termina par la récitation de l'Angelus et le chant de l'hymne national.

Le secrétaire,

Nédelec

(Témiscamingue)

Réunis le 20 novembre, les membres de l'U.C.C., ont adopté la résolution suivante sur proposition de M. Albert Perron. "Considérant que la terre arable doit être livrée à l'agriculture, il est résolu à l'unanimité de prier l'Union diocésaine et le bureau central de l'U.C.C., d'intervenir auprès du gouvernement provincial pour que soit réglée la question de la réserve indienne de Nédelec et qu'il soit possible de placer des colons sur les terres colonisables dès le printemps de 1939".

Alfred Benoit,
secrétaire

Saint-Jean

Au cours d'une récente assemblée, les membres de l'U.C.C., ont pris connaissance du rapport financier annuel du cercle local

CONVOICATIONS

DIMANCHE, LE 18 DECEMBRE :

Chartierville,
Palmarolle,
St-Camille (Wolfe),
St-Mathias,
Ste-Blandine,
Ste-Rose-de-Pouliaries,
Wotton.

LUNDI, LE 19 DECEMBRE :
St-Pascal (Kamouraska).

MARDI, LE 20 DECEMBRE :

Oka,
St-Thomas d'Aquin.

MERCREDI, LE 21 DECEMBRE :

Ancienne-Lorette,
Danville,
St-Augustin (Portneuf).

VENDREDI, LE 23 DECEMBRE :
St-Malachie.

Au milieu d'octobre 1938, notre groupe avait en banque une somme de \$227.34. Le bureau de direction formé pour 1938-39 se compose de M. Azibert Harbec, président, de M. Pierre O'Caïn, vice-président, de M. Edouard Hébert, M. Armand Pilon, M. Arthur Langlois, Georges Samoisette, et Aimé Latour, directeurs. Il faut regretter que M. Henri Roman abandonne le secrétariat de notre cercle où son dévouement s'est exercé pendant sept ans.

St-Jean-Baptiste

(Rouville)

Réunis le 30 novembre, les membres de l'U.C.C. ont élu leur bureau de direction pour 1938-39. Voici comment il est formé : M. Jean-Paul Morrier, président; MM. Azarias Noisieux, Gérard Brillon, Philippe Tétrault, Léopold Sansoucy, Alfred Hamel et Calixte Bienvenue, directeurs. La formation des équipes d'étude et les besoins de la propagande ont été les principales questions discutées. Dans une résolution, les membres du cercle se sont prononcés radicalement contre toute forme d'immigration. Au début de la séance, ils avaient exprimé leurs sympathies au président, M. J.-P. Morrier, affligé par la mort de sa fille.

Laurent Noisieux,
secrétaire

St-Anselme

(Dorchester)

Les membres du cercle local ont payé leurs cotisations au cours de la séance du 27 novembre et ils ont élu le bureau de direction suivant : M. Pierre Turgeon, président, M. Albert Morin, vice-président, M. Alexandre Lantagne, secrétaire, MM. Arcadius Roy, Jules Chabot, Gérard Allen, Arthur Bélanger et John Girard, directeurs.

Alexandre Lantagne,
secrétaire

Princeville

En visite parmi nous dernièrement, M. l'aumônier diocésain et le propagandiste régional ont fortement recommandé la formation d'équipes d'étude. Ils ont exposé longuement les principes de la coopération et cité l'exemple des provinces maritimes. Le bureau de direction suivant a été formé : M. Wilfrid Labrecque, président; M. Ovide Girouard, vice-président; MM. Henri Croteau, Adèle Deroy, Daniel Brice, Emile Boisvert, Charles Leconte, directeurs.

Lorenzo Roux,
secrétaire

Ste-Cécile

(Gatineau)

Lundi, le 21 novembre, une soixantaine de cultivateurs assistaient à l'assemblée spéciale convoquée pour mettre la dernière main à la formation des équipes d'étude. M. l'aumônier a fait un vigoureux plaidoyer en faveur du système d'Antigonish. Il a fortement recommandé aux membres de se grouper en équipes d'étude. Trois équipes ont déjà tenu chacune trois réunions. Et les autres?

Le secrétaire,

Beaudry

(Témiscamingue)

Une trentaine de membres assistaient à la réunion du 4 décembre qui fut présidée par M. Willie Bacon. Ce dernier a traité des équipes d'études et de leur

constitution. La colonisation a été longuement discutée et les membres sont unanimes à réclamer une prime de \$50. à l'acre. Il a paru urgent de réclamer des travaux immédiatement afin de permettre à certaines familles de subsister. Deux de nos délégués devaient rencontrer les membres du cercle agricole de Rollet afin de discuter la question de la colonisation avec eux.

Emile Vadeboncoeur,
secrétaire

Saint-Cléophas

Presque tous les cultivateurs de la paroisse font maintenant partie des équipes d'étude qui ont été formées ici. Celles-ci sont au nombre de 20 et comptent plus de 150 membres.

G. Turcotte,
secrétaire

Le Bic

A la séance du 4 décembre, il a été question des équipes d'étude, de leur organisation et de leur bon fonctionnement. On a cité l'exemple d'Antigonish et montré que les équipes d'étude fournissent aux cultivateurs le moyen le plus sûr de s'instruire et de s'organiser.

Louis Chénard,
secrétaire

Warwick

(Arthabaska)

M. Napoléon Desrochers présidait l'assemblée de cercle tenue le 30 novembre. Au début de la séance, il offre ses sympathies au crétaire affligé par la mort de l'une de ses filles. Une messe sera chantée pour le repos de l'âme de Mlle Jeanne-d'Arc Lafontaine. M. l'aumônier montre quelle tâche doit accomplir le cercle d'étude dans la paroisse. Il parle aussi des équipes d'étude et fait voir qu'elles offrent aux adultes l'une des meilleurs méthodes d'instruction. La discussion porte assez longuement sur les cours post-scolaires. Sur proposition de MM. Wilfrid Haince et Hector Lemay, il est résolu que les cours post-scolaires devront être organisés comme l'an dernier dans notre paroisse. On estime ici qu'il importe d'enseigner le français et l'arithmétique et que la formation professionnelle doit être greffée sur une culture générale.

Georges Lafontaine,
secrétaire

Sully

Réunion du 17 novembre 1938. M. le président donne la parole à M. Louis Martel, qui nous parle d'union, de coopération et de cercles d'étude.

M. Louis Boucher nous donne un compte rendu assez complet des choses qu'il a vues et entendues au Congrès diocésain. Il incite les membres à assister aux séances de leurs équipes d'étude, propose l'organisation d'une mutuelle-incendie, encourage les cours à domicile et commente brièvement les paroles du Rév. Père Lebel : "Ne pas chercher des bénéfices personnels pour le dévouement et le travail fait dans l'U.C.C."

Le conférencier suivant est M. l'agronome Bilodeau. M. Bilodeau nous donne les conditions du concours d'égouttement, qui devra prendre fin le 15 juin 1939. Le Rév. Père R. Valois, de la Maison de Notre-Dame-des-Champs seconde M. l'agronome. La coopération trouve en lui un zélé protecteur. Il nous recommande de plus de ne pas avoir peur du travail intellectuel et de la lecture.

M. l'aumônier clot l'assemblée en appuyant sur quelques-unes des principales idées émises par les conférenciers précédents et donne des conseils pour le progrès du cercle et une plus grande activité au sein des équipes d'étude formées l'an passé. Il émet le désir de voir les dames de la paroisse entrer dans un cercle vivant des dames fermières de l'U.C.C.

Le nouveau bureau de direction élu le mois dernier se compose des membres suivants :

Président : M. J.-V. Bélanger;

Vice-président : M. Louis Boucher;

Directeurs : MM. J.-B. Cloutier, Wilfrid Bolduc, Charles Michaud, Octave Morin et J.-Bte Gendron.

Le secrétaire est maintenu dans ses fonctions.

Antoine Bard.

St-Honoré

(Beauce)

Réunis le 4 décembre, les membres du cercle local de l'U. C. C. ont adopté une résolution pour demander que le gouvernement fédéral garantisse aux producteurs un prix de vente minimum de \$0.30 la livre pour le beurre afin d'accorder une compensation aux fermiers de l'Est obligés de payer en taxes le boni versé à l'Ouest pour son blé.

Le secrétaire,

Saint-Luc

La réunion du 27 novembre a été tenue immédiatement après la grand-messe. Elle a été consacrée à l'organisation des équipes d'étude.

Hector Villeneuve,
secrétaire

St-Valérien

La plupart des directeurs et des membres du cercle ont assisté à la séance qui a été tenue le 22 novembre sous la présidence de M. Arthur Goyette. M. l'agronome J.-A. Lambert était présent et il a donné une causerie très instructive. Il a traité plus à fond du chaulage des terres et de la culture de la luzerne. Des résolutions ont été adoptées pour demander que les prix des denrées agricoles et des bestiaux soient donnés à la radio et que des cours post-scolaires soient de nouveau organisés en notre paroisse.

Ananias Bolleau,
secrétaire

LA TERRE DE "CHEZ NOUS"

organe officiel de
L'Union Catholique des
Cultivateurs,
fondée en 1929,
Membre de l'A. B. C.

Rédaction, Administration,
Publicité,
515, avenue Viger
Montréal
Tél.: LA 6273
ABONNEMENT

Au Canada :
\$1.00 par année
\$2.50 pour 3 ans
A l'étranger :
\$1.50 par année

Imprimée par
L'Action Sociale, Ltée,
3, boul. Charest, Québec.

Nécrologie

L'Union catholique des cultivateurs et les cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos des âmes de

Mlle Monique Morrier, décédée accidentellement à l'âge de 22 ans. Elle était la soeur de M. Jean-Paul Morrier, président du cercle de l'U. C. C. de St-Jean-Baptiste-de-Rouville, et la fille de M. Albert Morrier.

M. Edmond Baril, de Lorrainville, décédé le 25 novembre, à l'âge de 66 ans. Il fut un membre dévoué du cercle de l'U. C. C. de sa paroisse.

Notre-Dame-de-la-Doré

Des séances du cercle ont été tenues le 30 novembre et le 4 décembre. Elles ont eu pour résultat la réorganisation du groupe local. Nos membres, sous la direction de MM. les agronomes A. Rioux et Belzile, ont étudié et discuté les principes coopératifs et l'organisation pratique des coopératives. Leur intention est de former ici une coopérative qui s'occupera de la préparation et de la vente des bleuets. Cette coopérative pourra par la suite s'occuper aussi des autres produits agricoles. Le secrétaire a présenté son rapport financier annuel et les élections du cercle ont été faites. Nos membres expriment leurs remerciements et leur sympathie à l'ancien président qui la maladie a forcé de démissionner.

Gérard Poirier,
secrétaire.

(Suite à la page 17)

Abonnez vos amis à
"LA TERRE DE CHEZ NOUS". Vous leur rendrez un service dont vous profiterez vous-mêmes.

Pour le président et le secrétaire du cercle

Afin d'aider les dirigeants du cercle dans leur tâche, l'union catholique des cultivateurs publie le "GUIDE". Comme son nom l'indique, ce bulletin mensuel montre la voie au président et au secrétaire : il leur suggère un ordre du jour auquel il ne reste à ajouter que les questions d'ordre régional ou local. D'autre part, il contient les directives du bureau central de l'U. C. C. et détermine le sujet d'étude de chaque mois. Il est donc indispensable aux dirigeants des cercles. C'est le cercle lui-même qui paie l'abonnement de M. l'aumônier, du président et du secrétaire. Les TROIS ABONNEMENTS réunis ne coûtent QU'UNE PIASTRE par année. Adressez-vous au SECRÉTAIRE DE L'U. C. C., 515, avenue Viger, Montréal, P. Q.

Réunion et élections au cercle ayrshire Saint-François

Le cercle ayrshire Saint-François a tenu son assemblée annuelle, mercredi, le 30 novembre, 1938. Un bon nombre de représentants assistaient à cette assemblée.

M. P.-J. Whitcomb, président l'assemblée. Le rapport financier du cercle a été donné par le secrétaire, W.-G. MacDougall. On a passé un vote de remerciements à l'endroit de M. et Mme Waters, pour le travail qu'ils ont fait relativement au pique-nique annuel. On a aussi remercié MM. R.-G. Davidson, M. P., et J. Mullins, M. P., pour les dons qu'ils ont faits. On a passé une résolution re: épreuve du sang. On a demandé au secrétaire de référer cette résolution aux cercles d'Éleveurs, afin qu'elle soit considérée.

On a nommé, pour l'année suivante, les directeurs suivants :

Compton. — A. Côté, L.-E. Copping, W. Edwards.

Sherbrooke. — R. Ste-Marie - Adélard Boldue, Fred Young-M. Audet.

Drummond. — A.-J. Hyde, W.-J. Fowler, D.-G. Ross.

Stanstead. — W. Trembaly, P.-J. Whitcomb, J.-L. McKellar.

On a nommé les officiers suivants : président, R. Ste-Marie; vice-président, M. D. Waters; secrétaire, W.-G. MacDougall.

Comité exécutif. — R. Ste-Marie, M.-D. Waters, W.-G. MacDougall, Adélard Boldue, P.-J. Whitcomb.

Le programme pour l'année suivante fut laissé au comité exécutif. On a décidé de recommander au comité exécutif que l'octroi et pour la prime d'achat de veaux pour le cercle de veaux et les prix à l'exposition se continuent si le budget le permet. On a aussi passé des résolutions re: primes sur taureaux.

M. J.-A. Ste-Marie, surintendant de la Ferme expérimentale, a parlé en anglais et en français re: travail de l'association ayrshire canadienne. Activités à date et plans futurs.

Des remarques appropriées furent faites par MM. le président : P.-J. Whitcomb; D.-A. Finlayson, ferme expérimentale, H. Pinal, propagandiste en Ind. animale, M. R. Ste-Marie, le nouveau président, ainsi que le secrétaire, W.-G. MacDougall.

Institutrice méritante

Une prime de \$20.00 a été accordée, sur la recommandation de M. l'inspecteur Gérard Filteau, à Mlle Noëlla Lefebvre d'Hérouxville. Celle-ci enseigne à l'école no 6 du rang St-Pierre et n'en est pas à ses premiers succès dans l'enseignement.

L'Office du crédit agricole du Québec poursuit son travail...

L'office du crédit agricole poursuit activement sa besogne. A date, il y a 10,693 prêts acceptés représentant un engagement de \$24,998,889.41.

Une statistique que communique l'office du crédit agricole se

rapportant aux prêts payés au 30 septembre 1938 et au 31 octobre 1938, intéressera sûrement le public.

L'office a payé durant 1938, \$1,288,540.00, ce qui indique que le travail de recherche de titres

se poursuit à belle allure.

Suivent des chiffres se rapportant aux prêts payés au 30 septembre 1938. Nous y joignons également les statistiques attestant le nombre et le montant de prêts payés durant le mois d'octobre 1938 :

Nombre de prêts payés	7561
Grandeur de la propriété, donnée par les emprunteurs (arpents)	631,692
Grandeur de la propriété, donnée par les emprunteurs (acres)	362,767
Montant demandé par les emprunteurs	\$19,622,236.18
Valeur du terrain, donnée par les emprunteurs	\$25,803,722.50
Valeur des bâtisses, donnée par les emprunteurs	\$17,896,946.50
Total de la valeur du terrain et des bâtisses	\$43,700,669.00
Estimation municipale de la propriété	\$22,316,492.08
Estimation du bureau de revision	\$30,310,360.00
Estimation de la ferme et des bâtisses par les estimateurs locaux (valeur au comp.)	\$33,799,504.11
Estimation de la ferme et des bâtisses par les estimateurs locaux (valeur de vente à terme)	\$37,621,123.30
Assurances en vigueur lors de la demande	\$13,403,644.38
Actif déclaré par les emprunteurs	\$61,206,156.88
Passif déclaré par les emprunteurs	\$19,846,474.69
Roulant de la ferme (valeur des animaux)	\$ 6,683,360.26
Roulant de la ferme (valeur du matériel)	\$ 6,135,741.77
Total du roulant de la ferme	\$12,819,102.03
Moyenne d'âge des emprunteurs	44 ans
Etat civil (Célibataire)	644
" (Marié)	6,447
" (Veuf)	470
Membres de la famille résidant sur la ferme (fils) (nombre)	18,238
Membres de la famille résidant sur la ferme (fils) (moyenne d'âge)	13 ans
Membres de la famille résidant sur la ferme (filles) (nombre)	16,003
Membres de la famille résidant sur la ferme (filles) (moyenne d'âge)	12 ans
Proposition du bureau de revision (montant recommandé)	\$18,260,029.66
Proposition du bureau de revision (remboursements semi-annuels exigés)	\$ 365,200.00
Proposition du bureau de revision (assurances requises)	\$10,026,697.00
Décision du bureau des régisseurs (montant accordé)	\$18,272,814.41
Décision du bureau des régisseurs (remboursements semi-annuels exigés)	\$ 365,456.29
Montant des hypothèques (payé avec le produit de l'emprunt)	\$13,934,667.63
Taxes municipales (payé avec le produit de l'emprunt)	\$ 144,605.06
Taxes scolaires (payé avec le produit de l'emprunt)	\$ 139,638.13
Taxes ecclésiastiques (payé avec le produit de l'emprunt)	\$ 68,650.28
Rentes seigneuriales (payé avec le produit de l'emprunt)	\$ 8,080.17
Montant des dettes ordinaires (payé avec le produit de l'emprunt)	\$ 3,977,173.14
Total du montant accordé par le bureau des régisseurs	\$18,272,814.41

Nombre et montant des prêts payés au 30 septembre 1938 ... 7,014 \$16,984,274.41
Nombre et montant des prêts payés durant octobre 1938 ... 547 \$ 1,288,540.00

Nombre et montant des prêts payés au 31 octobre 1938 ... 7,561 \$18,272,814.41

Rodolphe LAPLANTE,
secrétaire.

Fernand BLACHE,
statisticien,
au 31 octobre 1938.

Assemblée du cercle de la "Divine Bergère"

Prière, lecture du rapport, avis et correspondance par madame la secrétaire. Duo de piano par Mmes H. Bélanger et Jules Cloutier. Proclamation des prix de concours (11 exhibits). Lecture de quelques articles : "La Femme et le Foyer" par madame G. Forget. Déclamation : Le Vent, par Mme notaire Ouellette. Lecture des articles de monsieur l'aumônier diocésain, parus dans la "Terre de Chez Nous". Madame la trésorière rend des comptes annuels après expertise et approbation. Allocution de monsieur l'aumônier : La coopération : sa nature et son importance. "C'est une condition indispensable, dit M. l'abbé W. LeBon, du relèvement moral, social et économique. C'est une obligation morale pour tous de coopérer. C'est un devoir de justice et de charité. L'abbé LeBon met en garde contre l'esprit de parti et la jalousie. L'abbé Dumouchel ajoute quelques considérations sur ses visites officielles dans les cercles

Jouissez-vous de la Saison des Fêtes?

Si votre santé est chancelante,
vous ne pouvez partager
la joie des autres.

Le mois de Décembre est le mois des réjouissances, des réunions de famille, des joyeux rassemblements et des glorieuses fêtes de Noël. La décoration des arbres de Noël, l'emballage et l'échange des présents — toutes ces choses tendent à vous rendre heureux et rempli de bonnes intentions.

Mais si votre digestion ne fonctionne pas normalement vous ne pouvez pas entrer dans l'esprit de saison et vous ne pouvez partager la joie de tous ceux qui vous entourent. Vous ne souffrez peut-être de rien de plus qu'une élimination déficiente. C'est un mal très commun qui est souvent causé par les exigences de notre façon de vivre actuelle. Depuis 1869 des milliers de personnes qui souffraient d'une mauvaise digestion et d'une élimination retardée, ont pris le Novoro du Dr. Pierre, ce tonique pour l'estomac qui a fait ses preuves. Si vous êtes grincheux, nerveux et irritable l'action du Novoro du Dr. Pierre, qui produit quatre effets, vous aidera sans doute aussi; il aide les fonctions de l'estomac, règle les intestins, stimule l'action des reins, facilitant ainsi l'élimination, il aide et active aussi la digestion. Envoyez le coupon ci-dessous pour obtenir aujourd'hui une grosse bouteille d'essai de Novoro du Dr. Pierre de 14 onces (valeur rég. \$1.20).



Livré au Canada Sans Frais de Douane.

La Grosse Bouteille d'Essai— \$1.00 Seulement

Dr. Peter Fahrney & Sons Co.
2501 Washington Blvd.,
Chicago, Ill. Dep. DC 476-69
Veuillez m'envoyer une grosse bouteille d'essai de 14 onces de Novoro du Dr. Pierre en port payé, pour laquelle je remets \$1.00.

□ Veuillez envoyer C.O.D.
Nom.....
Adresse.....
Bureau Postal.....

**LES
POUSSINS**

CLASSIFIÉS PAR LE GOUVERNEMENT

**AMÉLIORENT
LA PRODUCTION**

Poussins R.O.P.—Ce sont des poussins issus de sujets soumis à la réaction sanguine et possédant toutes les qualités exigées pour le "Record of Performance": aptitude à pondre, à couvrir et qualité de la chair. Chaque poussin est enregistré et a sa fiche. Ils sont en vente chez les éleveurs R.O.P., seulement. Sujets excellents pour fonder un poulailler. Cochets de premier ordre pour améliorer le troupeau.

Poussins engendrés de cochets R.O.P.—Ce sont des poussins nés de l'union de cochets R.O.P. et de poulettes approuvées vivant ensemble, soumises à l'épreuve sanguine, élevées et sélectionnées pour leur aptitude à pondre, à couvrir et la qualité de leur chair.

Poussins approuvés—Nés de l'union de cochets approuvés et de poulettes approuvées vivant ensemble, soumises à la réaction sanguine, élevées et sélectionnées pour leur aptitude à pondre et à couvrir et la qualité de leur chair.

Pour recevoir plus amples renseignements, écrivez au
MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE
OTTAWA
Honorable James G. Gardiner, ministre.

Précisez la catégorie et achetez avec confiance

AVIS aux éleveurs de moutons

Comme on le sait, le ministère fédéral de l'Agriculture accorde une prime aux cultivateurs ayant acheté un bélier classifié en 1938. Pour obtenir cette prime, les éleveurs doivent, cependant, se conformer aux conditions suivantes :

1.—La demande officielle pour l'obtention de la prime accordée par le ministère fédéral de l'Agriculture sur l'achat de béliers classifiés doit être envoyée à M. Stéphane Boily, division fédérale de l'industrie animale, édifice Premier, Sherbrooke, le ou avant le 37 décembre 1938.

2.—Le certificat d'enregistrement dûment transféré au nom de l'acheteur doit être envoyé à la même adresse au plus tard le ou avant le 31 janvier 1939.

3.—L'acheteur doit se conformer à ces règlements pour que sa demande soit considérée.

Retraite fermée pour les membres de l'U.C.C. du diocèse de Saint-Jean

Cette retraite commencera dimanche soir le 18 pour finir mercredi après midi, le 21 courant, et sera prêchée par le Rév. Père Deguire, ex-aumônier général de l'U. C. C.

MM. les officiers ainsi que les membres de l'U. C. C. du diocèse, ne manqueront pas cette belle occasion de venir passer trois jours dans la solitude, à méditer, à prier et à donner ainsi l'exemple.

Il faudra bien se rappeler que plusieurs associations ont leur retraite fermée, à laquelle assistent un bon nombre de leurs membres; c'est pourquoi j'ai cru bon de prendre l'initiative, et d'organiser cette retraite, et comme je l'espère cette coutume continuera à l'avenir. A ce moment de l'année, les travaux de la ferme sont à peu près terminés, et il est plus facile pour nous de nous absenter, que chacun se fasse donc un devoir d'assister à la retraite afin de remplir la Villa St-Jean de la Lande à pleine capacité.

A la fin de la retraite, Son Excellence Mgr Forget ainsi que M. l'abbé Fernet, aumônier diocésain, seront invités à venir rencontrer les retraitants. Il y aura également une assemblée du bureau de direction de l'union diocésaine.

Prière d'envoyer votre nom à Hercule Riendeau, St-Remi, Co. Nap. ou téléphonez, chez lui à 307 r 5. Ou au Père Desjardins, Villa St-Jean de la Lande, St-Jean.

Hercule RIENDEAU,
président diocésain.

La machinerie agricole et les soins qu'elle requiert

La machinerie agricole requiert souvent des réparations. Voilà l'importance de faire dès maintenant, puisque vous avez plus de temps libre, une inspection générale de vos machines agricoles. Par l'achat de ses machineries agricoles, le cultivateur investit une forte partie de son capital d'opération. Il est tout naturel qu'il tienne à ce que ce capital ne se déprécie pas trop rapidement. Un bon moyen pour y arriver, c'est d'en avoir soin et de les entretenir, ce qui aura pour effet de prolonger leur durée et de leur faire produire un meilleur travail.

On peut diviser en quatre parties l'entretien des machines agricoles: 1.—La lubrification. 2.—Le remisage. 3o Les réparations. 4o Le peinturage.

1.—La lubrification.

La lubrification nous fait connaître l'utilité du pétrole dans l'achat d'une machine. Lorsque vous constatez qu'une des pièces à huiler est rouillée, vous enduisez de pétrole lequel aura pour effet de dissoudre la rouille des pièces qui fonctionnent l'une contre l'autre, vous laissez fonctionner ces pièces quelque temps, ensuite vous procédez à la lubrification ordinaire.

Les charrues, herbes à disques, cultivateurs doivent être débar-

assés complètement des débris terreux et huilés afin de les protéger contre la rouille. Les distributeurs à engrais, bien nettoyés, les roues porteuses et engrenages bien huilés. Graisser la bielle et la tête de la biele de la faucheuse, visiter l'appareil d'embrayage et de débrayage. Bien graisser le lieu de la moissonneuse. Pour ce qui en est des autres machines, on doit suivre le même procédé dans le huilage et graissage des pièces.

2.—Le remisage

Le remisage consiste à mettre en sûreté les machines et voitures pour l'hivernement. Des sommes considérables sont perdues chaque année par cette négligence. Toutes pièces exposées à l'humidité perdent beaucoup de valeur, la rouille et la pourriture, agents destructeurs du fer et du bois, peuvent causer beaucoup de dommages en une saison d'hivernement en plein air. On doit avoir une construction spéciale ou un endroit sec dans la grange ou autre bâtiment. Le coût d'une construction destinée aux machines et voitures est en quelques années remboursé par l'économie réalisée sur la dépréciation.

(Suite à la page 16)

LES INSTITUTRICES ET LA VIE RURALE

Enrayer l'exode rural, tel a été longtemps le but que se sont proposé ceux qui s'intéressent à la classe agricole. Ils voyaient les jeunes hommes et les filles de nos campagnes quitter les paroisses pour aller travailler à l'usine, au magasin ou dans les demeures des gens de la ville et comprenant quelles sources d'appauvrissement pour le sol canadien ces désertions produisaient ils s'efforcèrent de faire naître partout une saine réaction.

Leur travail n'a pas été inutile. La jeunesse rurale actuelle aime la terre, étudie les questions agricoles et cesse de considérer la ville comme l'unique lieu où l'on puisse vivre avec profit et plaisir. Les écoles d'agriculture que nos dirigeants ont ouvertes, les cours postsecondaires ou d'enseignement ménager qui sont donnés dans plusieurs endroits cultivent à merveille ce goût nouveau des jeunes cultivateurs et des filles de nos paroisses pour la profession de leurs parents.

Il est cependant un milieu qui n'a pas encore, à notre avis, exercé toute l'influence qu'il pourrait exercer sur la jeunesse rurale, c'est celui de l'école. Là aussi il y a évidemment progrès et l'institutrice du rang est devenue une fervente amie de la classe agricole. Mais il semble qu'elle peut faire davantage.

Elle a en effet sous sa direction des êtres jeunes, très jeunes, impressionnables, qu'il lui est aisé de façonner, de diriger, de former comme il lui plaît. Ces enfants ont une vive imagination et une sensibilité exquise. Que l'institutrice fasse miroiter souvent devant eux les beautés des champs, la poésie de nos bois et de nos rivières, l'image accueillante, souriante d'une maison coquette, propre, où règne l'ordre, et les élèves s'apercevront tôt ou tard que la vie paysanne a ses charmes après tout et qu'il fait bon y vivre.

Un moyen très efficace de faire naître et croître dans le cœur du fils de cultivateurs l'amour du sol c'est de choisir, à l'école ou à la maison, des lectures et des sujets de devoirs qui ont trait aux choses agricoles. Le garçon

appelé par l'institutrice à décrire un jardin ou la jeune fille invitée à "effectuer" verbalement ou par écrit un petit voyage à la cuisine maternelle devront forcément observer le milieu dans lequel ils vivent. Cette enquête amenant la connaissance des objets qui entourent les enfants provoquera nécessairement chez eux un sentiment d'estime et d'amour pour la profession qu'exercent leurs parents.

Il y a plus. Les jardins scolaires ont produit dans certains pays des résultats merveilleux et ils ont aidé à la formation d'une élite de jeunes cultivateurs. Des carrés de betteraves, de choux, des "rangs" de patates, de tomates, cultivés, entretenus, récoltés par eux, avec un outillage à eux, achetés à l'aide d'une cotisation annuelle, vraie coopérative-miniature ! quel rêve et quel plaisir pour les élèves de l'école rurale. Et nos jeunes filles qui se réuniraient tous les mois à l'école, apportant assiettes, couverts, verres, oeufs, légumes, viande, lait, ustensiles pour préparer sous l'œil de l'institutrice des plats, sinon merveilleux, du moins "mangeables" et très appétissants ! Mais ce serait là pour elles une admirable initiative à leur future vie de ménagère et une magnifique plaidoirie en faveur de l'existence libre, utile et agréable qu'elles pourraient mener un jour, si elles le veulent, dans leur milieu.

Ces suggestions ne sont pas neuves évidemment. D'autres les ont formulées qui ont aussi parlé de musées scolaires ruraux avec plantes, insectes et roches, de bibliothèques, de T. S. F. et de cinéma pour les écoles de nos campagnes. Leurs idées étaient bonnes et les pays qui s'en sont servis pour instruire leurs jeunes agriculteurs ne l'ont pas regretté. Un film qui raconte la vie des champs parle souvent bien mieux à l'imagination de l'enfant qu'une lecture aride ou une explication orale sans chaleur. Les écoliers aiment la radio et ils ne l'aimeraient pas moins si par des programmes bien adaptés on l'utilisait partout pour leur faire connaître et estimer la campagne.

Ces différents moyens ne sont peut-être pas tous utilisables chez nous à l'heure actuelle et bien des années s'écouleront sans doute avant que chaque école rurale n'ait son musée et n'offre des films éducatifs aux enfants comme cela se fait en Allemagne, en Russie et aux Etats-Unis. Les institutrices rurales ont toutefois là toutes les armes avec lesquelles il leur est possible de garder à la campagne tous les enfants qu'elles éduquent. A elles d'entreprendre, d'innover, de tenter prudemment des expériences, de conseiller à l'occasion ceux qui détiennent "les cordons de la bourse". Leur rôle est de tout premier plan et leur action peut être d'une étonnante efficacité. Des milliers d'enfants apprendront à mieux connaître et à aimer la terre si elles remplissent à la perfection tous leurs devoirs d'institutrices rurales.

René Beauséjour

Production de graine de trèfle

L'évaluation préliminaire de la production commerciale de graine de trèfle et de graminées fourragères au Canada en 1938, met la production totale de trèfle rouge à 6,420,000 livres contre 1,074,000 livres en 1937, 1,910,000 livres en 1936, 4,500,000 livres en 1935 et 1,900,000 livres en 1934. La quantité nécessaire au pays même pour les semences en 1939 est estimée à 4,500,000 livres, ce qui laisse environ 2,000,000 de livres pour l'exportation ou le reliquat.

La production de graine de trèfle d'alsike au Canada en 1938 est estimée à 6,860,000 livres contre 566,800 livres en 1937, 5,250,000 livres en 1936, 1,420,000 livres en 1935 et 425,50 livres en 1934. La consommation annuelle est estimée à 1,500,000 livres.

La production de graine de luzerne en 1938 est évaluée à 4,042,800 livres et la consommation annuelle au pays à quelque 3,000,000 de livres. La production a été de 4,143,000 livres en 1937, de 2,575,000 livres en 1936, de 1,100,000 livres en 1935 et de 1,650,000 livres en 1934.

En attendant les fêtes

Le mois de décembre passe trop rapidement, à votre gré, parce que vous savez que vous aurez bientôt à faire des cadeaux.

Mode détestable, coutume révoltante, que celle de dépenser de l'argent pour acheter des cadeaux sans utilité et sans durée.

Et pourtant, des fêtes sans cadeaux, ce ne serait pas des fêtes. Il faut que vous offriez un témoignage de reconnaissance à celle qui, avec tant de bonté, vous a aidé à supporter allègrement les tâches et les peines de l'année qui s'achève. Il faut que vous soyez "un papa affectueux", pour faire oublier à vos mioches que c'est "en marchant sur votre cœur" que vous avez dû être souvent "un papa sévère".

Vous le savez. Vous vous sentez le cœur large, mais...

Les cadeaux futiles ne vous intéressent pas ? Faites des cadeaux utiles et durables.

Assurez votre vie au bénéfice de votre femme. Nul cadeau ne sera mieux apprécié que celui-là.

Prenez des polices d'assurance-dotation sur la vie de vos enfants. Ils comprendront que leur avenir vous intéresse. Chaque jour de l'an prochain ils se souviendront à vous payer de retour.

En attendant les fêtes, mettez du bonheur dans votre famille en prenant les polices d'assurance-vie dont vous avez besoin.

LA MUTUELLE-VIE DE L'U. C. C.

Une deuxième lettre à Cyprien

L'ACTIVITE est au ralenti sur les fermes à cette époque-ci de l'année. Rien à faire aux champs, rien à faire dans le bois. A quoi vous occupez-vous, cher ami, en marge du **train** (ou ménage) ? Quelques charrois, peut-être. Et après ? Tout se concentre donc sur le soin des animaux. Ce n'est pas peu dire, car un **train** bien fait requiert de longues heures de travail.

Je vous demandais la semaine dernière combien de têtes de bétail vous hiverniez cette année. Trop ou pas assez par acre en culture ? Il y a une norme à respecter, un équilibre à établir. Je n'insistais cependant pas beaucoup, d'abord parce que je disposais de peu d'espace, ensuite parce qu'il s'agit d'un problème assez complexe... J'espère néanmoins en avoir assez dit pour prouver que mieux on cultive, c'est-à-dire plus on fait produire le sol, plus on peut garder d'animaux. Et la conclusion suivante s'amenait logiquement : le profit est dans un gros **train** bien fait.

Aujourd'hui, citoyen Cyprien, je pose une autre question : Quelle sorte d'animaux gardez-vous ? C'est-à-dire quelle est la valeur ou plutôt quelle est la qualité des animaux que vous hivernez ? C'est une question qu'un éleveur doit se poser constamment. Négligeons, pour le moment, chevaux, porcs, poules et moutons. Bornons-nous aux vaches, source capitale des profits. Et tandis que j'y pense, laissez-moi à ce sujet vous rapporter une très juste réflexion tombée des lèvres de mon voisin de bureau, M. Stanislas Chagnon, directeur du service des agronomes, mais avant tout éleveur et même fort habile éleveur de bétail laitier. Je dis avant tout, parce que M. Chagnon a la passion des beaux animaux, des animaux qui se reproduisent bien, qui plaisent à l'oeil et au toucher et qui surtout rapportent gros. Il y a une dizaine d'années, il a abandonné la pape-rasse des bureaux pour aller faire pousser de la terre et élever du **stock**. Puis il est revenu au Parlement en 1937. Mais qui sait, peut-être dans dix autres années, s'évaderait-il d'une plus lourde pape-rasse pour ce qu'il paraît chérir avant tout : l'air des champs et la compagnie d'animaux domestiques. Qu'est-ce qui me fait supposer cela ? Un rien, une impression personnelle. Je vous le dis ici avec prière de le répéter à personne : quand, le samedi après-midi, une canne de fermier écossais à la main, il fait le tour des champs et des bâtiments de la ferme-école de Deschambault, cela semble lui faire infiniment plus plaisir que de faire le tour des bureaux au Parlement. **And how I agree with him !** Je me trompe ? Bon, bon, n'en parlons plus... Que disait-il donc l'autre jour ? Ceci qui semble pétri de justesse : "Sur 95% de nos fermes, tout le problème agricole doit se résumer comme suit : augmenter la **pays de beurrerie**, c'est-à-dire augmenter les revenus dérivés de la vache, le reste est dentelle, accessoire, à côté. Industrie laitière implique industrie porcine et les deux sont faites pour marcher d'accord. Que l'enveloppe de beurrerie soit plus rémunératrice et la situation s'améliorera de haut en bas. Tout devrait converger vers cet objectif essentiel. Que le rendement de nos laitières soit augmenté seulement de 500 livres de plus par année d'ici cinq ans — 100 livres par année, ce n'est pas une impossibilité bien que cela représente un gros effort — et la figure agricole de notre province sera miraculeusement changée. Nos vaches d'abord ! Nos vaches avant tout ! Trop de cultivateurs passent leur hiver à soigner tant bien que mal des petites vaches à médiocre hérédité laitière. Trop de cultivateurs passent leur été à charroyer des canistres de lait qui représentent une production moyenne annuelle insuffisante. A ce point des remarques de M. Chagnon, votre correspondant, cher Cyprien, ne put s'empêcher de prendre le plancher, comme on dit, et interjeta :

—Notre production moyenne, ah ! parlons-en...

—Ou plutôt n'en parlons pas, repliqua M. Chagnon, car il n'y a pas de quoi nous vanter.

—Parlons-en tout de même à voix basse. On cite ça et là des chiffres dans les rapports officiels ou officieux. Mais ces chiffres n'allument pas toujours le feu de la conviction. En tout cas, ils sont loin de nous plonger dans l'admiration. Qui croire, Seigneur ? Il y a un moyen de confondre les enthousiastes : c'est d'additionner le nombre total de livres de lait porté aux fabriques et vendu à l'état nature (il n'y a pas de statistiques sur ce qui se consomme à la ferme), puis diviser le montant par le nombre de vaches qu'il y a dans la province (962,400 en 1937 et 982,000 en 1938). Ce

petit calcul ne vous fera sûrement pas commettre de péchés d'orgueil. Au contraire, il vous induira à faire acte d'humilité. **Mea culpa, tua culpa, nostra culpa...** Et pourtant le rendement moyen annuel...

—Est le thermomètre le plus certain de la prospérité de l'industrie laitière, reprit M. Chagnon. Chez nous il est indéniable qu'elle ne paie pas assez. A la base de toute l'organisation, il y a des vaches qui ne donnent pas assez de lait. Si nous disposons d'aucun moyen pour élever les prix des produits laitiers, nous avons au moins le pouvoir, en un certain sens, d'augmenter la marge de profit en faisant produire plus de lait par bête...

Ici, cher Cyprien, je coupe la parole à mon voisin de bureau parce que je veux traiter longuement ce sujet dans une prochaine lettre. Et je reviens à vous, c'est-à-dire à la question posée tantôt : Quelle est la valeur zootechnique des animaux que vous hivernez ? Et sur quoi vous basez-vous pour déterminer cette valeur ? Supposons que je survienne dans votre étable et vous demande de me présenter chacune de vos vaches. Seriez-vous en mesure de me dire combien chacune d'elles donne de lait ? Non seulement pour une traite par ci par là, mais combien de livres pour toute l'année. Et chose plus importante : combien de livres de matière grasse ? Mais attention à vous, ô le plus têtue des Cypriens, pas de réponses fuyantes, pas d'à peu près, de : "Ça m'a l'air", "Je ne suis

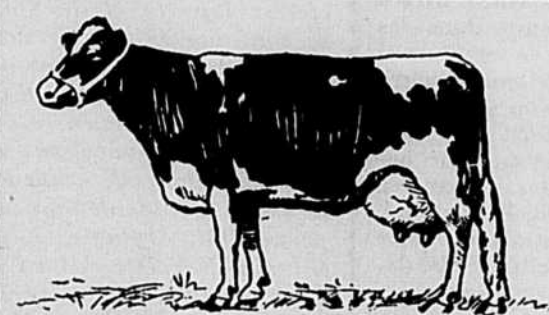
pas sûr", "Le père m'a toujours dit", "J'ai jamais pensé à ça", et autres échappatoires dans le même style évasif et imprécis. Que diriez-vous d'un commerçant qui déclarerait en présence du produit qu'il met en vente : "Je ne sais pas ce qu'il me coûte ; ça doit être quelque chose comme..." ou "Je n'ai pas encore calculé le prix de revient". Vous ne confieriez assurément pas vos économies à un homme qui procède ainsi à tâtons. Il est difficile d'établir le prix coûtant en agriculture, c'est entendu. Pour certaines cultures, on peut aller jusqu'à dire que c'est plus ou moins nécessaire, dans la pratique usuelle. Mais en industrie laitière, industrie fondamentale s'il en est une, c'est essentiel, c'est indispensable. C'est un genre de production qui a des ramifications par toute la ferme. En fait, tout lui est subordonné. Comment ne pas chercher alors à la contrôler rigoureusement. Répondre que c'est difficile et fatigant n'est guère admissible...

Maintenant, regardez chacune de vos vaches dans le blanc des yeux — ces beaux yeux humides qu'on a comparés à des lacs tranquilles. Regardez-les même de travers, s'il le faut, c'est-à-dire avec un petit air de méfiance. Projetez sur chaque bête ces deux jets de lumière que sont le contrôle laitier et la comptabilité. Impossible de voir vraiment clair sans cela. Faites comparaître chaque laitière devant un comité familial d'enquêtes des comptes personnels. C'est vous qui payez. C'est vous qui suiez. Où va votre argent ? Où vont vos sueurs ?

Mandez-moi de vos nouvelles, comme on disait jadis.

ARMAND LETOURNEAU,

chef du service de la Publicité au ministère de l'Agriculture.



UNE VACHE DE 1000 LIVRES
A QUI L'ON DONNE



UNE VACHE DE 1000 LIVRES
A QUI L'ON DONNE



30 LIVRES D'ENSILAGE



10 LIVRES DE FOIN
DE TRÈFLE ROUGE



8½ LIVRES D'UN MÉLANGE
DE GRAINS CONTENANT
13% DE PROTÉINE DIGESTIBLE
PRODUIRA



30 LIVRES D'ENSILAGE



10 LIVRES DE FOIN
DE TRÈFLE ROUGE



6 LIVRES D'UN MÉLANGE
DE GRAINS CONTENANT
9% DE PROTÉINE DIGESTIBLE
PRODUIRA



Il y a cent manières de soigner un animal. En élevant ou en abaissant la proportion de tel ou tel principe nutritif contenu dans un aliment donné, on modifie profondément la ration, et les effets, bons ou mauvais, s'en font imperceptiblement mais sûrement sentir dans le rendement.

• Dessin adapté du "Hoard's Dairyman".

Les jeunes Valin et Couture, de Saint-Augustin de Portneuf ont été les héros d'une brillante fête agricole

Une fête de la foi et de la confiance dans l'Agriculture

ILUTE la paroisse de Saint-Augustin de Portneuf a célébré avec éclat le triomphe remporté récemment à Toronto par deux de ses jeunes agriculteurs progressifs et travailleurs en décrochant lors de l'Exposition Royale, le championnat canadien de jeunes juges de bétail laitier.

MM. Roméo Valin et Roch Couture étaient cette année les porte-couleurs de la province de Québec au tournoi national organisé par le Conseil Canadien des Jeunes Agriculteurs. Ils ont concouru avec des équipes venant de toutes les provinces du Dominion et, pour la sixième fois, ils ont eu le bonheur de conquérir à la province l'honneur de ce grand championnat.

Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas d'entrer dans le menu détail de cette magnifique démonstration que l'on a appelée avec propos, la fête de la foi et de la confiance dans l'agriculture. La presse, d'une manière générale, en a donné un excellent compte rendu. Force nous est faite de nous limiter à consigner l'événement dans la chronique agricole en relevant des nombreux discours prononcés en cette circonstance les quelques idées maîtresses qui s'en dégagent.

Rendons hommage toutefois à l'initiative du comité paroissial de Saint-Augustin dont l'inépuisable aumônier, M. le curé Philémon Cloutier, chapelain du club des jeunes éleveurs, est, avec M. Delphis Marois, président du comité et en l'occurrence l'entraîneur du club des Jeunes éleveurs, l'un des principaux animateurs, comme il est le champion de toutes les initiatives de progrès dont cette paroisse est si riche.

Le concours des dames fermières et des cercles de jacistes masculin et féminin a été également très précieux au succès de cette brillante manifestation l'une des plus belles à consigner dans les archives paroissiales.

M. J.-Eug. Trudel, maire de la paroisse a présidé le dîner conjointement avec M. D. Marois. Les invités d'honneur étaient l'hon. M. Bona Dussault, M. le Dr Pierre Gauthier, M.P. du comté de Portneuf, M. le Dr A.-T. Charron, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa, M. le Dr A. Petitclerc, ancien paroissien de Saint-Augustin; M. Adrien Morin, chef du service provincial de la production animale; Stéphane Boily, directeur général des clubs de jeunes éleveurs; A.-E. MacLaurin, secrétaire du Conseil canadien des Jeunes Agriculteurs, M. Jean-Charles Magnan, directeur du Service de l'Enseignement agricole; Henri Lauzières, agronome régional; André Auger, chef du Service de la Grande culture; Lucien Darveau, secrétaire particulier du ministre de l'Agriculture; Camille Bouchard, propagandiste en industrie animale, entraîneur de deux champions. M. l'abbé Couture, curé de Ste-Croix

Leurs concitoyens les ont fort bien récompensés de leur succès qu'ils doivent principalement à leur ténacité, car il faut bien le dire, le triomphe dont ils ont été les héros est le résultat de quatre années d'efforts. Membres du club local de Jeunes Éleveurs, ils ont pris part quatre années consécutives aux concours éliminatoires tenus dans les limites de la province en vue de ce tournoi national. Cette année, le succès leur a souri. Ils ont raison d'en être fiers. Non seulement l'honneur de ce triomphe rejait sur leurs familles, deux des plus illustres de cette paroisse essentiellement agricole, pionnière pour ainsi dire du progrès agricole régional, mais il donne à la jeunesse rurale de cette province un exemple de ténacité et de détermination qu'il convient de souligner.

de Lotbinière, M. l'abbé A.-E. Doucet, curé de Neuville, E. Robert, vicaire à St-Jean Baptiste de Québec, le Révd. M. Chalifour, curé de St-Jachim, aumônier diocésain de l'U.C.C., Abel Raymond, inspecteur de district du Service fédéral de l'industrie animale, L.-V. Parent, de Lennoxville et M. l'abbé A. Côté vicaire et aumônier de la J. A.C.F.

Les héros de la fête occupaient avec leur famille une place d'honneur à côté de M. l'abbé Philémon Cloutier, curé de la paroisse, et M. Léo Boutin, agronome de cette division, artisan aussi du grand succès de la fête.

C'est l'hon. M. Bona Dussault qui a présenté le trophée du C.C. des Jeunes agriculteurs aux jeunes vainqueurs qui adressèrent la parole tour à tour relatant leur voyage à Toronto et exprimant leur reconnaissance à leurs parents, leur agronome, leur entraîneur et aux autorités des ministères de l'agriculture d'Ottawa et de Québec, de l'aide et de l'encouragement reçus.

Tous les orateurs ont rendu hommage aux vainqueurs qu'ils ont chaleureusement félicités, mais ils se sont appliqués à faire ressortir comment les parents de ces deux héros sont les artisans de ce triomphe et comment il nous faut être reconnaissants de la formation qu'ils ont donnée à ces jeunes agriculteurs, en leur inculquant l'amour de la terre, le goût et l'ardeur au travail; comment ils ont su éveiller leur esprit d'observation et les préparer de toute façon à la carrière agricole, belle entre toutes.

M. le Dr Pierre Gauthier a invité les héros de la fête, qui personnifient si bien l'élite de la jeunesse rurale, à ce faire les apôtres de l'unité nationale et de propager cette idée.

"C'est sur l'agriculture que les gouvernements comptent le plus", disait M. le Dr Charron pour assurer la prospérité du pays. "La Terre est une mine qui ne s'épuise pas dit-il encore, car le cultivateur qui la traite honnêtement en lui restituant les éléments fertilisants que lui enlèvent les récoltes en retire toujours plus que ce qu'il lui faut pour

sa subsistance et celle de sa famille".

"Pour réussir il faut étudier" dit encore M. le sous-ministre adjoint. Puis faisant l'éloge de M. Boily, directeur des clubs du Québec qui ont tant de fois triomphé à Toronto: "Il y a dix-huit ans, M. Boily a compris qu'il fallait restaurer l'agriculture par les jeunes cultivateurs. Le travail qu'il a fait dans ce domaine a donné des résultats qui prouvent que sa conception du problème agricole était juste".

M. J.-C. Magnan résume tout ce qui se fait dans la province pour préparer la jeunesse de nos campagnes à la carrière d'agriculteur. "Cette démonstration qui nous offre le spectacle de toutes les classes de la société se penchant sur la jeunesse qui veut s'aider est une preuve que les jeunes ne sont pas ignorés dans cette province. Puis faisant ressortir la grandeur du succès des Valin et des Couture il conclut que ce sont là les bienfaits de l'éducation donnée aux jeunes cultivateurs.

L'honorable M. Bona Dussault: "Nous fêtons ce soir tous ceux qui sont nés et sont restés à la terre. C'est la fête de la foi et de la confiance en Agriculture. Si nous voulons relever le niveau de prospérité de la province il nous faut revenir à la terre et nous avons mission également de conserver à la terre ceux qui y sont présentement. Nous ne devons rien attendre d'autre chose que du travail. Les chances de succès dépendent de l'initiative prise. Le mérite des jeunes que nous fêtons ce soir à cette belle qualité qu'ils possèdent à un très haut degré.

Dans un autre ordre d'idées, M. Dussault dit encore: "Nous ne devons pas en cette province, nous Canadiens français, crier à la division, nous avons le strict devoir de nous affirmer par notre compétence. Le succès que nous célébrons ce soir en est un exemple frappant. Les juges n'ont pas accordé le championnat aux Couture et aux Valin à cause de leur nationalité mais parce qu'ils ont démontré qu'ils avaient des connaissances et qu'ils étaient compétents".

UNE LAITERIE COOPÉRATIVE A QUEBEC

Il y aura désormais une laiterie coopérative à Québec. Une laiterie appartenant à un groupe de cultivateurs du district environnant la cité. En fait des agriculteurs producteurs de lait de Ste-Foy, de l'Ancienne Lorette et de Saint-Ambroise de Loretteville se sont portés acquéreurs de la Laiterie Champlain établie depuis quelques années dans le bas de la paroisse de Saint-Roch de Québec, sur la rue Dorches-ter.

Cette coopérative compte actuellement cent membres dont M. Avila Paradis, de l'Ancienne-Lorette est le président. Son bureau d'administration comprend MM. Alphonse Lépine, vice-président; Charles Gauvin, Narcisse Allard, Odilon Lorette ainsi que M. Pierre Hamel élu secrétaire. La régie de cet établissement a été confiée à M. Sylvio Paquet.

Cette laiterie est outillée de façon moderne. On y fait la pasteurisation du lait, de la crème, fabrication du beurre, de la crème à la glace et de tous les produits laitiers généralement consommés dans une ville comme Québec dont la population dépasse aujourd'hui 140,000 âmes.

Il convient de féliciter les agriculteurs progressifs qui ont trouvé moyen par l'unité d'action à réaliser un projet caressé déjà depuis plusieurs mois. Evidemment la formule du commerce coopératif des denrées agricoles se vulgarise chez nous et des quelque soixante-dix nouvelles coopératives fondées sur des bases solides au cours de l'année qui se termine, celle des producteurs de lait du district de Québec, mérite une mention spéciale.

L'alimentation du porc en hiver

L'alimentation des porcs en hiver présente pour nos cultivateurs certaines difficultés qui proviennent surtout du fait que les soins d'entretien en hiver diffèrent complètement de ceux que l'on emploie en été. M. Edward-B. Fraser, du service de l'exploitation animale, ferme expérimentale centrale, Ottawa, signale, à ce

sujet, trois points sur lesquels il est nécessaire de concentrer son attention si l'on veut que les porcs puissent se développer rapidement et de façon économique: le logement, le mélange des aliments et les soins d'entretien.

Les quartiers réservés aux porcs d'hiver doivent contenir des dortoirs secs et raisonnablement chauds, à l'abri des courants d'air et bien pourvus de paille sèche. On aura bien soin de ne pas entasser les porcs dans un petit parquet. Les porcs devront pouvoir y circuler aisément et avoir suffisamment de place devant la mangeoire pour que tous puissent avoir une chance égale.

En second lieu, de bons mélanges d'aliments sont nécessaires. Dans l'alimentation des porcs, un bon mélange de grains complété par un bon supplément aide beaucoup à maintenir la santé et la vigueur des sujets. Fournissez un mélange de grains, comme de l'avoine et de l'orge, et, si c'est possible, un produit de meunerie ou du blé, et complétez par un supplément riche en protéine comme le lait écrémé, le lait de beurre ou la farine animale (tankage). Ajoutez au mélange de grains, à raison de 1 à 2 livres par cent livres, un simple mélange minéral composé de sel iodé, de pierre à chaux moulue et de poudre d'os, en parties égales. Les racines et le foin de légumineuse — luzerne ou trèfle — de

F. F.

(Suite à la page 14)

Les GLANIEUSES

ETRENNES...

VOICI que la Noël approche... et l'on entendra parler de la question "étrennes" !

Il existe de jolis riens inutiles, embarrassants et dispendieux qui font des cadeaux dont on se débarrasse en les donnant à d'autres, l'année suivante : de grâce, laissez ce genre de cadeaux de côté !

Vous pouvez donner des morceaux utiles, mais tenez bien compte des goûts du destinataire, sinon vous risquez de manquer votre effet !

Pourquoi ne pas manifester votre esprit patriotique, même dans l'achat de vos étrennes, en achetant des articles manufacturés au Canada et vendus par des Canadiens ?

Et, si vous ne savez que donner à un adolescent qui s'intéresse à autre chose qu'aux bonbons, donnez un abonnement à une revue ou à un périodique susceptibles de l'intéresser : le simple fait de recevoir "à son nom", cette revue ou ce journal, suffira pour l'encourager à lire.

Donnez des livres, choisissez parmi notre littérature canadienne !

Enfin, si vous ne pouvez rien déboursier pour les étrennes, semez au moins, autour de vous, des sourires, de la gaieté, de la bonne humeur... et vous serez sûrs de faire, vous aussi des heureux !

MARGOT

But de l'éducation

"Quelle que soit la position sociale qu'ils occuperont plus tard, l'existence à laquelle nos enfants sont appelés exige d'eux qu'ils aient la plus grande valeur individuelle possible et que cette valeur se tourne au bien de l'humanité. Travaillons donc avec désintéressement à faire épanouir ce que nos enfants portent de bon en eux : aidons-les à trouver leur idéal, discrètement, nous effaçant de plus en plus à mesure que leurs efforts personnels leur permettront de se diriger par eux-mêmes. Voyez le maître qui enseigne l'écriture à l'écuyer : il tient d'abord la main tremblante de l'élève, puis, petit à petit, il l'abandonne au risque de le laisser faire des fautes. L'enfant devra s'y reprendre bien des fois avant de reproduire d'une manière suffisante le modèle proposé, mais si le maître ne le laissait pas aux prises avec la difficulté, il n'apprendrait jamais à écrire".

A l'appui de cette thèse, on cite, à la séance de l'Union familiale, ce que le P. Tyrell dit de l'éducation dans son volume de la Religion extérieure : "Le problème de l'éducation se ramène donc à seconder l'enfant dans les tâches qui lui

sont, pour le moment, impossibles, et qui sont au-dessus de ce qu'on peut raisonnablement lui demander : il faut d'ailleurs ne l'aider, sous aucun prétexte, au delà de ce point, mais lui laisser affronter les difficultés, quand même on serait certain qu'il échouera bien des fois, qu'il endurera bien des peines d'acquiescer la maîtrise désirée."

Enfin, en terminant, on reconnaît que nous instruisons nos enfants encore plus par nos exemples que par nos discours. Ainsi "nous défendons à nos fils et à nos filles de mentir et nous leur racontons que notre petit doigt nous dit ceci ou cela; à leurs questions, nous leur répondons par des histoires de "chou" ou de "cicogne"; ne nous leurrons-nous pas leur naïveté, et n'est-il pas à craindre que notre mensonge, le jour où il sera découvert, ne fasse évanouir la confiance qu'avaient en nous nos enfants ? Nous les punissons d'une désobéissance, d'une résistance à notre volonté, et, au lieu du calme conscient qui sied au juge rendant une sentence, notre sévérité ne révèle trop souvent qu'un système nerveux qui se détend comme il peut par des gronderies ou

Petites réformes

Le Petit Echo de la Mode donne une liste de trente-six réformes de tous ordres. En voici quelques-unes :

—Au lieu de porter ces hauts talons qui vous rendent la marche insupportable, portez comme Perrette des souliers plats.

—Au lieu de vous priver de nourriture pour garder la ligne, faites des mouvements de gymnastique, de la marche, et mangez moins de gâteaux.

—Au lieu de laisser votre robe démodée se miter dans l'armoire, donnez-la à une femme peu fortunée dont elle fera le bonheur.

—Au lieu d'exécuter debout toutes les besognes ménagères, repassage, épluchage de légumes, fourbissage de l'argenterie, essuyage de la vaisselle, asseyez-vous chaque fois que ce sera possible.

—Au lieu d'étaler dans votre logis une foule de bibelots médiocres qui ne l'embellissent point et demandent un fatigant entretien, gardez seulement ceux qui sont jolis.

—Au lieu d'errer de boutique en boutique, adoptez quelques fournisseurs; ils connaîtront vos goûts et auront intérêt à vous satisfaire.

—Au lieu de veiller si tard, le soir, levez-vous plus tôt le matin : "Le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt" dit un proverbe.

—Au lieu de sucer tant de bonbons ou de fumer, mangez des fruits.

—Au lieu de lire ce livre absurde, démoralisant, relisez donc la littérature classique.

—Au lieu de laisser tant de lettres s'accumuler, répondez à chacune aussitôt que vous la recevez.

—Au lieu de dire à votre enfant : "Croquemitaine va venir te prendre", faites appel à son cœur et à sa raison.

—Au lieu de vous fier à votre mémoire pour vous rappeler un rendez-vous, une adresse, un numéro de téléphone, un renseignement, inscrivez-le.

—Au lieu de déclarer les autres méchants et stupides, cherchez quelles furent leurs raisons d'agir.

par des gifles. Comment l'instinct d'imitation des enfants ne reproduirait-il pas nos variations d'humeur ?" Et la réunion des pères et des mères de Charonne a conclu qu'une bonne éducation imposait aux parents de se corriger eux-mêmes.

Max TURMANN

Recettes

Tarte à la mélasse

4 biscuits au soda émiettés.
1-2 tasse sucre,
1 tasse mélasse,
1-3 tasse jus de citron, ou vinaigre,
1 tasse de raisins sans noyaux et hachés,

LES PINS

Tels d'énormes champignons,
Riverains troublants des ondes,
Se dressent les verts pignons
Des grands pins, aux têtes rondes.

Leur ramure aux doigts mignons
Cache, en sa taille profonde,
Des amours et des chansons,
Loin des bruits et loin du monde.

Les grands vents les font gémir,
Et la plainte du Zéphyr
S'harmonise dans leurs branches.

Puis l'hiver, leurs têtes blanches
Font d'artistiques émaux,
Sur le vert de leurs rameaux.

Isaac JENCE.

Magnifique soirée agricole à Amos

Louable initiative du cercle des fermières

Dimanche soir, le 27 novembre, avait lieu sous les auspices du cercle des fermières, une magnifique soirée agricole. La soirée débuta par une partie de cartes où l'entrain et la bonne humeur habituelle se manifestaient, et où l'ambition de gagner quelque prix ajoutait à l'intérêt de la soirée.

Les fermières du cercle d'Amos avaient eu la bonne idée de fournir comme prix de cette magnifique soirée, **uniquement des produits agricoles et d'art domestique de chez nous**. En effet, à l'étalage des prix, nous pouvions remarquer de beaux sacs de patates, entourés de beaux paniers de choux-de-siam, betteraves, carottes, choux, etc., de beaux poulets bien gras, et jusqu'à un magnifique cochon de lait vivant, offert par M. Dampousse, professeur de l'école moyenne d'agriculture de La Ferme; surplombant tous ces beaux produits de la terre, il y avait des travaux d'art domestique, et nous voyions une magnifique robe de chambre tissée avec la laine des moutons de l'Abitibi, nombre de beaux chandails et de foulards de laine ainsi que mitaines, bas et gants. Cette initiative heureuse mérite d'être signalée. Il vaut beaucoup mieux donner des objets de chez nous que des bibelots sans valeur qui portent le "Made in Japan" ou le "Made in Germany".

M. Samuel Audette, président de l'U. C. C., invité à dire quelques mots, félicita chaleureusement les fermières. Il

montra que les magnifiques exhibits offerts en prix avaient été produits chez nous et pouvaient facilement se comparer avec les produits d'ailleurs. Il fit un vibrant appel en faveur de l'achat des produits de notre région; il souligna aussi les bons effets qu'on peut attendre du rapprochement de la population rurale et de la population urbaine d'Amos, car les rapprochements entre ruraux et citadins sont désirables et aboutiront à une coopération plus étroite dans le domaine économique.

Une petite pièce intitulée "Soirée du bon vieux temps" fut donnée et mit l'assistance en gaieté. De cette belle soirée, tous garderont un excellent souvenir et en souhaiteront la répétition.

CE SOIR

AU COUCHER

Une ou deux tablettes

ROBOL

pour la constipation

RESULTAT

DEMAIN MATIN

25c. la boîte

Essayez-les à nos frais en nous envoyant le coupon ci-dessous.

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

• Veuillez m'envoyer GRATIS un échantillon des Tablettes ROBOL contre la constipation.

Nom

Adresse

TCN.



Un remède aux maux de la femme

L'envoi de 10 sous vous donne droit au traitement de 10 jours

Les suppositoires Orange Lily du Dr D-M. Coonley apportent un remède adéquat aux maux de la femme. Bien appliqués, ils soulagent la souffrance, font disparaître l'inflammation et la congestion qui peuvent fréquemment causer la leucorrhée; ils débarrassent femmes et filles de l'irritation et l'affaiblissement, de l'irrégularité, de la souffrance et des retards des douleurs aux côtes, au dos et à l'abdomen de tous les maux liés à la vie et de tous les maux de même genre. Toute femme ou fille souffrante, qui n'a pu se rendre compte encore des effets bienfaisants de "ORANGE LILY", pourra jouir du traitement d'essai de 10 jours en nous envoyant 10 sous. Toute indisposition de la femme est promptement soulagée.

Vendus partout par les principaux pharmaciens
MME LYDIA W. LADD. (Dépt. 24) boîte 191. WINDSOR, ONTARIO

METHODES ET PRINCIPES COOPERATIFS

Les vues de M. John Daniels (suite)

"D'après la doctrine capitaliste, le capital, parce qu'il possède l'entreprise, a droit à tous les profits nets, déduction faite des dépenses et des réserves. Une définition aussi large signifie que le rendement du capital, dans l'entreprise capitaliste, est illimité. Mais, plus précisément, il arrive que certaines catégories de capital reçoivent une rémunération limitée, tandis qu'elle ne l'est pas vis-à-vis d'autres catégories. Le capital est principalement constitué par la vente d'obligations, d'actions privilégiées et d'actions ordinaires. Les obligations portent un taux d'intérêt fixe, qu'on paie en premier lieu. Les actions privilégiées rapportent un dividende fixe (augmenté parfois de bonis variables); ces actions viennent après les obligations. Mais l'intérêt possible sur les actions ordinaires n'a pas de limite. Parfois, une compagnie, à ses débuts, n'émet que des actions ordinaires. Ou elle peut convertir tout son capital en actions ordinaires en rachetant ses actions privilégiées et les obligations qu'elle a émises. A tout événement, l'action ordinaire a droit à tous les bénéfices qui restent après avoir payé les dépenses d'exploitation, pourvu aux réserves et à l'intérêt ou au dividende accordés aux obligataires ou aux autres actionnaires.

Les dividendes des actions privilégiées et des actions ordinaires sont payés à tout homme qui détient des actions le jour où ces dividendes sont déclarés. De cette manière, ceux qui ont acheté des actions simplement pour spéculer peuvent recevoir ces dividendes. Mais ils ne contribuent en rien au maintien de l'entreprise. Les consommateurs, ceux qui achètent les produits de cette entreprise et qui lui permettent de se développer, en reçoivent aucune part des profits.

"Le coopératisme, au contraire, limite la rémunération du capital à un taux d'intérêt fixe, ordinairement environ 5%. Le coopérateur considère que c'est là un dédommagement raisonnable accordé à ceux qui ont fourni le capital dont il se sert comme d'un instrument. Les gens qui fournissent ce capital sont les clients et ils demeurent dans l'endroit où la coopérative transige ses affaires. L'entreprise les intéresse de très près. D'une manière générale, les actions se vendent à bas prix, et personne ne peut souscrire plus que quelques actions. Ainsi, l'intérêt qu'un membre porte à sa société, à titre d'actionnaire, est subordonné à celui qu'il lui porte à titre de client. Supposons qu'une personne détienne cinq actions de \$5.00 dans une épicerie coopérative. Si ces actions portent intérêt aux taux de 5%, cette personne recevra \$1.25 au bout de l'année. Si cette même personne achète durant l'année pour une somme de \$250.00 et si la ristourne est de 5%, elle retirera \$12.50. En d'autres termes, le consommateur a dépensé \$250.00 en achats d'épicerie qu'il a payée au prix courant; il reçoit en plus une ristourne égale au montant que représenterait le revenu du même montant placé à 5%.

"Ordinairement, les actions sont remboursables, et le sociétaire peut les remettre après en avoir donné avis; la société peut aussi les racheter, si elle le juge à propos, quand le détenteur va habiter une autre localité, par exemple, ou encore lorsque la situation financière permet de le faire, et c'est autant d'intérêt qui reste dans les coffres. Les actions étant rachetables et leur taux d'intérêt bas et invariable, elles possèdent une stabilité qui prévient la spéculation. Les actions des sociétés coopératives ne se transigent pas à la Bourse.

"Il est important de noter que le plus grand nombre des nouveaux venus deviennent sociétaires grâce à leurs achats; la ristourne qui leur est accordée étant appliquée au paiement d'une action. Les membres d'une société coopérative jouent un double rôle dans l'entreprise : celui de clients et celui d'actionnaires; et parce que ces rôles sont remplis par les mêmes personnes, il est à peu près impossible de les différencier. Il est de l'essence même de la coopération qu'il en soit ainsi. Mais les deux rôles n'en existent pas moins; et si nous pouvions concevoir les membres divisés en deux groupes, l'un en avant, l'autre en arrière d'une ligne imaginaire, nous verrions qu'ils occupent l'arrière en leur qualité de détenteurs du capital (capital qui sert d'instrument à l'industrie et qui reçoit de ce fait une rémunération limitée), et l'avant en leur qualité de consommateurs louant le capital, possédant et dirigeant leur entreprise, dont ils distribuent les bénéfices non pas au capital mais aux individus.

C. — LE CONTROLE EGALEMENT EXERCE PAR CHACUN DES MEMBRES

"Le troisième grand principe du coopératisme se trouve dans le mode de contrôle de l'entreprise qui doit être exercé d'après les principes de la démocratie plutôt qu'en fonction des exigences de la ploutocratie. Le contrôle démocratique exige que chaque actionnaire n'ait droit qu'à un vote, quel

que soit le nombre des actions qu'il détienne. Comme protection supplémentaire contre le contrôle par le capital plutôt que par les individus, le vote par procuration est interdit. Ici apparaît l'importance de deux particularités dont nous avons parlé lorsque nous avons traité du capital. Les gens dont les moyens sont limités peuvent acquérir des actions, parce que le prix de ces dernières n'est pas élevé; il est ordinairement de \$5.00 ou de \$10.00; en second lieu, chaque membre ne pouvant souscrire que quelques actions, il n'est pas à craindre que les gros actionnaires n'essaient d'exercer indirectement une influence indue.

"Et encore, se rendra-t-on mieux compte de la portée pratique de ces règlements si on les compare à ceux qui régissent le droit de vote dans les sociétés à capital-actions. Dans ces dernières, le nombre de votes de chaque actionnaire est proportionnel au nombre d'actions qu'il possède. S'il n'en possède qu'une, il ne dispose que d'un vote, mais s'il détient mille ou dix mille actions il a droit à mille ou à dix mille votes. Le prix des actions est souvent si élevé quand elles sont offertes au public, ou quand elles sont inscrites à la Bourse, que les gens de condition moyenne ne peuvent en acquérir que quelques-unes. Par ailleurs, les gens riches peuvent en acheter autant que leurs moyens le leur permettent ou tant que toutes les actions ne sont pas vendues. En plus, le vote par procuration est librement permis et pratiqué.

"Dans ces conditions, il arrive fréquemment que quelques riches actionnaires (ou même un seul actionnaire) achètent la majorité des actions et contrôlent ainsi la compagnie. Supposons une compagnie dont le capital se compose d'un million d'actions, chaque action donnant droit à un vote. Si cinq personnes détiennent ensemble 500,001 actions, ou si une même personne détient ce même nombre, elles ont droit à autant de votes; de sorte que le vote des détenteurs des 499,999 autres actions est battu; et remarquons que ce dernier vote peut être donné par 499,999 personnes détenant chacune une action. En plus, il n'est habituellement pas nécessaire que ce petit groupe de cinq personnes, ou qu'une seule personne, possèdent la majorité des actions, parce qu'elles peuvent exercer aussi bien leur contrôle en ayant recours à l'artifice apparemment inoffensif du vote par procuration. Nous ne discutons pas ici les raisons de cet état de chose; elles peuvent être bonnes ou mauvaises; nous considérons simplement la question du contrôle. Un comité d'actionnaires sert d'agent au groupe ou à l'individu qui veut arriver à diriger la compagnie; ce comité envoie des lettres-circulaires aux nombreux petits actionnaires, leur offrant de voter à leur place s'ils ne peuvent se rendre à l'assemblée annuelle ou spéciale qui est convoquée et au cours de laquelle certaines questions devront être réglées. Plusieurs petits actionnaires vont à l'occasion d'exprimer leurs vues et d'enregistrer indirectement leurs votes, ce qui les incite à signer et à retourner les formules de procuration. Le nombre des votes ainsi obtenus est considérable; ajouté à celui dont dispose le groupe dont nous parlons, il donne à ce dernier le contrôle absolu de l'assemblée.

"Plusieurs petits actionnaires se sont déjà rendus à des assemblées de ce genre, auxquelles des projets importants devaient être soumis, dans l'espoir que leurs votes compteraient pour quelque chose; après l'assemblée, ils se rendirent compte que ni leurs votes ni les opinions qu'ils avaient exprimées n'avaient eu de résultat sur les décisions prises. Il arrive parfois que de nombreux petits actionnaires assistent à l'assemblée et que leurs vives critiques donnent à penser à l'observateur désintéressé que l'entreprise est vouée à rien moins qu'à une réorganisation radicale. Mais lorsqu'une question est soumise au vote, le résultat est à peu près le suivant : en faveur de la proposition du groupe principal, 1,377,377 votes (y compris les votes par procuration); contre la proposition, 1,313. Et les petits actionnaires retournent chez eux en se disant qu'ils ont été joués.

"On nous fera remarquer que les gros actionnaires, à cause de l'importance de leurs intérêts, sont censés être plus au courant que les petits des affaires de la société et de la façon de les administrer. Rien de plus vrai. Seulement, s'il est vrai que ces actionnaires s'efforcent parfois d'administrer la société d'une manière aussi honnête et efficace que possible, il est également vrai que d'autres fois ils ne recherchent que leur intérêt personnel, en faisant agir à leur avantage — et par conséquent au désavantage des petits actionnaires — les renseignements que leur situation leur permet d'obtenir.

"On peut naturellement concevoir que de petits actionnaires pourraient, d'une manière ou d'une autre, devenir tout aussi bien informés que les gros des affaires de l'entreprise. Mais à quoi

cela leur servirait-il s'ils ne disposent de la majorité des votes ? En ce qui concerne la direction de l'entreprise, il n'est aucunement question d'eux, et s'ils reçoivent des dividendes qui leur paraissent raisonnables, la plupart d'entre eux ne tiennent guère à jouer le rôle de Don Quichotte, et ils laissent aux gros le soin d'administrer l'entreprise.

"En résumé, l'entreprise capitaliste n'est pas dirigée d'une manière démocratique, mais bien d'une manière ploutocratique. Ceci est indéniable.

"La règle d'après laquelle sont organisées les coopératives accorde un vote égal à tous les actionnaires. La direction des affaires est ainsi établie sur une base large et solide. Les actionnaires choisissent leurs officiers parmi eux ainsi qu'un bureau de direction qui doit rendre compte de ses actes aux actionnaires et voir à la mise à exécution du programme et des politiques adoptés par ces derniers. Les directeurs retiennent les services d'un gérant, qui est responsable vis-à-vis d'eux des opérations quotidiennes de l'entreprise. Ils s'efforcent de confier cette position à un homme compétent, bien au courant du commerce dans lequel on veut se lancer, qui en même temps connaît bien les principes coopératifs et, si possible, qui est assez familier avec les méthodes coopératives. De concert avec les directeurs ou avec les membres d'un exécutif, il retient les services du personnel et des ouvriers, lesquels, suivant l'importance et la nature de l'entreprise, relèvent directement de lui ou des aides qu'il désigne.

"En ce domaine, la responsabilité est virtuellement répartie comme dans l'entreprise capitaliste, mais elle varie considérablement dans son application. Les assemblées des actionnaires sont tenues d'une manière démocratique. Les actionnaires questionnent, critiquent, scrutent les opérations autant qu'ils le désirent. Les officiers, les directeurs et le gérant répondent aux questions et fournissent toutes les explications qui s'imposent. Les actionnaires donnent ensuite leur vote, qui est égal pour chacun, et ce sont les individus et non pas l'argent qui prennent les décisions.

"Tout ceci peut paraître de l'"amateurisme" et quelque peu inefficace aux administrateurs des entreprises capitalistes et à ceux qui détiennent la majorité de leurs actions. C'est qu'ils considèrent la question d'un point de vue différent et en utilisant une échelle des valeurs au haut de laquelle se trouvent les profits et la propriété. Dans les sociétés coopératives, on s'occupe d'abord et avant tout des individus, hommes et femmes. A mesure que les coopérateurs s'efforcent de remplacer le système actuel par un autre qui vise à assurer un plus grand bien au plus grand nombre, ils se rendent compte qu'il est d'une importance vitale que les individus fassent leur éducation et acquièrent l'expérience nécessaire en étudiant les problèmes et la direction des entreprises économiques. Ils croient que ces choses sont à la portée de l'individu ordinaire, que tout ce qu'il faut c'est du bon sens, et que le bon sens n'est pas l'apanage exclusif des hommes d'affaires. Les coopérateurs du type moyen ont démontré qu'ils possédaient tout le bon sens nécessaire et qu'ils comprenaient que la direction et l'administration de leurs affaires devaient être centralisées dans une certaine mesure tout en prenant garde de constituer une puissance dont ils pourraient perdre le contrôle.

"Dans les sociétés coopératives locales, c'est-à-dire celles qui recrutent leurs membres dans la localité où elles sont établies, le contrôle et le droit des actionnaires individuels de se mêler à l'administration, ressemblent au mode d'administration qui régissait autrefois les groupements de la Nouvelle-Angleterre. Dans les coopératives de gros — qui, comme nous l'avons vu, sont possédées et contrôlées par les magasins de détail d'une région donnée — les assemblées, règle générale, ne sont pas constituées par les actionnaires individuels, mais bien par les délégués élus par les coopératives locales. Quant aux assemblées des propriétaires des fabriques établies par la fédération de coopératives de gros, elles sont formées de délégués élus par ces dernières. Ainsi le coopératisme des consommateurs est régi à la fois par le contrôle démocratique et par une sorte de gouvernement représentatif. D'où il ressort qu'il s'accorde avec le mode d'administration politique prévu par la constitution des Etats-Unis; et en offrant aux consommateurs américains l'occasion de se familiariser avec la direction des choses économiques, le coopératisme fait d'eux des citoyens mieux informés, plus aptes à faire leur part dans l'administration de la chose publique et à orienter la vie politique du pays."

(à suivre la semaine prochaine)

La récolte de pommes de terre au Canada

Le Bureau fédéral de la statistique a publié le 17 novembre la seconde évaluation de l'étendue plantée en pommes de terre et du rendement de cette récolte. La production accuse une nouvelle diminution sur les provisions d'octobre et la récolte totale est maintenant mise à 35,774,000 quintaux, contre 36,643,000 quintaux au 1er octobre et 42,547,000 quintaux l'année dernière. Les productions prévues pour l'île du Prince-Edouard, l'Ontario, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique sont un peu supérieures à celles d'il y a un mois, tandis que de nouvelles diminutions sont enregistrées pour la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Québec, le Manitoba et l'Alberta. C'est le Nouveau-Brunswick qui signale la plus grosse baisse depuis le mois dernier, baisse qui se chiffre par 916,000 quintaux. Voici les évaluations par provinces :

	Acres 1938	Finale 1937	Nov. 1 1938
Ile du Prince-Edouard	34,300	3,471	3,842
Nouvelle-Ecosse	21,200	1,885	1,526
Nouveau-Brunswick	50,900	5,773	4,072
Québec	139,900	12,458	9,793
Ontario	146,200	10,090	7,456
Manitoba	31,900	2,481	1,914
Saskatchewan	50,600	1,312	3,299
Alberta	28,200	2,790	2,087
Colombie-Britannique	18,700	2,287	1,795
Canada	521,900	42,547	35,774

Les évaluations du 1er novembre prévoient que la récolte de pommes de terre aux Etats-Unis sera de 386,203,000 boisseaux contre 373,275,000 il y a un mois et 393,289,000 boisseaux l'année dernière. En ce qui concerne les Etats de l'Est et du Centre, le total est

Diminution des provisions pour le blé

La dernière évaluation publiée le 10 novembre de la récolte to-

inférieure à celui du mois dernier, mais les provisions pour les Etats du Nord-Ouest sont en légère augmentation. Dans le Maine, on estime que la récolte sera de 41 millions, par comparaison à 48,503,000 boisseaux l'année dernière.

La récolte de blé de 1938 au Canada est de 348,100,000 boisseaux, soit 10,333,000 boisseaux de moins que l'évaluation de septembre, qui était de 358,433,000 boisseaux. L'é-

Considérations sur les cours à bestiaux

(suite)

Un parc à bestiaux est un endroit central où sont expédiés et offerts en ventes différentes espèces d'animaux provenant d'une ou de plusieurs provinces. Ainsi, les cours à bestiaux de Montréal ne reçoivent pas seulement les animaux expédiés des différents points de chargement du Québec, mais aussi de beaucoup d'autres localités de l'Ontario, des provinces Maritimes et même des provinces de l'Ouest. Ceci est dû au fait que la production animale du Qué-

valuation de la récolte de blé d'automne accuse une diminution de 223,000 boisseaux, et celle du blé de printemps, de 10,110,000 boisseaux. Cette dernière diminution s'explique par une réduction de 11,000,000 de boisseaux dans l'évaluation de la récolte de blé de printemps en Saskatchewan. D'autres diminutions dans les évaluations de novembre par comparaison à celles de septembre sont à noter également pour les récoltes suivantes : avoine, 15,756,000 boisseaux; orge, 6,184,000 boisseaux; seigle, 1,259,000 boisseaux et graine de lin, 222,100 boisseaux.

bec ne suffit pas à la demande d'un grand centre de consommation comme Montréal.

Pour satisfaire aux exigences de la consommation locale, il faut donc importer des provinces avoisinantes un certain nombre d'animaux; si une grande quantité nous sont expédiés ici vivants pour être vendus sur nos marchés publics, puis abattus aux abattoirs locaux qui les transforment en produits comestibles, il faut aussi voir le nombre de ceux qui, ayant été abattus à Toronto ou à Winnipeg, nous arrivent par wagons réfrigérés.

L'idée qui a présidé dans l'établissement des cours à bestiaux était de créer des centres importants de vente, où les acheteurs et les vendeurs pourraient bénéficier d'une saine concurrence dans la fixation des prix et de permettre aux cultivateurs ou à tout autre consignataire de jouir de cet avantage.

Car c'est un fait reconnu de tout le monde que le marché public est l'endroit

où s'exerce la concurrence entre les acheteurs. De tous les marchés publics au Canada, c'est peut-être sur celui de Montréal que la concurrence est la plus vive. Voici comment : Il se trouve ici deux catégories d'acheteurs. D'un côté, vous avez ce qu'on appelle les petits bouchers qui font le gros, c'est-à-dire qui achètent les animaux vivants, les font abattre ensuite, puis les offrent aux détaillants en concurrence avec les grosses maisons de salaison. De l'autre, vous avez les acheteurs des grands abattoirs qui veulent aussi se procurer le "stock" dont ils ont besoin pour répondre aux demandes qu'ils reçoivent du détaillant.

C'est certainement dû à cette émulation salutaire que le marché de Montréal montre souvent plus d'activité que ceux des autres provinces. Avis donc aux cultivateurs qui comprennent et veulent sauvegarder leurs meilleurs intérêts de tirer parti des avantages qui leur sont offerts par les cours à bestiaux.

J.-E. BISSON.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

130 EST, RUE ST-PAUL, MONTREAL

RATIONS BALANCEES (sujettes à changer sans avis) — TERMES : net comptant, à nos entrepôts; camionnage aux gares en plus.

Montréal, 12 décembre 1938

Montréal, 12 décembre 1938

% PROT.		QUEBEC LEVIS LENNOXV.	STE- ROSA- LIE	PRINCEV. WATER- LOO	AMOS LA SARRÉ RIMOUSKI
TROUPEAUX LAITIERS					
17	QUEBEC Moulée laitière mélassée (test 19-21%)	1.30	1.40	1.40	1.50
18	COOPERATIVE Moulée laitière simple	1.40	1.45	1.50	1.60
18	COOPERATIVE Moulée laitière mélassée	1.40	1.45	1.50	1.60
20	FEDEREE Moulée laitière simple	1.40	1.45	1.50	1.60
20	FEDEREE Moulée laitière mélassée	1.40	1.45	1.50	1.60
24	COOPERATIVE Moulée mélassée	1.55	1.60	1.65	1.75
18½	COOPERATIVE Contrôle laitier simple	1.45	1.50	1.55	1.65
18½	COOPERATIVE Contrôle laitier mélassé	1.45	1.50	1.55	1.65
30	COOPERATIVE Suppl. protéique-minéral laitier	1.80	1.85	1.90	2.05
34	COOPERATIVE Supplément protéique laitier	1.95	2.00	2.05	2.20
18½	COOPERATIVE Moulée laitière Jersey (mélassée)	1.45	1.50	1.55	1.65
A) BOVINS D'ENGRAISSEMENT					
14½	COOPERATIVE Moulée d'engraissement pour bétail de boucherie (mélassée)	1.30	1.35	1.40	1.50
17	COOPERATIVE Moulée pour bouvillons d'un an (mél.)	1.35	1.40	1.45	1.55
PORCHERIE					
17	COOPERATIVE Moulée sevrage porcelets	1.45	1.50	1.55	1.65
16	FEDEREE Moulée sevrage porcelets	1.40	1.45	1.50	1.60
14	COOPERATIVE Moulée engraissement porcs	1.35	1.40	1.40	1.55
47	COOPERATIVE Suppl. protéique-minéral porcs	2.65	2.70	2.75	2.90
BASSE-COUR					
18	COOPERATIVE Tout - Moulée poussins (sacs coton)	2.15	2.20	2.25	2.40
17	FEDEREE Tout-Moulée poussins (sacs coton)	1.95	2.00	2.05	2.20

% PROT.		QUEBEC LEVIS LENNOXV. PRINCEV. WATER- LOO	STE- ROSA- LIE	AMOS LA SARRÉ RIMOUSKI	
17	COOPERATIVE Petits grains poussins (sacs coton)	1.80	1.85	1.90	2.00
17	COOPERATIVE Moulée crois- sance poulet (coton)	1.90	1.95	2.00	2.15
16½	FEDEREE Moulée croissance poulets (coton)	1.75	1.80	1.85	2.00
—	COOPERATIVE Grains crois- sance poulets	1.45	1.50	1.55	1.65
20	COOPERATIVE Moulée ponte (sacs de coton)	2.00	2.05	2.10	2.25
18½	FEDEREE Moulée ponte (sacs de coton)	1.85	1.90	1.95	2.10
19	COOPERATIVE Moulée ponte reproduction (coton)	2.10	2.15	2.20	2.35
16	COOPERATIVE Moulée ponte batterie (coton)	1.95	2.00	2.05	2.20
46	COOPERATIVE Supplément protéique volailles	3.05	3.10	3.15	3.30
24	COOPERATIVE Tout - Moulée dindonneaux (coton)	2.25	2.30	2.35	2.50
19	COOPERATIVE Moulée crois- sance pour dindes	1.90	1.95	2.00	2.15
17½	COOPERATIVE Moulée engrais- sement volailles	1.75	1.80	1.85	2.00
15½	FEDEREE Moulée engraissement volailles	1.65	1.70	1.75	1.90
B)	VEAUX				
25	COOPERATIVE Moulée veaux (avec lait poudre)	1.95	2.00	2.05	2.20
24	FEDEREE Moulée veaux (sans lait poudre)	1.85	1.90	1.95	2.10
	Moulée pour CHE- VAUX (mélassée)	1.35	1.40	1.45	1.55
	COOPERATIVE Supplément MINERAL pour bétail	1.90	1.95	2.00	2.15
	RENARDS ET VISIONS				
	COOPERATIVE Moulée com- plète renards (cuite)	4.50	4.55	4.60	4.75
	FEDEREE Céréales pour renards (cuite)	4.00	4.05	4.10	4.25
	COOPERATIVE Moulée com- plète pour visons (cuite)	3.50	3.55	3.60	3.75
C)					
16	COOPERATIVE Moulée pour TRUIES D'ELEVAGE	1.35	1.40	1.45	1.55

A) Pour ceux qui spécialisent sur "le bon marché", nous pourrions fournir une moulée laitière spéciale ECONOMIC mélassée.

B) Voir liste générale pour grains mélangés pour volailles.

C) Demandez notre circulaire-directions.

Revue des marchés

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE A SES EXPEDITEURS

- VOS VENTES -

Animaux vivants:-

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 12 déc. 1938 par la Coopérative canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS	
Select	(1) (2)
190 à 230 lbs	9.25—9.50
Prime : \$1.00	
Bacon	
180 à 230 lbs	9.25—9.50
Boucher	
160 à 240 lbs	8.75—9.00
Léger,	
120 à 160 lbs	8.75—9.00
Lourd,	
240 à 270 lbs	8.75—9.00

(1) Nourris et abreuvés.
(2) Par camion.

Truies	6.50—7.50	Moyenne	3.00—3.50
Classification abattu	12.70	Commune	2.25—2.75
Très com. 1.75—2.00			
VEAUX DE LAIT			
Choix	9.50—10.00	TAURES	
Bon	9.00—9.50	Choix	4.75—5.00
Moyen	8.00—9.00	Choix	4.25—4.75
Commun	6.00—7.00	Bonne	3.50—4.00
VEAUX DE CHAMP			
Bon	3.75—4.00	Moyenne	2.50—3.00
Moyen	3.50—3.75	TAUREAUX	
Commun	3.00—3.50	Choix	4.00—4.25
AGNEAUX			
Bon	9.00	Bon	3.25—3.50
Communs	8.00	Moyen	3.00—3.25
BOUVILLONS			
Mouton Bon	3.50—4.00	Choix	6.25—6.75
Commun	2.00—2.50	Bon	6.00—6.25
VACHES			
Choix	4.00—4.25	Moyen	5.25—5.75
Bonne	3.50—4.00	Commun	4.25—4.75
		Com. lég.	3.00—4.00

Prix de remise :- (Montréal)

COOPERATIVE FEDEREE DE MONTREAL

Semaine finissant le 10 déc. 1938

POULES VIVANTES

A—5 lbs et plus	18c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	14c

Coqs 12c

POULETS VIVANTS "A rôti"

(Gris)

A—6 lbs et plus	18c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	16c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	13c

D—3 lbs jusqu'à 4 lbs 11c

(ROUGES)

A—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	15c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	13c

D—3 lbs jusqu'à 4 lbs 11c

N.-B.— Les poulets de pesan-

teurs moindres et de mauvaise

qualité qui n'entrent pas dans ces

catégories indiquées seront payés

aux prix qu'il nous sera possible

d'obtenir.

OEUFs

A—(Gros)	35c
A—(Moyens)	27c

B— 26c

Poulettes 26c

C— 21c

VEAUX ABATTUS

(Engraisés au lait)

Bons 14 1/2

Moyens 13

Communs 11 1/2

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

Spécial 6 lbs et plus 23c

A—6 lbs et plus 22c

A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 21c

B—6 lbs et plus 20c

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 19c

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 18c

C—6 lbs et plus 17c

C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 16c

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 15c

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 14c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

Spécial, 5 lbs 21c

A—5 lbs et plus 20c

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19c

A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18c

B—5 lbs et plus 18c

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17c

B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 16c

C—5 lbs et plus 16c

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 15c

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 14c

DINDES ABATTUES

(Jeunes)

A— 24c

B— 22c

C— 20c

Lapins vivants 10 la lb.

Pigeons vivants 20 le couple

Sur les prix ci-haut mention-

nés, nous retenons une commis-

sion de 5% aux coopératives af-

filiales et 8% aux expéditeurs in-

dividuels.

Prix de remise :- (Québec)

A LA SUCCURSALE DE QUEBEC

Semaine finissant le 10 déc. 1938

OEUFs

A—(Gros) 33c

A—(Moyens) 27c

A—(Poulettes) 25c

B— 24c

C— 21c

VEAUX ABATTUS

Bons 15c

POULES ABATTUES

A—5 lbs et plus 18c

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17c

B—5 lbs et plus 16c

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 15c

C—5 lbs et plus 14c

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 13c

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

A—6 lbs et plus 22c

A—3 lbs à 6 lbs 20c

B—6 lbs et plus 20c

B—3 lbs jusqu'à 6 lbs 19c

C—6 lbs et plus 17c

C—3 lbs jusqu'à 6 lbs 16c

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

A—6 lbs et plus 23c

B—6 lbs et plus 21c

IMPORTANT : — Dans le but

d'être utiles à la classe agricole,

nous nous sommes organisés pour

recevoir la volaille vivante à

Québec; les cultivateurs intéres-

sés pourront donc à l'avenir ad-

resser les consignations directe-

ment à cette succursale.

Sur les prix ci-haut mention-

nés, nous retenons une commis-

sion de 5% aux coopératives af-

filiales et 8% aux expéditeurs in-

dividuels.

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix 140 lbs à 170

lbs 11 1/2

Plus Prime 1.00

B—Bacon 140 lbs à 170 lbs 11 1/2

Boucher 120 lbs à 170 lbs 11c

Léger 100 lbs à 120 lbs 11c

Lourd 170 à 200 lbs 10 1/2

AGNEAUX ABATTUS

Bons 15c

LE MARCHE DES POMMES DE TERRE

--- PRIX DU 10 DECEMBRE 1938 ---

A Montréal :	Qualité	Poids	Prix
Montagne Verte, N. B.	No 1	80 lbs	\$1.00 à \$1.10
Blanches, Québec	No 2	"	\$0.75 à \$0.85
Blanches, I. P.-E.	No 1	90 lbs	\$1.15 à \$1.20
A Toronto :			
Ile-du-Prince-Edouard	No 1	"	\$1.40
Ontario	No 1	"	\$0.85 à \$0.95

COMMENTAIRES : Offre limitée ; demande modérée ; marché faible.

Produits laitiers

Semaine finissant le 5 décembre 1938

Montréal et Succursale Québec

(beurre frais)

No 1 pasteurisé	21 3-8
No 1 non pasteurisé	20 7-8
No 2	20 3-8

Semaine finissant le 6 décembre 1938

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	10 1-4	No 1	10 3-8
No 2	9 1-4	No 2	9 3-8

TRES IMPORTANT. — Aucune commission ou frais d'emménagement à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

La Coopérative Fédérée

TENDANCES des MARCHES

COMMENTAIRES DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Beurre et fromage

BEURRE

La tranquillité a plutôt régné sur notre marché au beurre au cours de cette dernière semaine.

Ainsi que pour la semaine précédente, la demande fut très modérée, pour besoins immédiats seulement, et ce n'est que grâce à une offre restreinte si les prix furent assez bien soutenus.

Selon la compilation du bureau des statistiques du gouvernement fédéral, il y avait en entrepôt par tout le Canada, au 1er décembre courant approximativement 15,000,000 livres de beurre de plus que l'an dernier à pareille date.

En considération de ce surplus, nous pouvons décidément nous attendre à une prudence continuelle de la part de nos principaux opérateurs. Néanmoins, comme nous l'avons déjà relaté, il ne faut

pas perdre de vue que la valeur d'achat des approvisionnements des beurres d'herbes représente un coût beaucoup plus élevé que les prix en cours actuellement et que la détermination des détenteurs demeure encore l'un des principaux facteurs à la réglementation future des prix.

Lundi avant-midi, le 12 décembre, les prix du No 1 pasteurisé d'herbes reclassifié au gros variaient de 21 3/4 cts à 21 1/4 cts la livre et les beurres frais de 21 cts à 21 1/4 cts la livre.

FROMAGE

Avec la fermeture de la navigation à Montréal et à Québec, nos opérations sur le marché anglais sont pratiquement nulles, toutefois, notre marché domestique est un peu plus actif et absorbe rapidement les arrivages courants aux prix actuels.

Oeufs et volailles

Volailles vivantes : — Les prix furent fermes à la suite d'une diminution d'arrivages et d'une demande plus active.

Volailles abattues : — La persistance d'une température douce et inégalement nuit considérablement à la vente.

Une augmentation d'arrivages et une distribution lente contribuèrent donc à occasionner une baisse de prix pour certaines catégories.

OEUFs

Montréal et Québec : — La baisse des prix enregistrée depuis quelque temps s'est accentuée da-

vantage au cours de cette dernière semaine.

Les détaillants furent plutôt désireux à se départir de leurs approvisionnements antérieurs et les détenteurs d'arrivages courants ne trouvèrent des acheteurs qu'après avoir été obligés d'accepter une autre réduction substantielle de prix.

Les offres d'oeufs d'entrepôts sont maintenant plus limitées et en prévision d'une demande plus active pour les oeufs frais, à moins d'une augmentation considérable d'arrivages, ce marché devrait se maintenir à une allure plus stable.

Animaux abattus

Veaux abattus. — Montréal et Québec. — Bonne demande et prix ferme.

Porcs abattus. — Montréal et Québec. — Marché actif et les prix ont tendance à se raffermir.

COUPON D'ABONNEMENT

"La Terre de Chez Nous",
515, avenue Viger,
Montréal.

Vous trouverez ci-inclus la somme d'un dollar en paiement d'un abonnement d'un an à "La Terre de Chez Nous".

Nom

Paroisse..... Bureau de poste.....

Comté.....

Faites remise par bon de poste ou par chèque.

Appel pressant aux fabricants de beurre et de fromage

Une invitation spéciale a été adressée par le secrétaire de la société d'industrie laitière à tous les fabricants de beurre et de fromage de la province de Québec d'assister à la convention de l'industrie laitière qui aura lieu cette année, à Saint-Hyacinthe, les 20, 21 et 22 déc. prochains. L'exécutif, et cela dans l'intérêt de tous les intéressés, tient particulièrement à leur présence à cet important congrès, étant donné les problèmes d'ordre technique aussi bien que d'ordre économique qui se posent présentement à l'attention des fabricants.

L'agenda comporte une foule de questions de très haute actualité qui seront traitées par les autorités les plus compétentes. Citons entre autre l'orientation à donner à l'industrie d'une manière générale afin d'assurer le progrès d'une de ses branches jadis prospère : la fabrication du fromage et dont nous constatons le déclin dans presque toutes les provinces notamment dans le Québec et l'Ontario; déclin qui nous apparaît préjudiciable à l'industrie si nous nous plaçons au point de vue des marchés que nous nous exposons à perdre.

Les organisateurs ont réservé une large part de son programme à la fédération des fabricants de beurre et de fromage, dont le siège social est à Saint-Hyacinthe même. Le prési-

dent de cette fédération, M. G. Houle, fait appel à tous ses membres ainsi qu'à tous les fabricants pour que ceux-ci assistent à la convention alors qu'on se propose de discuter plusieurs problèmes d'ordre professionnel. Un mémoire sera présenté aux congressistes dans lequel plusieurs demandes seront exprimées tant aux directeurs de la société d'industrie laitière qu'aux autorités du ministère de l'Agriculture.

Le prochain congrès prendra, nous semble-t-il, une forme toute nouvelle et offrira incontestablement une somme immense d'intérêt. Il sera présidé par l'hon. M. E. Moreau, C. L., président de la société, et plusieurs invités d'honneur dont l'hon. M. Bona Dussault, M. Albert Rioux, sous-ministre, M. le Dr H. Barton, sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa, M. J.-F. Singleton, commissaire canadien de l'industrie laitière, ainsi que M. le maire et les députés du comté aux Communes et à la Législature prendront part au banquet du 21 décembre qui tiendra lieu de séance.

Nous rappelons aux autorités que les chemins de fer ont consenti de réduire le coût du passage à Saint-Hyacinthe à cette occasion. Un comité spécial a été chargé de s'intéresser au confort de chaque congressiste durant leur séjour dans la ville, à l'occasion du congrès.

Supériorité reconnue du miel du Québec

L'Association des Apiculteurs de Québec remporte la médaille Waldron

Ces jours derniers un communiqué du ministère de l'Agriculture faisait connaître qu'un premier prix avait été décerné à l'exhibit de miel blanc préparé par l'association des Apiculteurs du Québec et encoyé à l'exposition de fruits (Imperial Fruit Show) de Bristol, Angleterre.

Par dépêche spéciale, M. H.-J. Plourde, chef de la section apicole au ministère de l'Agriculture de Québec, apprend aujourd'hui que la médaille d'or Waldron a été également méritée par la même société. Cette médaille constitue le plus grand trophée offert par la régie de cette exposition de fruits et conserves exhibés par les provinces du Dominion et les pays de l'Empire britannique. Elle est accordée à l'exposant ayant mérité le plus grand nombre de prix.

Simultanément, M. Albert Rioux, sous-ministre de l'Agriculture recevait de M. F.-H. Auld, sous-ministre de l'Agriculture de la province de Saskatchewan, une lettre félicitant les apiculteurs québécois de ce succès remarquable. Commentant ce triomphe des nôtres, M. Auld dit entre autres choses : "La Saskatchewan n'est pas étonnée des honneurs que Québec remporte habituellement avec ses produits de l'étable, mais quand il s'agit du miel, elle est agréablement surprise et d'autant plus que connaissant l'excellence de nos miels nous pouvons davantage apprécier la valeur de vos produits mellifères".

Ces succès sont tout à l'honneur de la province de Québec. Ils devraient encourager les apiculteurs de chez nous à s'organiser afin de stimuler

la production et maintenir le haut standard de qualité qui caractérise le produit de nos ruchers si hautement prisé à l'étranger.

Puisse cet éclatant témoignage d'appréciation provoquer chez nous également une plus forte consommation du plus pur de tous les produits agricoles et surtout inviter le consommateur québécois à accorder la préférence au miel du Québec. Trop fréquemment nous arrive-t-il de favoriser au détriment des nôtres le produit venant de l'étranger payé souvent un prix plus élevé sans que l'on obtienne en retour une marchandise aussi excellente que nos miels blancs du Québec, très doux au goût et d'une belle transparence, tandis que nos miels bruns priment en qualité à cause de leur haute teneur en matières minérales si utiles à l'organisme humain.

La récolte de miel du Québec atteint environ 5,000,000 de livres par année. Elle pourrait être doublée et rapporter deux fois le revenu que nous retirons de cette branche de la production agricole. La section apicole que dirige M. H.-J. Plourde attache une importance primordiale à cette production en raison des capitaux relativement peu élevés qu'elle requiert et des revenus très estimables qu'elle rapporterait pour peu que l'on s'organise pour en maintenir le haut standard de qualité, que l'on s'en tienne à des règlements rigoureux de classification et que sans tarder nous prenions les mesures de profiter des excellents marchés domestiques et étrangers qui nous sont ouverts en raison de la qualité supérieure des miels du Québec.

C'est aussi le temps de faire la révision du travail de l'année, de préparer celui de l'année prochaine; tout cela demande de la réflexion un peu d'étude de mé-

Succès à Toronto

Un de nos concitoyens bien connu du monde avicole, membre de l'association avicole provinciale et qui a pris, dans le passé, une part active à l'organisation et à la régie de l'exposition avicole provinciale de Montréal, a obtenu d'heureux succès à l'exposition royale de Toronto dans la section des pigeons. M. E.-T. Jeffrey a remporté deux coupes en argent dont l'une offerte au meilleur exposant dans la section ouverte aux exhibits "Pigmy" et l'autre pour le meilleur sujet de cette variété né en 1938. Cet exposant remporte également le trophée Leslie décernée au meilleur pigeon à longue face et les deux présentés par l'association canadienne des éleveurs de pigeons décernés au meilleur sujet de l'exposition royale. L'exposition de Toronto groupait cette année au-delà de 2,000 exhibits dont plus de 400 oiseaux venant des meilleurs pigeonniers américains.

Les décorés du Mérite vulpicole

Au cours d'une fête intime qui réunissait les représentants des autorités fédérales et provinciales, les animateurs des expositions vulpicoles et quelques figures en vue de l'industrie du renard argenté, l'honorable Antonio Elie, ministre sans portefeuille et président de l'association des éleveurs de renards de la province de Québec, a distribué des titres de commandeurs, de chevaliers et d'officiers de l'ordre du Mérite vulpicole. Les récipiendaires étaient :

L'hon. James-G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, commandeur;

L'hon. M. William Tremblay, ministre provincial du Travail, commandeur;

MM. J.-E. Laforest, J.-S. Marier, de Québec, et Athanase Labbé, de Baie St-Paul, chevaliers;

MM. Aimé Simard, Baie St-Paul, Arsène Simard, St-Joachim, Donat Robert, St-Ambroise-de-Joliette, Arthur Waddell, Napierville, Paul Brosseau, l'Acadie, F.-X. Paradis, St-Hyacinthe, Paul Lanoix, Ste-Hélène-de-Bagot, Ferdinand Séguin, Gentilly, Achille Schelling, Gentilly, tous officiers de l'Ordre Vulpicole.

Chez les éleveurs de renards

Les expositions provinciales de renards argentés ont brillamment clôturé, dans la semaine du 28 novembre, la série des expositions vulpicoles tenues au cours des semaines précédentes à travers la province. Coïncidant avec la tenue du Salon industriel québécois, ces expositions en ont été, à vrai dire, l'une des principales attractions. Les plus beaux produits de nos renardières y étaient exposés, et les milliers de visiteurs qui ont passé par les salles du Manège militaire ont eu là une magnifique occasion de se rendre compte de la richesse de notre industrie vulpicole.

Comme on le sait, une soirée de gala qui a remporté un magnifique succès, a clôturé ces expositions. Elle ont été suivies de la remise des prix attribués aux propriétaires des sujets primés. Voici la liste des champions :

EXPOSITION DE RENARDS ARGENTES ENREGISTRES

Grand championnat :

Section 1. — Pour le meilleur couple de mâles et femelles adultes : la renardière Northern Charlevoix.

Section 2. — Pour le meilleur couple de renardeaux, mâle et femelle : les éleveurs de la Baie St-Paul.

Championnat de réserve :

La renardière Salaberry.

Championnat :

Section no 1. — Mâle adulte né avant 1937 : renardière Salaberry.

Section no 2. — Mâle adulte né en 1937 : renardière Northern Charlevoix.

Section no 3. — Femelle adulte née avant 1937 : Geo.-B. Beckenridge.

Section no 4. — Femelle adulte née en 1937 : M. Roland Dallaire.

Section no 5. — Renardeaux nés en 1938 : éleveurs de la Baie St-Paul.

Section no 6. — Renardeaux femelles nées en 1938 : les éleveurs de la Baie St-Paul.

Section no 7. — Meilleur couple de renards argentés : renardière Northern Charlevoix.

EXPOSITION DE RENARDS ARGENTES — CLASSE OUVERTE

Grand championnat : décerné au Parc Roberval.

Championnat de réserve : gagné par la Northern Charlevoix.

Championnat des trios de renards adultes : gagné par le Dr Laforest, de Québec.

Championnat des trios de renardeaux : décerné au Parc Roberval.

Section no 1. — Championnat des mâles adultes : la Northern Charlevoix.

Section no 2. — Championnat des femelles adultes : Dr Laforest.

Section no 3. — Championnat des jeunes mâles : Parc Roberval.

Section no 4. — Championnat des jeunes femelles : Parc Roberval.

Aux producteurs...

(Suite de la page 14)

ajouter quelques poudres de paille. Lorsque cette dernière est placée directement sur la vigne, il arrive souvent que les mulots en profitent pour établir leurs quartiers d'hiver et pour manger la plupart des jeunes pousses de l'année.

Les veillées sont longues, pourquoi ne pas en profiter, un soir par semaine ou plus, pour s'intéresser aux brochures agricoles, pour les discuter et chercher à mettre en pratique quelques-unes des méthodes qui y sont enseignées ?



Echo du congrès des dirigeants de la jeunesse rurale

Aux producteurs de petits fruits

NOUS avons le plaisir de publier ci-après le texte intégral de l'intéressante allocution prononcée par M. Jean-Charles Magnan, directeur du Service de l'Enseignement agricole, à la séance d'ouverture du congrès des dirigeants de la Jeunesse rurale, tenu à Québec, les 28 et 29 novembre derniers et qu'il a présidé avec beaucoup d'amabilité et de tact.

Avec mes souhaits de bienvenue à tous les congressistes, permettez-moi, en commençant, d'offrir mes vifs remerciements à tous les groupes de dirigeants de la jeunesse rurale qui ont bien voulu s'occuper d'elle et lui faire du bien jusqu'à présent.

De plus, je profite aussi de l'occasion pour dire, en votre nom messieurs, notre gratitude la plus sincère à l'honorable M. Dussault, de même qu'à M. le sous-ministre Rioux, pour vous avoir conviés à ces assises, aussi opportunes que nécessaires, dans les circonstances.

Enfin, au nom de tous les congressistes, j'offre un hommage particulier à Son Eminence le cardinal Villeneuve, un hommage de filiale reconnaissance. En effet, Eminence, malgré vos lourdes occupations et le poids de vos multiples responsabilités, vous nous avez accordé un temps précieux dont nous reconnaissons vivement le prix. Veuillez croire, Eminence, que l'honneur de votre présence ici est appréciée à sa juste valeur, et, croyons-nous, l'autorité de vos directives ne pourra manquer de nous rapprocher davantage dans une union nécessaire au succès d'une noble et utile

entreprise : celle de la formation de la jeunesse rurale. Aussi, je présume que vous pourrez nous donner bientôt la direction attendue et le mot d'ordre nécessaire, relativement à la formule ou au cadre de groupement paroissial de la jeunesse rurale catholique. Vous nous direz aussi, Eminence, le rôle de l'Eglise dans cette oeuvre, et nous nous y soumettrons avec la meilleure volonté.

Nous savons toute la sollicitude de l'Eglise qui a accordé, dans le passé, à tous les groupements de notre jeunesse des campagnes, le plus dévoué service, dans l'ordre de la Foi, de la grâce et de la morale; aussi nous fondons les plus justes espérances, quant à l'avenir qui s'approche.

Dans les groupements de jeunesse, nous laissons à l'Eglise le rôle essentiel qui lui revient : l'oeuvre du salut, la formation morale et l'éducation générale. Dans les cercles que nous avons fondés, jusqu'à maintenant, nous n'avons jamais voulu séparer l'oeuvre spirituelle de l'oeuvre économique; c'est pourquoi nous exigeons un aumônier dans le cercle d'études, pour que les membres puissent bénéficier de la participation du ministère de l'agriculture à son oeuvre. Quant à cette participation, elle s'est bornée, jusqu'à date, et strictement au secours matériel et agronomique. A notre connaissance, jamais l'Etat, en l'espèce, le service de l'enseignement agricole, et les autres services n'ont exigé plus de ses officiers. Et, pour ce qui est de l'avenir, je crois vraiment exprimer la pensée et le sentiment de l'autorité officielle, en vous affirmant que nous resterons

dans notre rôle, celui de l'ordre économique et matériel ou de formation technique agricole.

En raison du grand intérêt que l'on manifeste à l'époque présente en faveur de l'éducation et du groupement de la jeunesse rurale, à cause de l'élan et du zèle qui surgissent de partout en vue de promouvoir l'organisation de nos jeunes campagnards, au moment où des opinions sincères et variées s'affrontent de part et d'autre, il était temps, je crois, avant qu'il ne soit trop tard, qu'une réunion amicale de tous les dirigeants de la jeunesse rurale fût organisée.

Tout le monde est d'accord, messieurs, sur l'impérieuse nécessité de grouper la jeunesse des campagnes, pour sauvegarder la Foi, la Terre et la Famille paysanne; chacun de vous désire le progrès moral et économique, ce qui est l'essentiel. Cependant, sur le plan secondaire, quelques doctrines et des moyens d'action semblent quelque peu divergents, quoique nous sommes tous beaucoup plus rapprochés que nous le croyons. Et, c'est le désir sincère des promoteurs de cette réunion, en même temps que celui de tous les congressistes, je crois, d'en venir à un acte d'accord bienfaisant, inévitablement subordonné

à des sacrifices mutuels, qui seront peut-être nécessaires au bien commun.

Pour faire quelque chose de bien, il faudra assurément coaliser tous les efforts, toutes les bons vœux, toute l'expérience véritable, et, aussi, écarter certaines questions de bouillottes et de personnes. Que toutes les bonnes volontés, quelles qu'elles soient, se mettent au travail pour cette tâche qui ne peut être que l'oeuvre de tous, et non pas de quelques-uns.

D'ailleurs, l'on est assuré de la bienveillance de chacun de nous, en plus de notre désir manifeste de s'entendre et de collaborer de main, dans la plus étroite coopération. En vérité, nous attendons tout du désir de paix, de la franchise, de l'expérience et de la sincérité des participants, à cette rencontre.

Nul doute que les décisions adoptées au cours de ces assises et les liens nouveaux de fraternité noués entre nous, ne pourront qu'orienter avec plus d'efficacité, de prospérité et de bonheur, la jeunesse agricole catholique de notre pays, vers sa destinée.

Jean-Charles MAGNAN.

Chef du service de l'enseignement agricole.

L'alimentation du porc

(Suite de la page 8)

bonne qualité, sont utiles en petites quantités pour fournir la succulence et maintenir les porcs en état vigoureux. Il ne faut pas que ces racines forment l'aliment principal; on les emploie en petites quantités en plus d'un bon mélange d'aliments.

Enfin, l'alimentation doit être bien réglée et bien conduite pour maintenir les porcs en état sain et vigoureux.

Fournissez-leur des aliments nutritifs en quantité suffisante, mais n'essayez pas de les forcer. Il n'est pas nécessaire de donner des aliments chauds pendant l'hiver, mais il faut avoir soin de dégourdir tous les liquides. Ceci se fait aisément; il suffit de laisser le lait ou l'eau séjourner dans un endroit chaud pendant quelques heures avant de le donner. Evitez de donner des aliments gelés de n'importe quelle sorte. Par l'emploi d'aliments nourrissants, d'un logement confortable et l'exercice de bons soins, l'engraissement des porcs d'hiver devient une entreprise payante et sûre.

A RETENIR

1. Faire naître les portées de printemps en mars pour pouvoir mettre les porcs sur le marché avant la baisse d'automne.
2. Faire naître les portées d'automne en août et septembre pour diminuer le pourcentage de mortalité des porcelets et les élever plus facilement.
3. Ne pas les sevrer avant l'âge de six semaines.
4. C'est en servant une ration bien équilibrée qu'on pourra diminuer le prix de revient de la livre de porc.
5. L'emploi des suppléments protéiques permet de réaliser facilement les conditions d'une bonne ration.

Le communisme aux Etats-Unis

M. Carmody, président général des chevaliers de Colomb, a été appelé à Rome par le cardinal Pacelli et y fut reçu en audience spéciale par le Pape. Il a ensuite déclaré à la presse que le Chef de l'Eglise catholique était gravement préoccupé par l'extension du communisme aux Etats-Unis. M. Carmody a ajouté : "En Amérique les communistes s'efforcent, avec une intensité et un zèle incessants, d'étendre les enseignements et la philosophie de Marx. Ils ont pénétré dans les écoles, les universités et les collèges et organisent chaque année un congrès national des jeunes, destiné à répandre la doctrine communiste dans la jeunesse par des théories insidieuses. D'autre part, le "Comité d'organisation industrielle" (C.I.O.) de M. Lewis, serait en réalité une organisation noyautée et dirigée par les communistes."

PETITS PRODUITS

Ce que dit plus haut M. Van Nieuwenhoe relativement aux fraisiers s'applique également à la conservation des framboisiers, des groseillers, aux cassis et à la rhubarbe. Quant aux vignes, pour celles qui demandent une protection, il vaut mieux les couvrir légèrement avec de la terre (un pouce ou deux) et ensuite

(Suite à la page 13)

RECORDS LAITIERS

Durant le mois de novembre, 184 vaches et génisses de race ayrshire ont complété leur période de lactation sous contrôle officiel en vue de l'inscription au Livre d'Or de la race. Sur ce nombre, 70 se sont qualifiées pour la section de 365 jours sous le régime de deux traites quotidiennes et 114 pour la section de 305 jours. Nous relevons parmi ces records ceux de quelques vedettes des étables québécoises suivantes:

Hôpital-Général de Québec, Québec

"Byrne Hill Maiden", vache adulte, a produit 15.235 livres de lait à 4.35 pour cent de gras ou 663 livres en 365 jours.

E.-C. Budge, Ste-Geneviève-de-Jacques-Cartier, P. Q.

"Thorncroft Star Nosegay", 4e 4 ans, production : 14.776 livres de lait à 4.07 pour cent ou 601 livres de gras en 365 jours.

Hospice St-Bernard, Lac-Vert, P. Q.

"Blanche", 4 ans, production : 12.616 livres de lait à 4.02 pour

cent ou 507 livres de gras en 365 jours.

L.-G. St-Pierre, Rimouski, P. Q.

"Blanche de Rosie", 4 ans, 10.-315 livres de lait, à 4.86 pour cent ou 501 livres de gras en 305 jours.

"Des Blés d'Or Anuta", 4 ans, 9.801 livres de lait à 4.45 pour cent ou 436 livres de gras en 305 jours.

R.-R. Ness & fils, Howick, P. Q.

"Burnside Lucky Annette", 3 ans, 9.321 livres de lait à 4.71 pour cent ou 439 livres de matière grasse en 305 jours.

RR. PP. Trappistes, Mistassini, P. Q.

"Onde de Mistassini", 3 ans, 10.812 livres de lait à 4.03 pour cent ou 436 livres de gras.

Lucien Menier, Saint-Charles-de-Richelieu

"Mimie de St-Charles", 2 ans, 9.594 livres de lait ou 376 livres de gras en 305 jours.



Leçon à tirer du "Guide avicole"

Je vous réfère à la page 79 du GUIDE AVICOLE : Deux systèmes et leurs pratiques essentielles.

Vous pourrez commenter ce chapitre en vous inspirant de ce qui s'est produit encore cette année au mois de novembre dans une baisse du prix des oeufs. Cela n'arriverait pas si les gros éleveurs et les membres des couvoirs élevaient leurs poussins en février. Car ces poulettes d'éclosion hâtive se reposeraient de leur ponte avant que cette baisse annuelle se produise.

Les cultivateurs et les petits éleveurs dont les poulettes ne font que commencer leur ponte à cette période, bénéficieraient aussi des prix favorables, à cause du repos des poulettes écloses de bonne heure.

Après ce temps, la plupart d'entre elles prendront un repos et mueront. Pendant ce repos de l'organe reproducteur s'est accomplie la maturité parfaite, et l'on aura dès lors des poules propres à la reproduction. En plus donc des prix rémunérateurs que l'on aura obtenus de leurs oeufs pendant ce temps de rareté, ces poulettes feront de bonnes reproductrices. Elles donneront des poussins supérieurs et tout à fait recommandables.

Ceci fait, les couvoirs du Québec pourront faire une honnête concurrence à la province sœur. Les acheteurs et les fournisseurs n'auront qu'à y gagner.

La production du nickel

La production canadienne de nickel en 1937 a atteint un maximum dépassant tout ce qui a précédé : 224,905,046 livres, évaluées à \$59,507,176, un gain de 32.5 p. 100 en quantité et de 34.6 p. 100 en valeur sur les chiffres de 1936. Les exportations de nickel se sont chiffrées à 222,770,000 livres valant \$58,913,217, comparativement à un total respectif de 173,637,500 livres et de \$44,594,296 l'année précédente.

ASTHME et BRONCHITE CHRONIQUE

Plus d'étaffements, de sifflements, de nausées, d'oppression! Enrayez cette toux persistante! Les Capsules RAZ-MAH de Templeton apportent un soulagement immédiat. Le traitement continu amène le contrôle de l'asthme. 50c et \$1. GRATUIT chez les pharmaciens. Demandez par lettre un échantillon GRATUIT à Templeton RAZ-MAH, 36, Colborne St., Toronto, Dept. 18, 507F.

PHOTOS COMMERCIALES DESSINS CLICHES
JOUR ET NUIT
BELAIR 3984
LA PHOTOGRAPHIE NATIONALE
LIMITÉE
282 ouest, rue Ontario, près Bleury - Montréal

13^{ème} COURS A DOMICILE DE L'U.C.C.: 1938-39

La comptabilité agricole

Huitième leçon
Par Charles Gagné, B.A., M.S.A.

LES LIVRES JOURNALIERS

(suite)

Livre de la main-d'oeuvre et des attelages.

Le cultivateur désireux de savoir exactement combien lui coûtent la production du lait de ses vaches et celles des oeufs de ses poules, de la viande de ses porcs, des fourrages ou des céréales de ses champs ne peut manquer de tenir un registre du travail des hommes et des attelages occupés sur sa ferme. En effet le temps des hommes et celui des chevaux ou des autres animaux de trait constituent souvent plus de la moitié du coût de la production des cultures et même de certaines spéculations d'élevage.

Il est employé de nombreux modèles de registres de main-d'oeuvre ou d'attelages. Voici à titre d'exemple, une page de registre de l'ouvrage dans une vacherie de cultivateur :

VACHERIE

Date	Genre d'ouvrage	Main-d'oeuvre heures	Chevaux heures
1936			
3 avril	Visite au vétérinaire	2	2
10 "	Course à la gare	3	3
1 au 30	Train	245	3
16 mai	Course à la gare	3	3
20 "	Transport du contrôleur	2	2
1 au 31	Train	220	
7 juin	Téléphone au vétérinaire	1	
1 au 30	Train	92	
12 juil.	Contrôleur	2	2
1 au 31	Train	104	
22 août	A la gare	3	3
1 au 31	Train	101	
10 sept.	Contrôleur	2	2
1 au 30	Train	118	
21 oct.	Photographie pour enregist.	2	
1 au 31	Train	142	
4 nov.	Epreuves	4	
10 "	Contrôleur	2	2
1 au 30	Train	203	
22 déc.	Gare	2	2
1 au 31	Train	246	
1937			
9 janv.	Contrôleur	2	2
14 "	Aide au vétérinaire	4	
1 au 31	Train	250	
3 fév.	Gare	2	2
1 au 28	Train	232	
9 mars	Contrôleur	2	2
16 "	Voyage chez le vétérinaire	2	2
1 au 31	Train	253	
	Total des heures	2,246	29

Voici une autre page rapportant le travail d'entretien par de porcs au cours d'une année :

PORCHERIE

Date	Genre d'ouvrage	Main-d'oeuvre heures	Chevaux heures
1937			
avril	Train	17	
mai	"	8	
juin	"	10	
juil.	"	9	
août	"	7	
sept.	"	13	
9 oct.	Boucherie	2	
9 "	Transport à la gare	2	2
1 au 30	Train	12	
6 nov.	Boucherie	2	
6 "	Livraison de viande	3	3

PORCHERIE — (suite)

Date	Genre d'ouvrage	Main-d'oeuvre heures	Chevaux heures
1 au 30	Train	16	
3 déc.	Transport à la gare	2	2
21 déc.	Boucherie	3	
21 "	Livraison de viande	2	2
27 "	Nettoyage de la porcherie	16	
1 au 31	Train	13	
1938			
janv.	Train	10	
4 fév.	A la gare	2	2
1 au 28	Train	11	
mars	Train	15	
	Total des heures	175	11

La page suivante rapporte le travail nécessité par un poulailler :

POULES

Date	Genre d'ouvrage	Main-d'oeuvre heures	Chevaux heures
1937			
avril	Soin des poules ou train	27	
mai	Train	22	
juin	Train	19	
juil.	Train	17	
10 "	Envoi	3	3
août	"	15	
sept.	"	10	
4 oct.	Abatage	6	
1 au 4	Envoi	2	2
1 au 30	Train	16	
4 nov.	Ménage au poulailler	5	
1 au 30	Train	29	
déc.	"	31	
1938			
janv.	"	33	
fév.	"	30	
mars	"	32	
	Total des heures	297	5

Les opérations culturales s'enregistrent d'après des méthodes semblables comme on peut en juger par les modèles suivantes :

LUZERNE

Date	Genre d'ouvrage	Main-d'oeuvre heures	Chevaux heures
20 juin	Fauché	8	16
21 "	Raté	3	6
23 "	Tourné	4	
24 "	Mise en grange	30	30
25 août	Fauché	8	16
26 "	Raté	3	6
27 "	Tourné	4	
28 "	Mise en grange	26	26
	Total des heures	86	100

POMMES DE TERRE — 1937

Date	Genre d'ouvrage	Main-d'oeuvre heures	Chevaux heures
5 mai	Labour	10	20
7 "	"	10	20
8 "	"	10	20
10 "	"	10	20
11 "	Hersage	8	24
12 "	"	10	30
13 "	"	6	18
14 "	Taille des plants	20	
15 "	Plantation	10	20

(Suite à la page 16)

COURS A DOMICILE DE L'U.C.C.

(Suite de la page 15)
POMMES DE TERRE 1937 — (suite)

Date	Genre d'ouvrage	Main-d'oeuvre heures	Chevaux heures
17 "	"	10	20
5 juin	Binage	10	10
7 "	"	10	10
8 "	Sarclage	10	10
9 "	Buttage	10	10
10 "	"	10	10
25 "	Pulvérisation	10	20
26 "	"	10	20
2 juil.	Buttage	10	10
3 "	Pulvérisation	10	10
5 "	Sarclage	16	16
6 "	"	16	16
7 "	Pulvérisation	16	26
8 "	Sarclage	10	10
20 "	Pulvérisation	16	26
26 "	Eradication de mauvaises herbes	30	
10 août	Arrachage	6	6
18 "	"	18	12
20 "	"	26	16
15 sept.	"	36	26
16 "	"	36	20
17 "	Transport au quai	5	10
28 "	Arrachage	36	20
29 "	"	30	26
30 "	"	40	26
1 oct.	Transport	10	20
2 "	Triage	26	
3 "	Arrachage et triage	46	26
Total des heures		553	546

QUESTIONS

- 1.—Pourquoi tenir un registre de la main-d'oeuvre et des attelages?
- 2.—Combien d'heures de main-d'oeuvre ont été passées au soin des vaches?
- 3.—Combien d'heures de service les chevaux ont-ils données pour la culture des pommes de terre?
- 4.—Que trouve-t-on dans une page du registre de la main-d'oeuvre et des attelages?

Le problème rural

(Suite de la page 2)

des opprimés. Et, parce que les travailleurs manuels, lorsqu'ils sont isolés, sont faibles, les forts, les puissances d'argent sont tentés d'en abuser en ne les traitant pas avec justice et équité. C'est pourquoi les Papes ont revendiqué avec instance le **droit d'association**; ils ont à plusieurs reprises encouragé les ouvriers et les cultivateurs à unir leurs forces afin de s'entraider et de pouvoir défendre leurs intérêts d'une façon efficace.

André. — C'est très bien. Maintenant la discussion est ouverte; dites tout ce que vous avez à dire

QUESTIONNAIRE

- 1.—Pourquoi nos évêques se sont-ils décidés à écrire leur lettre?
- 2.—Qu'en espèrent-ils?

La machinerie agricole...

(Suite de la page 6)

3.—Les réparations

Les réparations ont aussi une grande importance. Il est ennuyeux au temps des semences d'avoir à réparer telle ou telle pièce, il faut autant que possible renouveler chaque pièce dès qu'elle fait défaut. Avant de remiser les machines, une inspection générale doit être faite. Si quelques pièces font défaut, renouvelez-les aussitôt, vous vous occasionnez beaucoup moins d'ennuis lorsqu'il s'agira de mettre ces machines au travail. Au temps des semences, le cultivateur n'a pas le temps de courir ici et là pour la réparation de ses machines et si par imprévoyance il est obligé de le faire, il y a perte de temps et d'argent, de plus s'il faut qu'une pièce vienne d'un endroit éloigné, les beaux jours passeront, les semences se feront en retard et seront plus lentes à sortir de terre, d'où il en résultera une diminution dans les rendements.

4.—Le peinturage

Ce quatrième point n'est pas moins important que les autres, bien que souvent on passe outre. On prévient par le peinturage la pourriture des pièces de bois, ce qui en prolonge de beaucoup la durée, donne un meilleur coup d'oeil à la machine, augmente sa valeur. La peinture empêche aussi la rouille des pièces métalliques. Ces quatre points, tous très importants, ne devraient jamais être négligés par le cultivateur. L'argent que vous avez déboursé pour l'achat de ces machines représente un capital assez élevé, donc il faut s'efforcer de le conserver, le coût des réparations annuelles est minime comparé à l'achat d'une machine agricole. Il faut non seulement en parler, mais en avoir soin et bien les entretenir.

J. Lafrance, B.S.A.,
station expérimentale
Farnham, Qué.

Soyez des propagandistes et non des dénigriers de votre union.

L'heure -:- CATHOLIQUE

La causerie doctrinale à l'Heure catholique, organisée par le comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sera donnée le 18 décembre, à 1 h. au poste CKAC, par le R. P. Charles Frédéric, S. J., prédicateur. Il continuera l'étude de l'encyclique "Casti connubii" sur le mariage et traitera de la restriction des naissances. Cette causerie durera vingt minutes. Elle sera suivie d'un programme musical exécuté par le chœur paroissial de Saint-Jean Berchmans, sous la direction de M. Alfred Routhier, maître de chapelle.

Assemblée du Cercle...

(Suite de la page 5)

diocésains. A tous il recommande le respect des aumôniers et la soumission à l'autorité constituée. Il conseille aux dames fermières de bannir la critique destructive et de faire usage de charité fraternelle. Étaient présents 45 membres du cercle.

Madame J.-O. Moquin,
secrétaire.

- 3.—Le clergé reste-t-il dans son rôle en s'intéressant à la prospérité de l'agriculture?
- 4.—Quelles sont les institutions qu'il faudrait créer dans nos paroisses d'agriculture?
- 5.—Y a-t-il espoir que ces institutions soient organisées chez nous avant longtemps?
- 6.—Quels dangers courent les cultivateurs qui s'en vont en ville ou dans les chantiers?
- 7.—Y a-t-il longtemps que l'Eglise catholique s'intéresse à la classe agricole?
- 8.—Quand et comment Notre Seigneur s'occupe-t-il de nous?
- 9.—Et les souverains pontifes?

NOTE: Si on a le temps, on pourrait lire et commenter l'article paru dans "La Terre" du 30 novembre, page 3, intitulé: LETTRE SUR LA TEMPERANCE; DES CHIFFRES FANTASTIQUES. Si l'on n'a pas le temps d'en parler à la soirée présente, on pourra y revenir à la prochaine soirée.

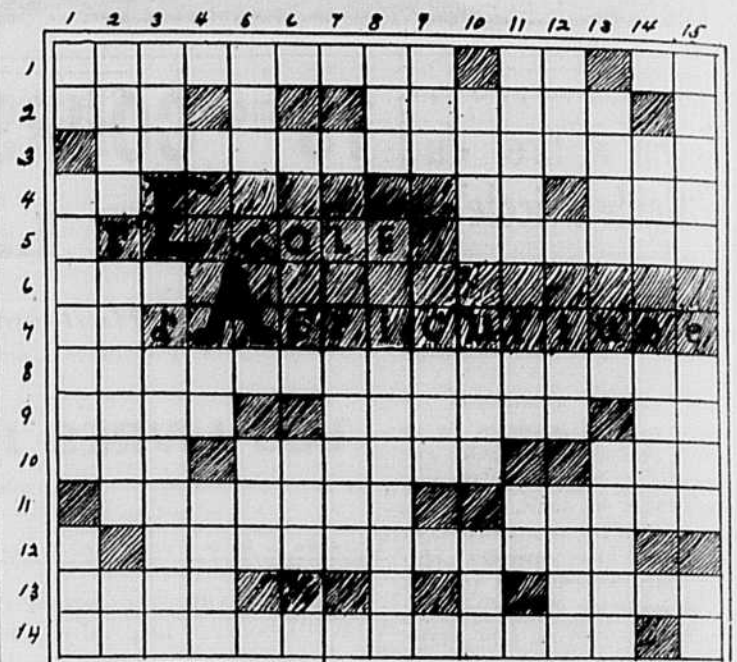
L. A.

Mots croisés de l'U.C.C.

No. 16

L'U. C. C. est l'ensemble et le lien de tous les services coopératifs nécessaires aux cultivateurs.

La Coopération dans l'enseignement



HORIZONTALEMENT

- 1.—Formation du coeur, de l'intelligence et de la volonté. Centimètre cube. EPÉE.
- 2.—Nég. Petite bêche.
- 3.—Grand singe.
- 4.—Pron. pers. Infin. Fin.
- 5.—Qui reste attaché.
- 6.—Peigne du tisserand.
- 7.—Petit ruisseau.
- 8.—Qualité de ce qui est irrésistible.
- 9.—Lieu de délice. Partie du monde. Année.
- 10.—Où l'on trouve des oeufs. Du verbe parler. Petite prairie.
- 11.—Avec une exactitude rigoureuse. Sans pattes.
- 12.—Action d'une graine qui lève.
- 13.—Produit de l'abeille. De plus.
- 14.—Sans reproche.

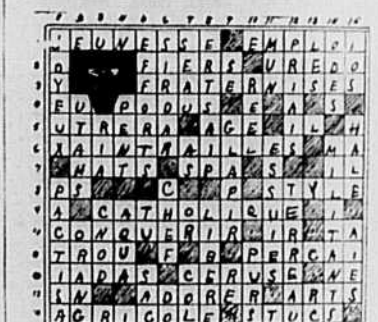
VERTICALEMENT

- 1.—Prépos. Qui aime la terre. Qui aime.
- 2.—Quantité d'un remède. Traimer. Inf.
- 3.—Seule. Mettre par écrit.
- 4.—Pron. pers. Caché.
- 5.—Département de France. Prépos.
- 6.—Former solidement.
- 7.—Du verbe être (Futur).
- 8.—Fleuve de Sibérie. Tire une conséquence (de bas en haut).

- 9.—Propre. Du verbe aller.
- 10.—Qui est responsable. Défaut du pied. Du verbe tuer.
- 11.—Aimé tendrement. I.-P. Du Verbe avoir.
- 12.—Chef dans le poulailler. Art. Production en forme de fil que l'on trouve sur la peau des animaux.
- 13.—Tuyau cylindrique. Couvert d'un pont.
- 14.—Vue (de bas en haut). Après l'heure.
- 15.—Service pour le transport des lettres et des colis. Prince troyen. Pron. pers...

Les fils du Sol.

Solution du problème de la semaine dernière.



Pas de coopération sans coopérateurs, Pas de coopérateurs sans l'étude de la coopération!

Pour vous guider dans l'étude et la pratique des principes coopératifs,

LE SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U. C. C.

met à votre disposition les publications suivantes:

TRACTS et FEUILLETS sur la COOPERATION

	L'unité	La douzaine	Le cent
Vie de famille et sécurité économique	\$0.05	\$0.35	\$3.00
Chez de simples pêcheurs	\$0.05	\$0.35	\$3.00
Le gérant de coopérative	\$0.05	\$0.35	\$3.00
Le Danemark coopératif	\$0.05	\$0.35	\$3.00
La voie du juste milieu	\$0.05	\$0.35	\$3.00
La Suède, pays de la démocratie économique	\$0.05	\$0.35	\$3.00
Devoirs et problèmes des directeurs de coopératives	\$0.05	\$0.25	\$2.00
Comptant ou crédit	\$0.05	\$0.25	\$2.00
Pourquoi des coopératives sont tombées	\$0.03	\$0.20	\$1.50

LE SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U. C. C.

515, avenue Viger,

Montréal, P. Q.

LES PETITES ANNONCES

Pour vendre, acheter ou échanger

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

Tarif: 2 cents le mot avec prix minimum de 50 cents par insertion.

ESCOMPTE de 20% pour 5 annonces consécutives du même texte.

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 25,000 COPIES

2. — A VENDRE

OCCASION d'annonces! 50c. par la poste pour d'étonnantes valeurs! Environ 6 verges de tissus à rembourrer, une boîte à coudre plaquée en aluminium, une pelotte à épingle, en velours, un dé, six rouleaux de fil, un miroir, un paquet d'aiguilles de 25c. un étui à poudre pour dames, une poudrette — Garantie — ECONOMY MAYLORD, Montréal.

GRATIS: Une paire de pantalons donnée avec chaque achat d'un paletot d'hiver (second main) pour homme, en drap épais, doublé assorti. Prix: \$2.50, de couleur et grandeurs. Commandez par la poste de National Trading, St-Zacharie, P. Q.

COURROIES, MOTEURS électriques, timons et arbres de couche, crochets, poulies et coussinets. Grande quantité de courroies de caoutchouc usagées jusqu'à 16", 8 "pils", à des prix spéciaux. Traits en caoutchouc, 2", 5 pils, à 12c. le pied. "N. SMITH BELTING WORKS", 138, York Street, Toronto, Ontario.

3. — AGENTS DEMANDES

SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON. — Prenez charge territoire Jito. Articles de toilette, remèdes, thé, café, épices, etc. Deux cents produits. Commencez maintenant. Meilleur temps de l'année. Faites 30 jours d'essai. Catalogue, informations gratis. Compagnie Jito, Limitée, 1031, Dorchester East, Montréal, P. Q.

AGENTS DEMANDES. — Cartes de Noël. Assortiment de cartes de Noël avec enveloppes. Dessins modernes très attrayants. Chaque boîte contient 12 cartes et enveloppes se détaillant 60 sous. **PRIX DU GROS:** 35 sous la boîte; 25 boîtes pour \$7. Marchandises expédiées aussitôt commande reçue. Envoyez timbres, argent ou mandat postal à R.F. BREUX, SAVOY & SES FILS, St-Jean d'Iberville, P. Q.

RETOURS PAYES HEBDOMADAIREMENT pour la vente de nos produits Etiquette Rouge, universellement employés — treize cents variétés. Ouvrage toute l'année, tout votre temps ou une partie. Coopération personnelle du bureau. Beaux échantillons. La Pépinière Dominion, Montréal.

Hommes, Femmes Demandés

AIMERIEZ-VOUS gagner jusqu'à \$1.00 par heure, durant vos loisirs chez vous, en adressant des enveloppes à la main pour la distribution de nos circulaires par la poste? Expérience pas nécessaire. Liste pour noms, copie et méthode d'opération envoyées sur réception de 20 cents. (Pas de timbres). Ecrivez à New Bldg. Agency, Dépt. LT, HULL, P. Qué.

AGENTS! Avant d'accepter d'autres propositions, demandez-nous le secret de l'expansion FAMILIX en dix ans. C'est la réussite de chaque détaillant FAMILIX qui fait notre succès. Joignez nos 800 vendeurs pour du travail permanent, bons profits, vie plus saine. Proposition garantie sans risque. Détails, catalogue gratis: FAMILIX, 570, St-Clément, Montréal.

ETES-VOUS CET HOMME-LA? HOMME FIABLE, entre 25 et 50 ans, avec équipement de voyage, requis immédiatement pour distribuer du savon gratis dans une localité avoisinante et approvisionner une clientèle établie de nécessités quotidiennes incluant Poudre à pâte, Epices, Savons, Remèdes, Poudres minéralisées pour bestiaux et volailles. Expérience agricole utile. Devra être satisfait de \$30.00 par semaine au début. Crédit alloué. Ecrivez immédiatement. LA COMPAGNIE J.-R. WATKINS, Montréal, P. Q., Département "Q-M-6".

4. — DIVERS

OCCUPEZ vos loisirs en vendant nos gros paquets de 20 aiguilles à 5 cts le paquet; magnifique prime donnée gratuitement ou commission. Demandez 60 paquets et notre catalogue de belles primes. Adressez toutes vos lettres à Boîte postale 34, St-Zacharie, P. Q.

SPECIAL POUR FUTURES MARIÉES. — Faire-part — GRAND SPECIAL. — 50 faire-parts avec une enveloppe, \$3.00; 100 faire-parts avec une enveloppe, \$4.00. Cartes de remerciements GRATIS avec commande. Demandez nos échantillons. Insérez mandat-poste avec commande. Imprimerie de tous genres. Imprimerie Charest, Enreg., 922, rue Démontray est, (voisin de Dupuis Frères), Montréal.

GAGNEZ \$15. par semaine chez vous. Détails: timbre. Service de Publication, Buckingham, Qué.

GRATIS: catalogue no 10. A vendre — Chansons, livres, monologues, calembours, charades, tours de cartes et magie blanche. S'adresser à P. M., Casier 1266, Sta. Pl. d'Armes, Montréal, P. Qué.

DEMANDEZ NOS PRIX pour les couvertures, les tapis et les fils de toutes sortes. Nous acceptons la laine et les vieux lainages. FLESHERTON WOOLLEN MILLS, Flesherton, Ontario.

TRAPPEURS. — Méthode sûre et garantie pour prendre le renard au piège, avec médecine. Adressez-vous par maille à FERDINAND COUTURE, 210, rue Moulin, Drummondville, P. Q.

AUX TRAPPEURS DE RENARDS. — Méthode facile. Cinq fois plus efficace qu'aux pièges. Une garantie de remboursement par écrit avec chaque méthode. Ecrivez pour renseignements et prix à LOUIS ROY, Estcourt, comté de l'Émascouata, P. Q.

5. — ELEVES DEMANDES

HOMMES AMBITIEUX, 18 ans et plus, demandés partout pour apprendre la profession de détective. Cours d'entraînement pratique, complet, par correspondance. Prix modique. Termes faciles. Pour renseignements, écrivez à Maurice-L. Julien, Case 25, Station T. Montréal.

ELEVES DEMANDES. — Cours par correspondance. Enseignons français, anglais, arithmétique, comptabilité. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratis sur demande. Adressez: "Cours modernes pratiques Enreg.", Casier 5, St-Hyacinthe, P. Qué.

6. — MEDECINS

AUX AVARIES. — Les maladies vénériennes constituent un mal social. La syphilis et la blennorrhagie tuent ou stérilisent la race. Tout vénérien a le devoir de se faire traiter. Consultez personnellement ou par correspondance: Docteur J.-O. VILLENEUVE, 1107, rue St-Denis, Montréal. Au service du public depuis quinze ans.

A CONSULTER. — Docteur Prévoist, Hôpitaux de Paris, Londres, New-York. Toutes maladies intimes, hommes, femmes, jeunes filles. Maladies peau, vénériennes, sexuelles, urinaires. Ecrire pour renseignements gratuits. Dep. "C", 3440, Hutchison, Montréal, PL. 4148.

DOCTEUR BELANGER. — Spécialité: Gonorrhée, syphilis, chancre, maladies vénériennes, troubles digestifs, asthme, hémorroïdes. Résultats rapides. Patients également traités par correspondance. Ecrivez ou venez en toute confiance au DOCTEUR BELANGER, 1177, St-Denis, Montréal.

7. — POUSSINS

ACHETEZ DES POUSSINS Bray maintenant et maintenez une production constante. Assurez-vous une vente abondante de gros oeufs pendant toute l'année. Pour tout renseignement, écrivez à Fred-W. Bray, Limited, 120, John Street North, Hamilton, Ontario.

8. — REMEDES

RESPIRATION HALETANTE POUR LE SOUFFLE ET LA POUSSIE. — Ne ruinez pas un bon cheval. ZEV, préparé par les fabricants de "Buckley's Mixture", tient le premier rang dans le traitement de la pousse, du souffle, de la gourme, des rhumes, du catarrhe, etc. Pour toute variété de bétail, agneaux et volailles. Résultats garantis. Chez votre marchand ou directement. Petit format, 50c., grosse boîte, \$1.00. W.-K. Buckley Limited, Dépt. L.T., 559, College St., Toronto, Ont.

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? — Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique ni de bandage, ni de lames d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING Co., Dépt. 200, Preston, Ont. 2, 9, 16, 23, 30 nov.

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.00. Adressez-vous à Ths-Ls Girard, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, comté Roberval, Qué.

ESSAYEZ GRATIS

ONGUENT CAMPREX. — Fa-mieux composé à base d'extraits végétaux. Milliers d'attestations, pour hémorroïdes, eczéma, plaies, aussi: démangeaisons, enflures, boutons. Envoyez \$0.40 pour paquet contenant pot régulier et boîte d'essai. Employez d'abord celle-ci et, si pas satisfait, retournez pot régulier non ouvert, et votre argent sera remboursé.

LA CAMPREX CAMPAGNA FABRIQUE St-Paul de Chester (Arthabaska), Qué.

Hémorroïdes

Évitez l'opération en employant "Gerah" l'onguent d'un Fakir Indien. Soulagement immédiat ou argent remis. Ne tache pas les vêtements. Aussi onguent "Vitha" pour eczéma, grates, échauffement, etc. 25c — 45c et 70c l'unité. Nous donnons une grande serviette de bain 16 x 40 avec chaque achat de 50c.

Gérard Chemical, Regd Edifice Mignier 12, De l'Eglise, Québec

PILULES MATERNELLES

CES PILULES AUGMENTENT la sécrétion du lait chez la femme et lui permettent de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir ses troubles périodiques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dysménorrhée, règles abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Etant composées d'extraits de glandes mammaires, etc., ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles, ou envoyez \$2.00 en mandat-poste au Dr JOS. COMTOIS, A.B., St-Barthélemy, P. Q., qui vous les enverra affranchies. 33 jours de traitement. En vente à Montréal, Pharmacie Laurent, 2610, St-Jacques, et à Québec, Pharmacies Brunet et Livernois.

RHUMES soulagés en une nuit avec SOLEX. Sur réception de 35c. une bouteille vous sera expédiée franco. V.-R. CHENARD, pharmacien, 4339, Delaroché, Montréal, Qué. Agents demandés.

9. — SEMENCES

GRATIS

Primes ou argent



Occupez vos loisirs: gagnez nos belles primes en vendant nos graines de semence de choix, à 6 paquets pour 25c. ou nos images religieuses à 5c. 10c. 20c. 30c. chacune. Demandez une série au prix que vous désirez. Demandez 72, 120 ou 240 paquets de graines et notre catalogue de belles primes.

Allen Nouveautés

St-Zacharie, P. Q.

GRATIS



Set de table, ou le cadeau de votre choix, parmi 150 belles primes tels que: Montres, marmites, coutellerie, draps, soie, coton, projecteurs, musique, missels, sets de toilette, canifs, etc. Ces primes sont données aux personnes qui vendent ou qui achètent directement chez nous leurs graines de jardin, au BAS PRIX de 5c. le paquet.

Demandez les graines dont vous avez besoin, ou 60 paquets pour vendre, ou le catalogue. L'UNION DES JARDINIERS, Enreg., 1, rue Victoria, Lévis, P. Q.

11. — TABAC

REGALEZ-VOUS avec les TABACS que vous cherchez depuis longtemps. Bons tabacs en feuille, 10 et 12 cents la livre et plus. Envoyez un timbre de 3 sous pour recevoir la liste des prix de gros. Adressez: FARM TOBACCO RGD., 4, Etchemin, Qué.



TABAC naturel canadien de haute qualité, bien mûri, en feuilles, haché, cigares, tabac en feuilles, libre, balles de 5 à 30 livres. Demandez liste de prix à J.-J. Gareau, St-Roch de l'Achigan, P. Q.

12. — TONDEUSES

AIGUISAGE GARANTI. — Tondeuses toutes sortes, 35c. le set. Tondeuses barbières et moutons, 25c. Réparons et ajoutons têtes clippeurs, vendons accessoires, lames neuves, \$2.75. Achetez les lames usagées. Adressez: STEWART SHARPENING SHOP, Notre-Dame de Pierreville, comté Yamaska, P. Q.

AIGUISAGE, réparations, garanties, "clippeurs", tondeuses, toutes sortes, 35c. le set: "clippeurs" barbières et moutons, 25c. Réparons têtes "clippeurs", vendons accessoires, lames neuves, \$2.75 set. Adressez-vous à Herménégilde Fontaine & Fils, Notre-Dame de Pierreville, Co. Yamaska, P. Q.

J'AIGUISE lames, garanties pour tondre 25 vaches, prix 40c. Je donne à chaque client, par écrit, les renseignements pour n'avoir aucun trouble avec leurs tondeuses. Prix 10c. POLYDORÉ DEMERS, L'Ang Gardien, Co. de Rouville, Québec.

AIGUISONS LAMES DE TONDEUSES et clippeurs, toutes sortes. PRIX: 35c. le set. Vendons tous accessoires de clippeurs. Prompt SERVICE garanti par maille. CLEMENT FONTAINE, Pierreville, Québec.

AIGUISAGE DE TONDEUSES (Clippeurs) fait avec soin sur machine des plus perfectionnées. Plusieurs années d'expérience, ouvrage garanti. La coupe des lames dure d'ordinaire DEUX ANS. Envoyez par maille, le retour sera des plus prompts. Prix: 50c. le set. THEOPHILE PROULX, St-Ours, Richelieu, P. Q.

LAMES TONDEUSES ET CLIPPEURS AIGUISEES, 35c. la paire. Réparons les têtes de clippeurs. Lames neuves, \$2.75 le set. Essayez-moi. Ouvrage garanti. NARCISSE LAFOND, PIERREVILLE, P. Q.

J'AIGUISE LAMES TONDEUSES, CLIPPEURS, garantie, 35c. le set. Réparons, ajustons les têtes de clippeurs défectueuses. Avons tous accessoires. Lames neuves, \$2.75. Confiez-nous vos envois par maille. — ROGER FONTAINE, PIERREVILLE, P. Q.

RECETTES

Tomates au four et fromage

- 1-2 tasse tomates en conserves
- 1 c. à thé oignon rapé,
- 1-3 tasse croûtes de pain,
- 2 c. à table fromage rapé,
- 1-4 c. à thé sel,
- 1 oeufs battu séparément.

Ajouter l'oignon rapé aux tomates et ensuite les croûtes de pain. Mélanger parfaitement à l'aide d'une fourchette, ajouter le fromage, le sel et le jaune d'oeuf battu. Incorporer le blanc d'oeuf battu en neige et verser dans des tasses à cossetarde ou dans un plat allant au four, mettre dans un plan contenant de l'eau chaude et faire cuire à 325° F. pendant 45 minutes. Service pour 3 personnes.

VIN de panais

Pour faire le vin de panais grattez d'abord les racines de panais et enlevez la partie verte de la tige. Coupez en tranches fines et mettez deux pintes d'eau pour chaque pinte de racines émincées. Faites bouillir jusqu'à ce que ce soit amolli puis égouttez; laissez reposer pendant 24 heures pour éclaircir. A chaque gallon de liquide clair ajoutez trois livres de sucre, un morceau de racine de gingembre et un citron émincé. Faites bouillir 20 minutes, laissez refroidir et ajoutez un gâteau de levure. Laissez le vin fermenter pendant quelques jours dans une cruche, égouttez et mettez dans un petit baril pour compléter la fermentation.

Nos cercles au travail

(Suite de la page 4)

St-Lambert

(Abitibi)

Le bureau de direction du cercle local a été constitué au cours de l'assemblée tenue le 4 décembre. Il comprend M. Damien Melançon, président, M. Alcide Marion, vice-président, MM. Alfred Lachapelle, Joseph Fluet, Norbert Laforest, Omer St-Georges, Ovide Marion, directeurs. M. Hercule Mireault a été désigné comme secrétaire-trésorier. Il a été convenu que les assemblées auraient lieu le premier dimanche de chaque mois après la messe.

Hercule Mireault, secrétaire

Lambton

(Frontenac)

Au cours de l'assemblée du 4 décembre, les membres du cercle local de l'U. C. C. ont adopté plusieurs résolutions importantes. Ils demandent notamment que soit rétablie la prime pour l'abattage des ours et que le gouvernement fédéral institue une prime sur le beurre. De plus, les membres du cercle réclament le rétablissement des leçons de français et d'arithmétique dans les cours postsecondaires et l'organisation de ces cours selon les principes déjà établis par l'U. C. C. Enfin ils se prononcent en faveur de la restauration des salaires des bûcherons aux taux de l'an dernier.

Le secrétaire.

AIGUISONS LAMES TONDEUSES CLIPPEURS, toutes sortes. Prix 35c. le set. Garantie. AJUSTONS les têtes de clippeurs défectueuses. REMPLAÇONS les morceaux brisés. VENDONS tous les accessoires. LAMES NEUVES \$2.75 le set. NOUVEAU CLIPPEUR combiné pour chevaux, vaches et moutons, \$4.00. Charrue à neige, \$40.00. Confiez-vous à WILFRID FONTAINE, PIERREVILLE, P. Q.

Consultations agronomiques

Sous cette rubrique, nous publions les réponses aux questions que peuvent nous poser les membres de l'U. C. C. touchant des sujets agricoles, tels que : problèmes de production, de vente, d'exploitation, de ferme, etc.

Ces consultations sont gratuites. Chaque correspondant peut adresser une ou plusieurs questions à la fois. Nous publierons les réponses aussitôt qu'il nous sera possible de le faire. Le nom du correspondant est tenu confidentiel. Adressez à Consultations Agronomiques, La Terre de Chez Nous, 515, Avenue Viger, Montréal.

CHEVAL AFFECTÉ DE DEMANGEAISON A LA QUEUE

Q.—J'ai un cheval qui a une démangeaison à la queue. Y-a-t-il des remèdes pour guérir cette maladie ?

R.—La question comporte peu de détails. Il est vraisemblable qu'on ait affaire à des poux. L'animal doit avoir tendance à se gratter et à se mordre. Les poux et leurs lentes devraient pouvoir se voir à la base des poils. Voici ce que conseille le Dr Bédard dans son bulletin intitulé : "Principales maladies du cheval". Enlever la litière, désinfecter l'écurie et les couvertes. Si l'animal a le poil trop long et trop fourni, il est recommandable de le tondre. Tous les jours le cheval sera étrillé et brossé, puis on le lotionnera avec les solutions suivantes : deux onces de Créoline dans une pinte d'eau ou deux onces de jus de tabac dans une pinte d'eau, mais avec cette dernière solution, on ne lotionnera que la moitié du corps chaque jour. Avec ces traitements, les parasites disparaissent et les lentes meurent, jaunissent et se dessèchent.

VACHE MORVEUSE

Q.—J'ai une vache qui morve comme un cheval depuis un mois et demi à deux mois. Je me suis aperçu qu'elle soufflait bien peu. Il y a une semaine elle morvait clair. Aujourd'hui c'est épais. Elle ne paraît pas abattue.

R.—La maladie que vous signalez ne se trouve point dans les maladies communes. Il est vraisemblable qu'elle soit contagieuse. Vous agiriez avec prudence en consultant le médecin vétérinaire de votre localité.

SIGNALEMENT D'UNE BONNE VACHE ET FACON DE LA NOURRIR.

Q.—J'ai une vache qui va produire environ 6400 livres de lait en neuf mois; après un repos de deux mois. Elle reçoit environ 12 livres de foin de Siam le midi, du foin de qualité moyenne le matin, de la paille le soir. Après la mise-bas, elle a mangé du foin et trois livres par jour de moulée "balancée" à 18 pc. pendant tout le premier mois avec une production de 30 livres de lait par jour. Puis elle a passé l'été sur un pacage non amélioré, complété par du fourrage vert en septembre et en octobre. Depuis, elle est au foin de mauvaise qualité et au choux de Siam. Quel serait à peu près son rendement, si elle était bien alimentée ? Son "test" en gras est de 3.7 et elle a donné jusqu'à 39 livres au pâturage seulement.

R.—Voici un cas très intéressant. Mon correspondant doit faire du contrôle laitier, autrement il ne pourrait fournir des données aussi précises. Notons en passant que la comptabilité laitière aidé puissamment à établir une situation, dans le cas qui nous occupe, la véritable valeur d'une bête laitière.

Il est bien difficile de calculer avec précision le rendement

que la vache en question aurait donné si sa ration avait toujours été "balancée" et si elle avait pâture sur un excellent pacage pendant tout l'été. Une expérience conduite aux Etats-Unis et rapportée par Henry et Morrison atteste que des concentrés donnés à des vaches au pacage ont fait augmenter la production de 28 p. c. A ce compte, une vache de 30 livres de lait par jour en donnerait au-delà de 40. Les recherches que le professeur Toupin a poursuivies dans le comté de Deux-Montagnes, ont démontré à l'évidence qu'un propriétaire a tout avantage à bien nourrir ses bonnes vaches même s'il faut acheter une partie des aliments nécessaires (cf. 10ième rapport de la société de Production Animale du comté de Deux-Montagnes).

Une vache qui donne 6400 livres de lait d'un dosage moyen de 3.7 de gras en dix mois, avec une alimentation déficiente la plupart du temps est certainement une excellente vache. Je ne serais pas surpris toutefois que pour répondre aux besoins d'une telle production, elle ait largement puisé dans ses réserves tissulaires, autrement dit que la vache soit amaigrie et épuisée, surtout si elle a de l'âge.

Quant à l'alimentation, il y a lieu de souligner peut-être que la paille est à peu près sans valeur alimentaire pour les vaches, surtout si elle provient d'un grain coupé bien mûr. Aliments rationnellement les meilleures vaches de nos troupeaux, d'ordinaire le surplus des recettes couvre les dépenses d'achat; ou mieux, organisons nos fermes pour produire presque tout ce qu'il faut pour bien alimenter. Quant aux mauvaises et aux médiocres laitières, ce serait un mauvais calcul d'acheter pour les bien nourrir, elles ne paieraient pas toutes les dépenses occasionnées.

COMMENT CONSERVER LE MAÏS SANS SILO.

Q.—Connaissez-vous un moyen de conserver le maïs comme fourrage vert pour servir en octobre et en novembre sans le mettre en silo ? Quelle est la valeur d'un tel aliment ?

R.—Le meilleur moyen de conserver le maïs (ou blé d'inde) est de l'ensiler. Mais parce que l'installation (silo et machines) exige une mise de fonds considérable, elle n'est pas à conseiller dans le cas où l'on cultive moins de six arpents de blé d'inde et là où l'on a moins de douze têtes de bétail à nourrir.

Dans ce dernier cas, le blé d'inde peut être séché sur le champ. Il va sans dire qu'un tel produit ne saurait avoir la valeur de l'ensilage pour diverses raisons, entre autres parce que les vaches en gaspillent ou refusent d'en manger certaines parties. Toutefois la méthode a du bon et est suivie par nombre de cultivateurs.

On doit couper le blé d'inde pour le fourrage au moment où le grain est à l'état pâteux et a commencé à prendre un aspect luisant. Si le temps est froid et pluvieux on fera bien de couper même plus tôt. Il importe de

PEAUX VERTES

Prix fournis par la maison A. PION & Cie, 547, rue St-Vallier, Québec.

Peaux de BOEUFs, 50 lbs et moins 6½ cts la lb, moins 2 lbs par peau, sans queue ni cornes. Peaux avec fumier, 2 lbs de moins par peau.

Les peaux de 52 livres et plus sont prises à 50 lbs net. Peaux de VEAUX engraisés, 8 à 12 lbs, 8½ cts la lb, moins 1 lb par peau.

Peaux de VEAUX engraisés, moins de 8 lbs, 65 cts la peau. Peaux de KIPS et VEAUX de CHAMP, de 8 à 12 lbs, 7½ cts la lb moins 1 lb par peau.

Peaux de VEAUX de campagne, de 20 cts à 55 cts la peau. Peaux de CHEVAUX, de .50 à \$2.00 la peau.

Peaux de CHEVAUX sans queue ni crigne .25 cts de moins. Peaux de MOUTONS de 05 cts à 75 cts la peau.

Ces prix sont pour des peaux de première qualité. Peaux endommagées, séchées sont payées à leur valeur. Prix sujets à changer sans avis.

A. PION & CIE, 547, rue St-Vallier, Québec.

faire la coupe avant les fortes gelées, car autrement la valeur alimentaire de la récolte est grandement réduite. Le maïs est ensuite mis en veillottes dans le champ pour y rester jusqu'au moment de la consommation. Il est nécessaire de le faire réchauffer à la température de l'étable avant de le servir, pendant les temps froids.

Pour ce qui est de la valeur alimentaire du maïs séché ou fourrage de maïs, il est indéniable qu'elle soit inférieure au maïs mis en silo. Les pertes occasionnées par le séchage sur pied varient beaucoup d'une ferme à l'autre, mais selon différents investigateurs elles seraient de 25 p. c. (matière sèche). Le maïs mis en silo essuierait une perte de 15 p. c. En outre les animaux gaspillent beaucoup le maïs sec.

Je conseille à mon correspondant d'écrire au bureau des publications, ministère de l'Agriculture, Ottawa, et de se procurer la publication intitulée "L'ensilage des fourrages verts". Elle

est distribuée gratuitement. D'excellents renseignements peuvent y être puisés.

F.-X. BOUDREAULT, agronome.

Les entomologistes célèbrent leur 75e anniversaire

Une des sociétés scientifiques les plus vénérables et les plus distinguées de l'Amérique du Nord — la société entomologique de l'Ontario — a tenu sa 75e réunion annuelle du 24 au 26 novembre 1938 au collège d'agriculture de l'Ontario, à Guelph, sous la présidence du Dr Arthur Gibson, Ottawa, entomologiste du Dominion. Elle a reçu en cette occasion des messages de félicitations des principales sociétés scientifiques, des universités et des collèges du Canada, des Etats-Unis et des Iles britanniques, dont plusieurs étaient représentés à la réunion.

UNE SOURCE D'ALIMENTATION digne de confiance



● ECONOMIE ● SUCCES ● PROFITS

Employez :

Farine "Diamond Tip" pour renards (nourriture régulière pour automne et hiver)
Farine de croissance "Diamond Tip"
Biscuits "Diamond Tip" pour renards (variété de céréales, minéraux et huile)
Céréales "Diamond Tip" (cuites à la vapeur)
Farine de poisson "Diamond Tip" (pour renards)
Farine de poisson "Diamond Tip" (spéciale pour visons)
Nourriture "Diamond Tip" pour visons
Céréales "Diamond Tip" pour visons (cuites à la vapeur)
Farine "Diamond Tip" pour visons (non cuite)
Farine "Diamond Tip" pour renards (non cuite)

LES NOURRITURES Diamond Tip POUR RENARDS et VISIONS

Les nourritures "Diamond Tip" pour renards et visons ont toujours été l'objet d'une préparation fort soignée. Seuls y entrent les meilleurs ingrédients. La relation nutritive de chaque ration est établie exactement pour chaque période de croissance. L'huile de foie de morue employée est soumise à une épreuve biologique minutieuse; les acides gras et les substances grasses inutiles en sont extraits dans la proportion de 99%. Les nourritures Diamond Tip n'en sont plus à leurs débuts; elles ont fait leurs preuves; partout, on les préfère pour leur efficacité et l'économie qu'elles font réaliser. Elles constituent une source d'alimentation absolument digne de confiance; leurs prix sont modérés et minimales en comparaison de la satisfaction qu'elles assurent aux éleveurs les plus exigeants.

Ecrivez pour recevoir des précisions détaillées, notre prix-courant et nos intéressantes brochures sur l'élevage.

GENEST, NADEAU Limitée
SHERBROOKE, P. Q.

NOURRITURE
DIAMOND TIP
POUR RENARDS, VISIONS



La MOULANGE (À COUSSINETS À BILLES) ESSOT

Faites que vos bestiaux retirent tout le profit possible des aliments qu'ils absorbent. La Moulange Vessot, en broyant les grains grossiers, le fourrage fin et les écorces, rend facile l'assimilation des aliments. Plaquez à parois doubles; modèles à courroie ou actionnés directement par moteur, 8 dimensions. Vous obtiendrez une brochure illustrée gratuite de S. Vessot Co. Limited, Joliette, Qué., ou à n'importe quelle succursale de

Depuis 1905

International Harvester Company of Canada, Limited.

Maison établie en 1887

Tél.: Wilbank 1163

Aimé GUERTIN, Limitée

Grains, foin, engrais, farine, etc.

Distributeur de l'insecticide "CLIMAX".

Exigez les nourritures HEN-O.

Gros et détail.

1136, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

B. TRUDEL & Cie

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries.

304, Place d'Youville,

:-:

MONTREAL

LA SCIENCE AGRICOLE ET LA FERME



L'ÉNERGIE SOLAIRE

L'ATMOSPHÈRE

COMPOSITION - CLIMAT - SAISONS - INTÉMPÉRIES - VENTS - PRÉVISION DU TEMPS - PLUIE - NEIGE -



LE SOL

COMPOSITION - FERTILITÉ - PHYSIQUE - CHIMIE - BIOLOGIE - MINÉRALOGIE - HYDROLOGIE

LE SOUS-SOL

COMPOSITION - PROPRIÉTÉS - RESSOURCES

LES ANIMAUX



ESPÈCES - FORMES - ANATOMIE - PHYSIOLOGIE - MÉDECINE VÉTÉRINAIRE - APPRÉCIATION - HYGIÈNE - ALIMENTATION - UTILITÉ

CONTROLE DES RENDEMENTS - GÉNÉTIQUE - SÉLECTION - MARÉCHALERIE

LE FOYER

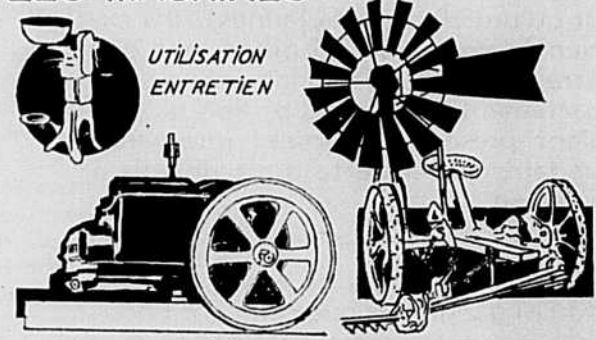
ÉTABLISSEMENT - CONSTRUCTION - ENTRETIEN - CHAUFFAGE - ÉCLAIRAGE - EAU COURANTE - CONFORT - HYGIÈNE - COMMODITÉS -



INDUSTRIE DOMESTIQUE - ÉCONOMIE

L'ORGANISATION DE LA FERME CHOSE ESSENTIELLEMENT MATHÉMATIQUE

LES MACHINES



UTILISATION - ENTRETIEN

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

LES BÂTIMENTS



CONSTRUCTION - ENTRETIEN - RÉPARATIONS - VENTILATION - EAU COURANTE - AMÉNAGEMENT - COMMODITÉS - ÉCLAIRAGE - AMÉLIORATIONS

LES PLANTES

ENNEMIS

ESPÈCES - FORMES - ANATOMIE - PHYSIOLOGIE - PATHOLOGIE



On peut poser que la Science Agricole est constituée par l'ensemble des connaissances acquises sur les lois et les principes qui régissent les phénomènes naturels utilisés par l'Agriculture.

Le tableau que nous présentons a été préparé en vue d'illustrer les rapports intimes de la Science Agricole avec la ferme, et en vue de servir d'aide mémoire à tous ceux qui s'occupent d'étudier cette science.

Comme le montre le présent tableau, la Science Agricole s'intéresse à tout ce qui se rapporte à la ferme, qu'il s'agisse de la production, de la transformation des produits, ou de la vie rurale elle-même; le grand nombre de sujets rencontrés donnent à cette science un caractère nettement encyclopédique, qui en rend l'étude assez compliquée si l'on ne fait pas appel à la classification des phénomènes mis en jeu.

Cette classification des phénomènes naturels s'obtient en remarquant que ces derniers, quels

qu'ils puissent être appartiennent toujours à un, ou plusieurs des groupes suivants : —

—AUX PHÉNOMÈNES PHYSIQUES : — Là où la nature des corps n'est pas changée, modifiée: Ex. Echauffement, gelée, mouvement des machines.

2—AUX PHÉNOMÈNES CHIMIQUES : — Là où la nature des corps est modifiée. Ex. Combustion du bois, rouille du fer.

3—AUX PHÉNOMÈNES BIOLOGIQUES : — Qui regardent la vie elle-même. Ex. Espèces, formes, hérédité, etc.

Toutes les choses énumérées dans notre tableau sont le résultat de l'application de lois ou de principes appartenant à un ou plusieurs des groupements plus haut mentionnés.

Au point de vue économique, le seul fait de découvrir qu'un problème d'agriculture appartienne soit à la physique, soit à la chimie ou soit à la biologie, ne nous donne pas grand-chose, si l'on n'introduit pas les notions de quantités, de mesure et de proportions, lesquelles constituent la base de l'organisation de la ferme, ou en d'autres termes, la partie mathématique de l'Agriculture.

Il ne faut pas s'effrayer d'un aussi grand mot, car il n'est là que pour signifier la discussion des solutions obtenues par l'arithmétique en matière d'agriculture.

Sans cette discussion mathématique, les meilleurs principes de

culture, d'élevage, de coopération, peuvent devenir des causes de fiasco.

Ces brèves considérations sur la science agricole, peuvent nous permettre de conclure que tous nos problèmes d'agriculture peu-

vent être résolus au moyen de la Physique, de la Chimie, de la Biologie et de la discussion Mathématique.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce dernier sujet.

J.-C. PETITCLERC, B.S.A.

Le cercle de Sayabec et la loi relative aux chiens errants

Au cours de sa réunion du 20 novembre, le cercle de Sayabec a adopté la résolution suivante :

"ATTENDU que le conseil municipal de la paroisse de Ste-Marie de Sayabec n'est pas capable de protéger en vertu du code municipal les moutons des cultivateurs de notre paroisse contre les chiens du village Saindon qui est enclavé dans les limites de son territoire;

"ATTENDU que toutes les municipalités rurales qui ont un village enclavé dans les limites de leur territoire sont dans la même situation que la paroisse de Ste-Marie de Sayabec;

"ATTENDU que le code municipal devrait être amendé de manière à don-

ner aux municipalités de paroisse qui ont un village enclavé dans leur territoire de manière à donner au conseil de ces paroisses le droit de taxer les chiens de ce village en même temps que les chiens de la paroisse pour constituer un fonds pour indemniser les propriétaires de moutons contre les pertes dues aux chiens;

"Il est proposé par Démétrius Hallé, secondé par Os-

car Bernier, et adopté unanimement que demande soit faite à la législature d'amender le code municipal dans le sens précité et copie de cette résolution sera adressée à notre député, à l'honorable ministre de l'Agriculture, au ministre des Affaires municipales, et à M. Laurent Barré, député de Rouville, ainsi qu'au président général de l'U. C. C."

Le secrétaire,

Germain ROSS

LS-Philippe Côté

Organisateur Général
de la Section des Bûcherons
U. C. C.
B. P. 55 — DIVISION "B"
QUÉBEC

MANUEL DE L'INVENTEUR
GRATIS aux INVENTEURS
SUR DEMANDE
ALBERT FOURNIER
934 STE CATHERINE EST MONTRÉAL

J.-F. DIONNE, L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC
1438 Sicard
Montréal.
Vérification municipale,
scolaire, commerciale et
industrielle.
Tél.: CLAIRVAL 5940

Téléphone : 2-1404

Lesage & Lesage

Avocats — Barristers
56, rue St-Pierre
Québec
Paul Lesage, LL.L.
Jean Lesage, LL.L.

La récolte de pommes de terre de 1938

L'évaluation officielle de novembre de la récolte canadienne de pommes de terre de 1938, met le rendement de cette récolte à 35,774,000 quintaux, soit 86,900 quintaux de moins que l'évaluation d'octobre 1938, qui était de 36,643,000 quintaux. L'évaluation pour le même mois de la récolte des pommes de terre aux Etats-Unis accuse une diminution par comparaison à l'évaluation d'octobre; le rendement est maintenant évalué à 368,203,000 boisseaux, soit 5,072,000 boisseaux de moins que le chiffre d'octobre.

BULLETIN D'ENROLEMENT

Avant de partir pour les chantiers, tous les travailleurs forestiers devraient se procurer un certificat de membre de la section des bûcherons U. C. C.

C'est lorsque les temps sont DURS qu'il vous faut serrer vos rangs pour défendre vos droits.

Adressez vos cotisations et votre abonnement à "La Terre de Chez Nous" à l'adresse suivante :

Section des Bûcherons U. C. C.
B. P. 55 Station "B" Québec.

Votre certificat de membre et votre bouton-insigne vous seront envoyés par le retour du courrier.

Cotisation de membre		\$1.00
Abonnement à "La Terre de Chez Nous"		\$1.00
Bouton-insigne		0.25

L'UNION FAIT LA FORCE

Charles-Henri Lalonde

C.R. — K.C.
AVOCAT BARRISTER
Edifice-Tramways-Building
Ouest — 159 — Craig-West
Montréal

Démétrius BARIL

AVOCAT

418, RUE ST-SULPICE
Montréal

LA PLAIE DU JEU

AU dernier congrès général de la section des bûcherons, la question du jeu d'argent dans les chantiers a été soulevée.

Plusieurs congressistes ont dénoncé vigoureusement cette nouvelle plaie qui tend à se généraliser dans les établissements forestiers, tant pour la coupe, le charriage et même au temps des opérations de flottage.

Les exemples de pauvres bûcherons qui perdent aux cartes la totalité de leur salaire sont nombreux ; si nombreux qu'il était temps que quelqu'un fit connaître au public tout le mal causé par ce vice infâme qui est la cause de tant de misères chez nos gens, les jeunes surtout.

Pourtant, les jeux d'argent sont défendus et la loi impose des pénalités à ceux qui s'y livrent et qui sont dénoncés.

Malheureusement, ceux qui, en vertu de leur situation, comme les entrepreneurs, contremaîtres et commis, devraient user de leur autorité pour prohiber le jeu, sont souvent les premiers à organiser les "petites parties" dont l'enjeu augmente de semaine en semaine jusqu'au dépouillement complet des misérables victimes.

La méthode de jeu la plus répandue est celle qui se fait pour des enjeux de tabac et cigarettes.

Le père d'un jeune bûcheron, au retour d'un chantier, examinait la feuille de règlement de son fils. Il fut consterné de constater qu'il avait un compte de "Van" pour tabac et cigarettes seulement, qui s'élevait à la somme fabuleuse de \$90.00 pour quatre mois d'hivernement.

"Comment as-tu pu fumer tout ce tabac ?"

"Il a dû te rester peu de temps pour travailler ?"

"Je ne l'ai pas fumé, répondit le prodigue, je l'ai joué aux cartes et j'ai perdu !"

Voilà ! c'est le cas de centaines et de centaines de travailleurs forestiers qui, chaque saison, reviennent du bois sans le sou parce qu'ils ont sacrifié au démon du jeu !

x x x

Dans les camps où l'on joue, on veille très tard et même, suivant l'habitude, souvent les joueurs prolongent leurs veillées jusqu'au matin.

Les dimanches et fêtes on fait partie double ! C'est la manière dont on observe le jour du Seigneur dans ces tripots improvisés.

Il arrive que vers la fermeture des chantiers, des escrocs s'amènent dans les camps sous divers prétextes et proposent la partie.

Une victime de ces bandits de passage nous a raconté sa dure expérience de l'hiver dernier. "J'avais, dit-il, \$430. de gagnées et je me faisais une fête d'arriver à la maison avec une aussi belle somme.

"Un soir, deux hommes se disant inspecteurs des coupes arrivent au camp où chaque soir les ouvriers jouaient entre eux une partie de "Poker". Les nouveaux venus furent invités à faire partie du cercle des joueurs. Ils perdirent chacun une dizaine de piastres. Encouragés par ce gain imprévu, nous invitâmes les visiteurs à prendre

leur revanche le lendemain qui était un dimanche. Notre offre fut naturellement acceptée avec le résultat que les deux "experts" partirent avec chacun six cents piastres extorquées à une quinzaine de pauvres dupes.

"Deux jours avaient suffi à ces deux escrocs pour faire à nos dépens un meilleur hivernement que les naïfs qui avaient pendant quatre mois usé leurs forces jusqu'à la dernière limite".

Le plus surprenant dans cette affaire c'est qu'une dizaine de jeunes, sans expérience, ont ainsi été pillés sans que l'entrepreneur ni les fonctionnaires du département des Terres et Forêts qui étaient présents ne soient intervenus pour faire cesser cette orgie de vols à ciel ouvert.

x x x

Tous les chantiers ne sont peut-être pas aussi gangrenés que celui dont nous venons de parler, mais il est certain que la plaie du jeu a envahi tous les districts forestiers et que ces ravages sont aussi désastreux pour les bûcherons que l'est la mouche-à-scie pour les arbres.

Bientôt, la défense gouvernementale sera levée pour l'ouverture des chantiers et les ouvriers seront invités à s'embaucher pour une nouvelle saison.

Nous conseillons aux pères de famille de mettre leurs grands garçons en garde contre les jeux de hasard de toutes sortes qui se pratiquent dans les camps.

Qu'ils leur recommandent d'apporter plutôt avec eux des livres de lecture sérieuse qui leur aideront, avec plus de profit, à chasser l'ennui des longues soirées d'hiver.

Aux clubs de jeux démoralisants, qu'ils substituent des cercles d'étude qui leur seront beaucoup plus profitables.

Eloignés de leur village, les jeunes bûcherons, fils de cultivateurs, n'ont pas l'avantage de suivre les cours post-scolaires qui sont donnés en hiver à leurs camarades qui restent au village.

Un moyen est à leur disposition pour remplacer dans une certaine mesure les cours dont ils ne pourront pas profiter : qu'ils suivent les cours à domicile donnés dans la "Terre de Chez Nous". En lisant attentivement les conseils qui leur sont donnés dans la page du bûcheron, ils se mettront au courant des lois forestières. Instruits de leurs droits, ils pourront bénéficier 100 pour cent de leur travail.

A quoi servent les lois sociales si les principaux intéressés, — les ouvriers, — les ignorent ?

x x x

Dans notre pays, l'observance de la loi qui défend les jeux d'argent, est contrôlée par le ministère du Procureur général.

Attendu qu'il est criminel, suivant les dispositions de la loi, de jouer aux cartes ou autrement pour des enjeux en argent ou tout article de valeur, il nous suffira de dénoncer à ce département les violateurs de la loi pour les faire punir suivant les sanctions prévues.

D'un autre côté, si l'honorable mi-

ESSENCES CONIFERES

(Suite)

Les cônes ont 1 pouce 1/2 à 2 pouces de longueur. Les écailles sont étroites proportionnellement à leur longueur, et très flexibles. Un cône pressé dans la main reprend sa forme lorsqu'on le relâche et ne se brise pas comme celui de l'épinette noire. Les écailles, lisses du bord, ne sont pas déchiquetées comme chez l'épinette noire. Les cônes ne restent pas longtemps sur l'arbre après la tombée de la graine ; ils se détachent avant la poussée des cônes nouveaux.

L'épinette blanche est répandue dans tout le Canada, depuis le Labrador jusqu'au nord de la Colombie-Canadienne, au Territoire du Yukon et, dans le Nord, vers la limite de végétation forestière.

Elle préfère un sol bien drainé, humide et graveleux, mais n'est pas très exigeante, car on la rencontre sur les côtes rocheuses ainsi que sur les bords des lacs et des cours d'eau. Elle forme souvent des peuplements purs, mais on le trouve associé à l'épinette rouge, à l'épinette noire, au bouleau et au tremble, et aussi, sur les contreforts de l'Alberta, à l'épinette d'Engelmann.

L'épinette blanche est, au point de vue commercial, l'arbre le plus important du Canada, puisqu'elle occupe le premier rang dans la production de la pulpe et le second comme bois de sciage. Elle constitue le principal bois de pulpe de l'Amérique du Nord par son abondance, par les qualités de sa fibre, longue, forte et incolore, et par son absence presque complète de résine. On l'emploie beaucoup aussi comme bois de charpente et de construction, dans la layetterie, la tonnellerie, la fabrication d'étais de mines, de mâts et d'espars.

Picea glauca Voss var. **albertiana** Sargent
Epinette blanche de l'Ouest

Nom anglais : Western white spruce

Cet arbre atteint 150 pieds de hauteur et 3 à 4 pieds de diamètre. Ses cônes sont plus courts et plus larges que ceux de l'épinette blanche de l'Est. On le trouve aux altitudes basses dans les montagnes Rocheuses, en Alberta et en Colombie-Canadienne.

Picea rubra Link

Epinette rouge

Noms anglais : Red spruce, Yellow spruce

L'épinette rouge est un arbre de 50 à 75 pieds de hauteur sur un diamètre de 1 à 2 pieds. Le tronc est droit, mais, sauf dans les peuplements denses, très branchu. La ramure est conique et étroite. Les branches s'étendent perpendiculairement au tronc ; les plus basses retombent un peu. Les nouveaux rameaux sont d'un brun rougeâtre et légèrement velus. Les racines s'enfoncent peu dans le sol et s'étendent au loin, de sorte que souvent l'arbre s'abat au vent.

L'écorce, extrêmement mince, est très sensible au feu. Elle est d'un brun rougeâtre et couverte d'écailles serrées de forme irrégulière.

Les feuilles, de 1/2 pouce de longueur, de section quadrangulaire et à pointe aiguë, sont tantôt droites, tantôt courbes et, comme celles de toutes les épinettes, dépourvues de pétiole. Leur couleur est d'un vert jaunâtre.

Les cônes, de 1 pouce 1/4 à 2 pouces de longueur, sont ovoïdes-oblongs. A l'état sec, ils sont rigides et très rudes au toucher. Ils ne restent pas sur l'arbre comme chez l'épinette noire, mais tombent au premier hiver.

L'aire de cet arbre au Canada n'est pas bien vaste. On ne le rencontre que dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'est de la province de Québec. Il s'accommode de divers sols, mais c'est dans les vallées humides bien drainées qu'il se développe le mieux. Il forme des peuplements purs, mais on le trouve souvent associé au sapin baumier, au tsuga, au bouleau gris, au merisier et à l'érable à sucre.

Le bois est un peu plus lourd et plus fort que celui de l'épinette blanche, mais quand les deux sont débités en planches, on prend rarement la peine de les séparer. C'est un excellent bois à pâte, et comme bois d'œuvre on l'utilise dans les mêmes industries que l'épinette blanche et l'épinette noire.

(A SUIVRE)

ministre des Terres et Forêts donnait instruction à ses fonctionnaires de surveiller les joueurs en les menaçant de sévir contre eux, nous croyons que ce serait un moyen efficace pour enrayer le mal qui a déjà fait tant de victimes.

Tous ceux qui ont le souci d'être utiles à leurs concitoyens, devraient prêter leur concours à l'autorité pour combattre en chantier la plaie ruineuse des jeux d'argent.

Le jeu en chantier et l'alcool au village, voilà les deux grands obstacles au relèvement économique des ouvriers forestiers.

Louis-Philippe COTE

Les canadiens le préfèrent

THÉ
"SALADA"

1077